

DIRECTEUR
WILLIAM YADJEL

PRÉSIDENTS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
MARIE-CHRISTINE BUNLON
FRANCK FOULON

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



Les Signolles

1 Rue du Séminaire,
23380 Ajain
05 55 80 95 00



Eugène Romaine

1 Impasse des Troenes,
23600 Boussac
05 55 65 02 43



Les Quatre Cadrans

5 Rue du Combeau,
23270 Châtelus-Malvaleix
05 55 80 36 00

ÉDITORIAL

LES MOTS DES PRÉSIDENTS



MARIE-CHRISTINE BUNLON

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'EHPAD LES SIGNOLLES



FRANCK FOULON

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES
EHPAD EUGÈNE ROMAINE ET LES 4 CADRANS

L'année 2023 marque la continuité et l'aboutissement de projets déjà engagés depuis plusieurs années. Tout d'abord, le projet architectural qui entre dans ses dernières phases de réalisation. Ensuite, 2023 marque également pour le service de l'accueil de jour, le bénéfice de nouveaux locaux et la ré-internalisation des transports des usagers.

Je tiens, par ces quelques mots, à exprimer ma gratitude à chacun d'entre vous. Aux résidents et à leur famille pour votre confiance renouvelée dans notre établissement. Et bien sûr, à nos équipes dévouées de soignants, administratifs et techniques. Ces réussites sont la preuve concrète de leur dévouement sans faille envers le bien-être de nos résidents.

C'est l'occasion pour moi de féliciter et remercier M. YADJEL pour son engagement continu et le travail effectué depuis son arrivée au service de l'EHPAD.

Ce nouveau rapport d'activité marque l'achèvement d'une année riche. Le fait le plus notable de 2023 est la réalisation de l'évaluation sur nos deux sites. Je suis fier de constater qu'une équipe d'évaluateurs indépendants a salué la qualité de l'accompagnement proposé par notre structure.

Cette réussite démontre que notre ambition de promouvoir le bien-être de nos résidents et de maintenir un environnement sûr et chaleureux est aujourd'hui atteinte. J'en félicite évidemment toutes les équipes.

Toutefois, notre démarche d'amélioration continue doit rester active. Elle nous impose d'innover et d'adapter nos pratiques pour répondre aux nouveaux besoins de nos aînés creusois.

LE MOT DU DIRECTEUR



WILLIAM YADJEL

2023 marque une année charnière pour le développement de la Direction Commune des EHPAD d'Ajain et de Boussac-Châtelus Malvaleix. Deux projets méritent particulièrement d'être mis en lumière. Tout d'abord, la réinternalisation de nos repas mixés représente une avancée significative dans la qualité de la restauration et concrétise les travaux engagés sur la cuisine depuis 2021. Nous pouvons également mentionner les partenariats établis avec les mairies d'Ajain et de Châtelus-Malvaleix pour accueillir au sein de nos locaux deux cabinets médicaux. La Direction Commune est fière de contribuer aux efforts de lutte contre la désertification médicale.

Ces exemples illustrent les multiples initiatives menées par la Direction Commune en 2023. De plus, ces projets ont été réalisés dans un contexte budgétaire marqué par une augmentation de nos charges. Cette situation nous a incités à rechercher des moyens d'optimiser nos processus, de supprimer les sources d'inefficacité et de promouvoir une culture de responsabilité et d'amélioration continue. L'engagement de chacun a été un facteur de réussite indéniable. Je suis convaincu que l'ingéniosité et l'implication dont nous avons fait preuve cette année doivent être amplifiées et poursuivies en 2024. Je vous encourage donc à partager vos idées et suggestions pour améliorer notre efficacité collective. Ensemble, nous pouvons transformer les défis en opportunités et garantir un avenir radieux aux EHPAD de la Direction Commune.

SOMMAIRE

01

Présentation et temps forts 2023 - p05

02

Rapport d'Activité Médicale Annuelle (RAMA) - p25

03

Les statistiques de l'activité de soins - p45

04

Vie sociale et bienveillance - p66

05

La démarche qualité et le développement durable - p78

06

Nos fonctions supports - p83

07

Le bilan social - p94

08

Le rapport financier - p120

09

Nos partenaires - p120



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

PRÉSENTATION GÉNÉRALE (1/2)



L'EHPAD Les Signolles se trouve au cœur d'Ajain, dans le département de la Creuse (23), et fait partie de la communauté d'agglomération du Grand Guéret. Bien situé en plein centre-ville d'Ajain, près de la boulangerie, de la pharmacie et de La Poste, il offre un cadre pratique pour les résidents. Il est par ailleurs le principal établissement médico-social autonome du Département, avec 203 lits pour l'hébergement complet, 8 lits pour l'hébergement temporaire, 9 places pour l'accueil de jour, et un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de 28 places.

L'EHPAD Eugène Romaine, situé à 30 minutes de Guéret (23) et de Montluçon (03), offre un foyer à 85 résidents. Entre 2008 et 2011, le site a fait l'objet de travaux majeurs de restructuration et d'extension. Grâce à ces transformations, l'établissement peut désormais accueillir des résidents de plus de 60 ans, seuls ou en couple, dans des locaux neufs et chaleureux.



Situé à une demi-heure de Guéret (23) et de Montluçon (03), l'EHPAD "Les 4 Cadrans" accueille chaleureusement 40 résidents depuis son ouverture en 2011. Conçu pour recevoir des personnes de plus de 60 ans, qu'elles soient seules ou en couple, cet établissement propose des locaux récents et accueillants, offrant ainsi un cadre de vie confortable.

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

PRÉSENTATION GÉNÉRALE (2/2)

Nos missions

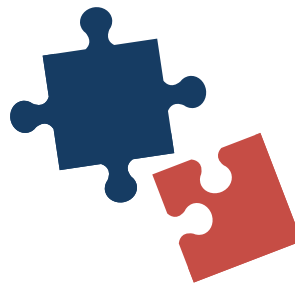
Au sein de nos trois établissements, Les Signolles, Boussac-Châtelus Malvaleix, et Les 4 Cadrans, notre engagement se traduit par la création de lieux de vie dynamiques et animés. En complément de notre mission principale de maintien de l'autonomie physique, psychique et sociale de nos résidents, nous nous efforçons de faire de nos établissements de véritables communautés où chacun peut trouver joie, partage et épanouissement. Nous mettons un point d'honneur à offrir un cadre propice à l'épanouissement de nos résidents, favorisant ainsi une vie sociale riche et des moments d'animation qui contribuent au bien-être global de chacun.



Notre offre



- Sur le site d'Ajain : 203 lits d'hébergement permanent, 8 lits d'hébergement temporaire
- Sur le site de Boussac : 85 lits d'hébergement permanent
- Sur le site de Châtelus-Malvaleix : 40 lits d'hébergement permanent.



- 9 places d'accueil de jour à Ajain
- Un Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) sur le site de Boussac.
- Une unité sécurisée à Châtelus-Malvaleix.



28 places de soins infirmiers à domicile à Ajain.

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

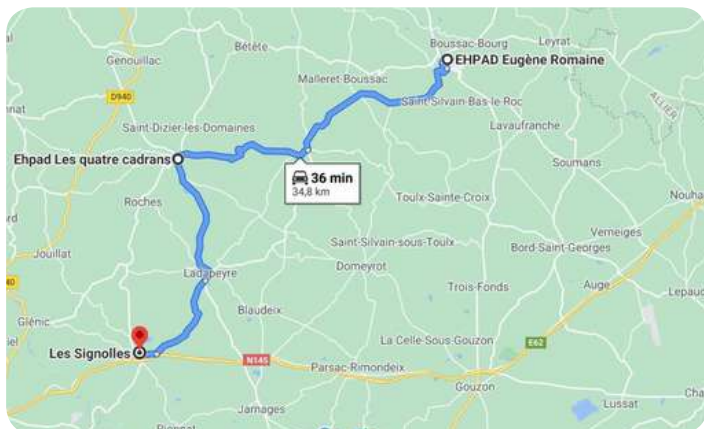
LA DIRECTION COMMUNE

Depuis 2004, l'EHPAD d'Ajain fonctionne en Direction Commune avec les EHPAD Eugène Romaine de Boussac et Les 4 Cadrans de Châtelus-Malvaleix. Cette collaboration constitue un levier d'efficacité et favorise les synergies entre les établissements. Elle renforce la qualité des services offerts et contribue à une gestion plus harmonieuse, en optimisant les ressources et en favorisant une coordination efficace au bénéfice des résidents.

Qu'est ce qu'une direction commune ?

La direction commune représente un instrument de collaboration entre les établissements médico-sociaux, formalisée à travers une convention. Son objectif principal est la mutualisation de la fonction de Direction tout en préservant l'autonomie et l'entité juridique de chaque établissement, permettant ainsi une gestion commune des moyens et des ressources.

Cette coopération, initiée entre l'EHPAD d'Ajain (à l'époque Centre Hospitalier) et l'EHPAD de Boussac en 2004, a pris une dimension plus prononcée avec la construction du site de Châtelus-Malvaleix en 2011. Actuellement, elle se concrétise par des synergies de plus en plus étroites entre les EHPAD d'Ajain et Boussac-Châtelus-Malvaleix, renforçant ainsi la collaboration et l'efficacité de la gestion commune.



Les bénéfices d'une Direction Commune



Les synergies et mutualisations à l'œuvre :

- une équipe de direction commune (directeur, directrice adjointe, responsable des ressources humaines) ;
- un encadrement soignant commun, sous l'autorité d'une cadre supérieure de santé commune ;
- des mises à disposition permettant de disposer de compétences multiples au service des résidents (assistance sociale, diététicienne, ergothérapeutes, MJPM, qualitatif, et dès 2022, responsable du service technique et responsable restauration) ;
- un service finances-achats commun ;
- des services logistiques mutualisés (production des repas, traitement du linge du site de Châtelus).

La direction commune permet aussi la mutualisation des astreintes :

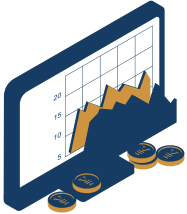
- astreintes administratives (responsable des ressources humaines, cadre supérieure de santé, cadres de santé) ;
- astreinte technique (responsable du service technique, agents techniques des 3 sites) ;
- astreinte de direction, mutualisée au sein d'un GCSMS (personnels de direction des EHPAD d'Ajain, Auzances, Bénévent-l'Abbaye, Boussac-Châtelus-Malvaleix, Bussière-Dunoise, Chambon-sur-Voueize, Dun-le-Palestel, Mainsat, et CH d'Evau-les-Bains).



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

NOTRE ORGANISATION

Nos établissements sont structurés en **4 pôles**



Pôle Finances, Achats et Logistique



Pôle transformation architecturale, numérique et durable



Pôle soins, animation et bien-être



Pôle RH, communication et gestion sociale

Notre organigramme



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

LES MOMENTS - FORTS 2023

2 MARS 2023

Accueil du Gérotoôle NA et l'ARS au sein des locaux de l'EHPAD pour une réunion sur l'accueil temporaire

31 MARS 2023

Adoption des nouvelles tenues du personnels soignants

9 JUIN 2023

Organisation d'un flash mob

26 JUIN 2023

Emménagement dans les nouveaux locaux du bâtiment historique

10 OCTOBRE 2023

Tenue du 1er marché des producteurs

14 DÉCEMBRE 2023

Ouverture du cabinet médical au sein des locaux du site des 4 cadrans

14 FÉVRIER 2023

Finalisation des négociations CPOM pour la Direction Commune

16 MARS 2023

Organisation d'une vente de vêtement au sein de l'EHPAD d'Ajain

12 AVRIL 2023

Organisation d'une chasse aux œufs sur la Direction Commune

15 JUIN 2023

Intégration d'une grappe ESMS numérique domicile pour le SSIAD d'Ajain



26 SEPTEMBRE 2023

Lancement du centre de ressources territorial Atome

11 DÉCEMBRE 2023

Évaluation de la qualité au sein de l'EHPAD Boussac-Châtelus Malvaleix



31 DÉCEMBRE 2023

Finalisation du projet d'établissement de la Direction Commune

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

PRÉSENTATION DES INSTANCES - EHPAD À AJAIN (1/2)

3

instances au sein de l'établissement :
le CA, le CSE et le CVS

+15

délibérations validées en Conseil
d'Administration

12

instances se sont déroulées au sein
de l'EHPAD



Le Conseil d'Administration (CA)

Le Conseil d'Administration définit la politique générale de l'établissement et délibère sur des points tels que le projet d'établissement, le budget, les tarifs, le présent rapport d'activité, etc.

Dates des réunions du CA en 2023

- 01/02/2023
- 26/04/2023
- 21/07/2023
- 27/11/2023



Membres du CA

- **Présidente** : Marie-Christine BUNLON, Vice présidente du Conseil Départemental de la Creuse
- M. BAYOL Philippe , Conseiller Départemental
- Mme VIALLE Marie-Thérèse, Conseillère Départemental
- Mme MARTIN Armelle, Conseillère Départemental
- Mme PILAT Hélène, Conseillère Départemental
- M. ROUCHON Guy, Représentant commune Ajain (Maire)
- M. TORRENT Nicolas, Représentant du personnel
- Mme URBAIN Corinne, Médecin coordonnateur
- Mme RAPINAT Marinette, Représentant CVS Famille
- Mme GESSIER Fabienne, Représentant des usagers
- Mme CHARRET Stéphanie, Autre représentant

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

PRÉSENTATION DES INSTANCES - EHPAD À AJAIN (2/2)

Le Comité Social d'Établissement (CSE)

Le Comité Social d'Établissement (CSE) composé de la moitié des représentants du personnel, est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services. Il veille à la sécurité, à l'hygiène, et aux conditions de travail des agents des établissements. Chaque année, les membres du CSE se réunissent au moins 4 fois.

Membres du CSE

- **Président** : William YADJEL, le directeur.

Les représentants du personnel :

- Christelle COULAUDON, Aide-soignante
- Isabelle COLOMBERON, Aide soignante
- Nicolas TORRENT, service cuisine
- Christel DAUDON, préparatrice en pharmacie
- Sophie FERNANDEZ, Animatrice
- Dominique TACHON, ECE

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est la voix des résidents et de leurs familles. Il donne son avis sur des questions liées au fonctionnement de l'établissement et facilite la participation des résidents et des familles dans la vie quotidienne de l'EHPAD Les Signolles.

C'est un organe essentiel de dialogue, de prévention, de proposition, et de respect du droit des résidents les plus vulnérables. Les membres du CVS se réunissent également au moins 4 fois par an.

Membres du CVS

Représentants familles

- Mme LOUIS Fabienne
- M. et Mme CHALUFOUR
- M. MOREAU Yves
- M. OGER Pascal
- Mme DELOST Evelyne

Représentants Résidents

- M. VINCON Georges
- Mme VINCON Marie Anne
- M. SALLE René
- M. GIRARD Jean-Jacques
- Mme STANZIONI Nicole
- M. SIRET Raymond

- Sophie FERNANDEZ, **Représentante du personnel**
- William YADJEL, **Directeur**



Boite à idées CVS

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

PRÉSENTATION DES INSTANCES - EHPAD À BOUSSAC & CHÂTELUS (1/2)

3 instances au sein de l'établissement :
le CA, le CSE et le CVS

+15 délibérations validées en Conseil
d'Administration

12 instances se sont déroulées au sein
de l'EHPAD



Membres du CA

- **Président** : Franck FOULON, collectivité territoriale de rattachement
- Josette MARTIN, collectivité territoriale de rattachement
- Béatrice PERIGAUD, collectivité territoriale de rattachement
- Jean-François BOUCHET, représentant commune d'implantation
- Catherine GRAVERON, représentant du département frais prise en charge
- Guy MARSALEIX, représentant du département frais de prise en charge
- Mme LAMOINE Sylvie, représentant du CVS
- Mme FONTANILLES Fabienne, représentant du personnel,
- Mme AGEORGES Séverine, représentant en matière d'action sociale
- Mme BOURDERIONNET Nicole, représentant en matière d'action sociale,
- Mme CHARRET Stéphanie, chargée de mission Personnes Agées

Dates des réunions du CA en 2023

- 26/04/2023
- 28/06/2023
- 28/11/2023
- 20/12/2023



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

PRÉSENTATION DES INSTANCES - EHPAD À BOUSSAC & CHÂTELUS (2/2)



Le CSE - Les membres au niveau des 2 EHPAD

- **Président** : William YADJEL, le directeur.

Les représentants du personnel :

- Maryline PARROT, Aide-soignante
- Lisa MASS, IDE
- Mme FONTANILLE Fabienne
- Mme DIOT Ingrid
- Mme AUGENDRE Émilie
- Mme GUILLEMET Marjolaine

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)- Membres

Membres communs aux 2 établissements :

- Béatrice PERIGAUD, Représentante du CA
- William YADJEL, Directeur

Représentants titulaires familles

- Mme Sylvie LAMOINE
- M. Gilles GIBARD

Représentants titulaires résidents

- Camille GENDREAU
- Raymond VILLATTE

BOUSSAC

- M. Bernard LOUIS
- M. Laurent VERGERON
- M. Georges DELAUME
- Mme Martine AUBEAU
LAUMY

CHÂTELUS

- M. Jean-Pierre
CHAUVET
- Mme Yvette LE DORE
- M. Édouard CHEZEAU



Dates des CVS à Châtelus

- 19/01/2023
- 26/05/2023
- 10/11/2023

Dates des CVS à Boussac

- 18/01/2023
- 28/06/2023
- 28/08/2023
- 06/11/2023

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT (1/4)

Les objectifs du PE

Outil de pilotage central, le projet d'établissement fixe pour 5 ans les orientations stratégiques de l'EHPAD. Le projet d'établissement 2017-2021 étant arrivé à son terme, il convenait d'en co-construire un nouveau selon une méthode originale.

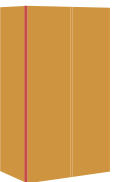
De quoi s'agit-il exactement ?

Codifié au sein du code de l'action sociale et des familles (CASF) et obligatoire depuis 2002, le projet d'établissement est un document stratégique pluriannuel. Il est établi pour une durée maximale de 5 ans après validation des instances. Il s'agit d'un outil de pilotage permettant de définir la feuille de route d'un établissement.



Les 3 principaux écueils d'un PE

- **Un document figé** : Le caractère pluriannuel de ce document fait que le document n'est pas actualisé et devient souvent obsolète face à une réalité mouvante d'un établissement.
- **Un document lourd et non collégiale** : Malgré des groupes de travail importants, les projets d'établissement sont le plus souvent élaborés par un groupe réduit nuisant à son appropriation par l'ensemble de l'établissement.
- **Un document inutilisé** : Le PE n'est pas suffisamment utilisé ni connu par les parties prenantes. Il est élaboré mais pas suffisamment invoqué pour justifier la mise en place d'un projet.

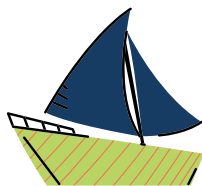


Les 4 objectifs du projet d'établissement



DÉSIRABLE

Il doit donner du sens pour l'ensemble des usagers et des professionnels



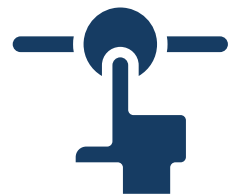
VIABLE

Il doit devenir une référence constante pour ces 5 prochaines années



RÉALISABLE

Les actions indiquées dans le PE doivent être concrètes et arrêtées dans le temps



AJUSTABLE

Les actions indiquées dans le PE doit pouvoir s'adapter à l'inévitable évolution du contexte

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT (2/4)

La méthodologie de construction du PE

L'année 2022 marque la première étape d'élaboration du projet d'établissement avec la réunion de plus de 17 groupes de travail.

Une méthodologie basée sur la constitution de plus de 17 groupes de travail

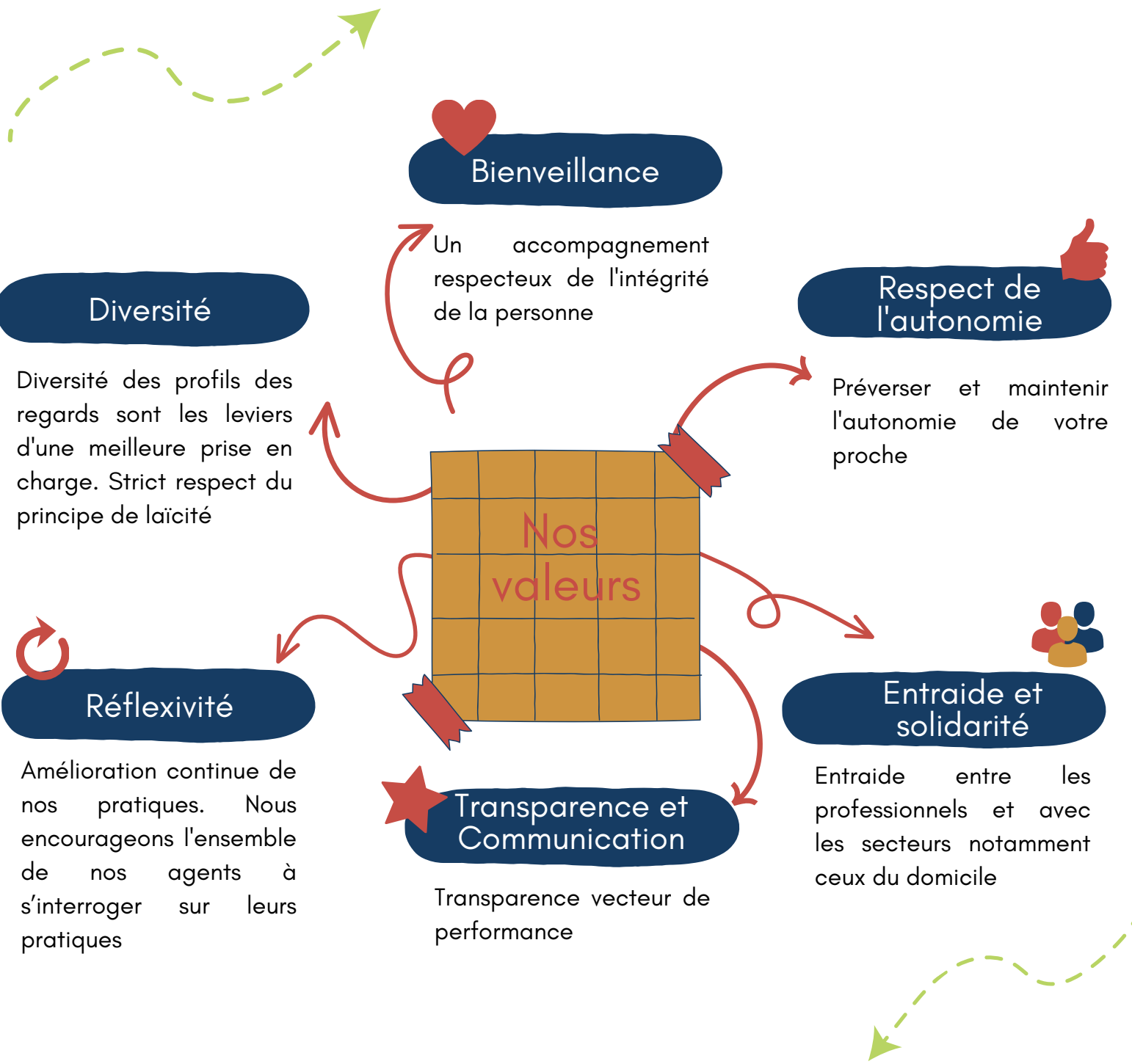


PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT (3/4)

Les valeurs de la Direction Commune

Les valeurs de la Direction Commune guident l'action de tous les professionnels autour d'une identité commune. Un ancrage fort dans les valeurs du service public.



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT (4/4)

La structure du projet d'établissement

3 Projets

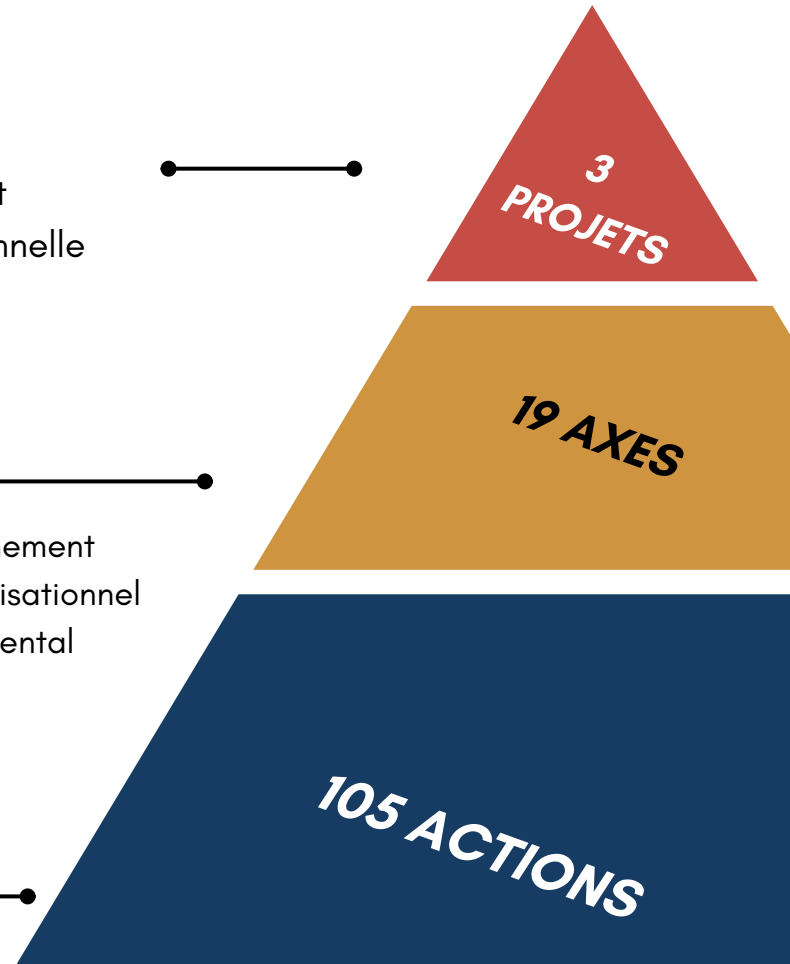
- Le projet global d'accompagnement
- Le projet managérial et organisationnelle
- Le projet social et environnemental

19 Axes de travail

- 7 axes au sein du projet global d'accompagnement
- 6 axes au sein du projet managérial et organisationnel
- 6 axes au sein du projet social et environnemental

105 Actions

- 38 actions au sein du projet global d'accompagnement
- 34 actions au sein du projet managérial et organisationnel
- 36 actions au sein du projet social et environnemental



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE ACTIVITÉ, LE CRT ATOME

De quoi s'agit-il ?

Le Centre de Ressources Territorial (CRT) Atome est une initiative conjointe de l'EHPAD d'Ajain et du SSIAD de Genouillac. Sa mission est d'optimiser le bien-être des personnes âgées vivant à domicile. Les actions du CRT Atome s'inscrivent sur un territoire défini qui regroupe 31 communes : Ajain, Betête, Bonnat, Chambon-Sainte-Croix, Champsanglard, Châtelus-Malvaleix, Chéniers, Clugnat, Genouillac, Glénic, Jalesches, Jouillat, La Cellette, La Forêt Du Temple, La Saunière, Ladapeyre, Le Bourg D'Hem, Linard-Malval, Lourdoueix-Saint-Pierre, Measnes, Mortroux, Moutier-Malcard, Nouzerines, Nouziers, Roches, Saint-Dizier-Les Domaines, Sainte-Feyre, Saint-Fiel, Saint-Laurent et Tercillat.

Objectifs principaux

- **Informier/Prévenir** : Il s'agit de développer et /ou promouvoir des actions d'informations et de prévention en proximité pour les personnes de plus de 60 ans. Le CRT vise également à soutenir les professionnels locaux en leur fournissant des ressources telles que des formations/informations, un soutien administratif et logistique, ainsi que l'accès à des compétences spécialisées, du matériel et des espaces dédiés.
- **Renforcer le maintien à domicile** : Le CRT Atome a aussi pour objectif de mettre en place un accompagnement renforcé pour des personnes en perte d'autonomie, nécessitant un suivi à domicile plus intensif. Cette approche vise à offrir une alternative par exemple à l'admission en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).



Les ateliers de prévention itinérants

En lien avec les missions du centre, des Ateliers de Préventions Itinérants (API) sont développés. Il s'agit d'activités gratuites dans différentes salles des fêtes et autres lieux mis à disposition par les communes du territoire.

Ces ateliers sont encadrés par une équipe d'aides-soignantes et d'assistantes de soins en gérontologie et une rotation des communes se réalise tous les 4 mois.



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

LE PROJET ARCHITECTURAL À AJAIN (1/4)

La restructuration de l'EHPAD d'Ajain a débuté en novembre 2020, elle vise à offrir une chambre individuelle à chaque résident, des modalités d'accueil pour les personnes avec des troubles cognitifs et rénover les locaux.

En quoi consiste l'opération architecturale ?



Réhabilitation de l'intégralité du bâtiment historique



La création d'une extension de 60 lits pour les personnes atteintes de troubles neuro-cognitifs



Quels sont les objectifs du projet ?



La restructuration de l'EHPAD vise à :



Offrir une chambre individuelle pour chaque résident sans changer la capacité totale d'accueil



Améliorer les modalités d'accueil pour les personnes ayant des troubles cognitifs

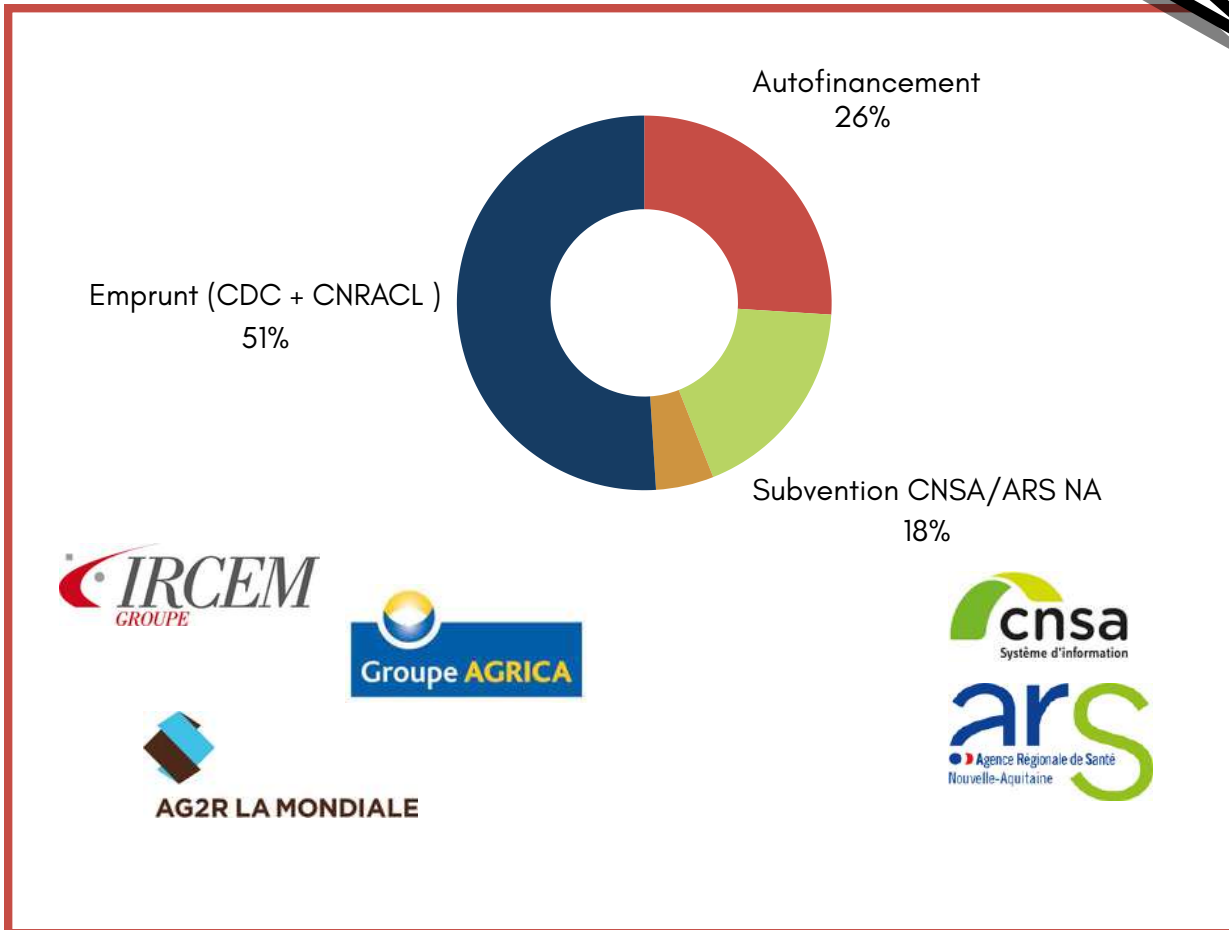


Engager l'EHPAD dans une démarche éco-responsable avec la mise en place d'une chaudière au bois

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

LE PROJET ARCHITECTURAL À AJAIN (2/4)

Mais qui paye pour tout ça ? Mon hébergement me coûtera-t-il plus cher ?



Le tarif journalier d'hébergement aura une hausse limitée grâce aux subventions reçues, permettant de compenser des charges d'amortissement et d'intérêt.



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

LE PROJET ARCHITECTURAL À AJAIN (3/4)

Le projet architectural d'Ajain est planifié en plusieurs phases :

1^{et 2} Elles impliquent la déviation des réseaux, la démolition de l'ancienne cuisine, ainsi que la réalisation des Salles à Manger et des bureaux au deuxième étage.

3 Consiste en la création de l'extension et le déménagement dans ce nouveau bâtiment, une opération qui devrait s'étendre sur **16 mois**.

4 Elle concerne la restructuration des ailes Bruyères, Hortensias et Roseraie, avec une durée estimée de **12 mois**.

5^{et 6} Ces deux phases englobent la restructuration des ailes Mimosas, Camélias et Lilas, ainsi que le réaménagement de la devanture de l'établissement et l'Isolation Thermique par l'Extérieure de l'aile Nord, avec une durée approximative de **12 mois**.

7 La phase 7 prévoit la restructuration du service Eglantines en une Unité d'Hébergement Adaptée et un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés, ainsi que la réfection du hall central et de l'accueil, pour une période estimée à 6 mois.

Mais ça va durer jusqu'à quand ce chantier ?



La date prévisionnelle de fin de la restructuration est fixée au premier semestre de l'année 2025.

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

LE PROJET ARCHITECTURAL À AJAIN (4/4)

La réception de la phase 4 du projet

La commission de sécurité s'est réunie le 19 juin 2023 et a émis **un avis favorable** à l'ouverture des locaux de **l'aile OUEST**, représentant au total 64 chambres entièrement rénovées. Par conséquent, les résidents ont pu commencer à occuper ces nouveaux espaces à partir du 20 juin 2023.



Comment le déménagement s'est-il passé ?

Le 20 juin 2023

Installation des résidents dans les nouvelles chambres des Bruyères.

Le 21 juin 2023

Installation des résidents dans les nouvelles chambres des Hortensias.

Le 22 juin 2023

Installation des résidents dans les nouvelles chambres des Roseraies.

Les travaux de récupération et de neutralisation des réseaux de l'aile EST, correspondant aux phases 5 et 6, ont débuté le 26 juin 2023. La démolition et le curage ont commencé le 10 juillet 2023, suivi du réaménagement complet de l'aile qui est en cours depuis début septembre. Les nouveaux locaux de cette phase devraient être réceptionnés au cours de la semaine 27 de l'année 2024.



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

LES TRAVAUX SUR BOUSSAC

Le projet d'agrandissement de la salle de réunion

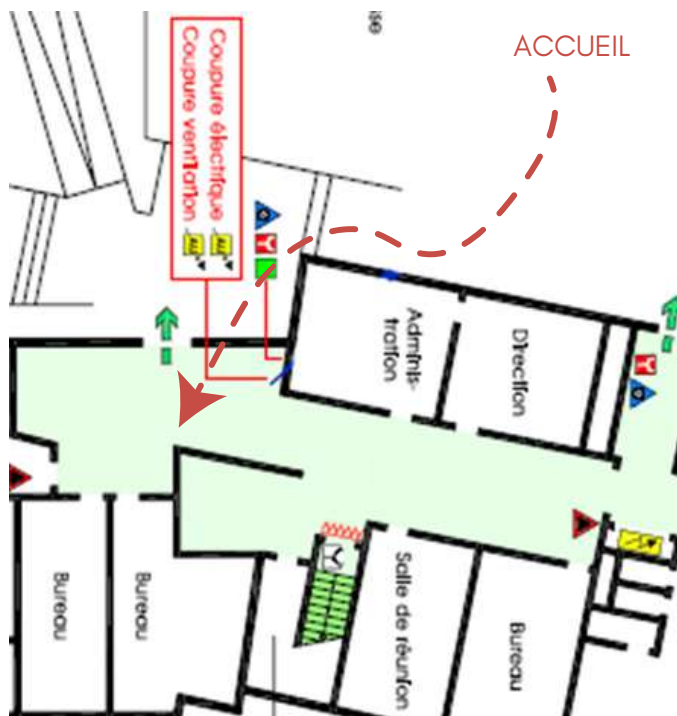
Sur le site de Boussac, des travaux ont été entrepris pour répondre à une contrainte logistique : la salle de réunion de l'EHPAD était trop petite pour accueillir un nombre de personnes dépassant 10. Ainsi, un projet d'agrandissement de cette salle a été initié à partir de la mi-octobre et a été achevé début décembre 2023. Ces travaux ont été gérés en interne par le service technique de la direction commune.



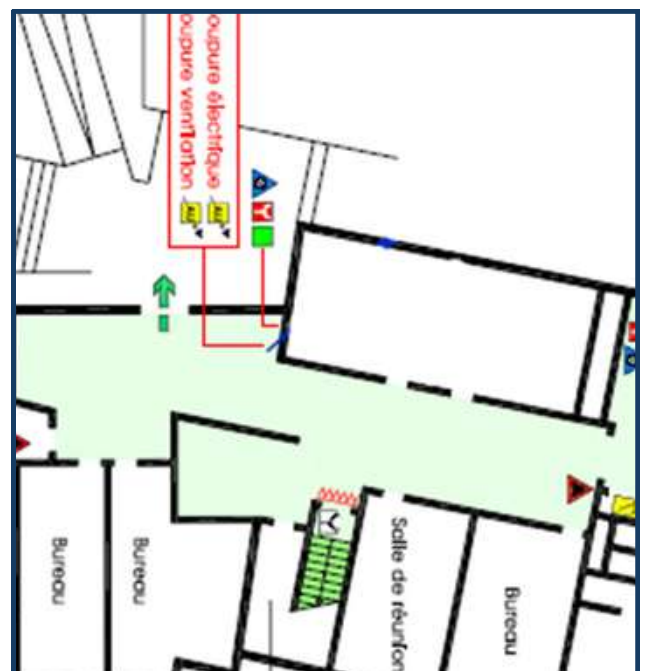
Cette extension a considérablement amélioré les capacités d'accueil de la salle, lui permettant désormais d'accueillir plus d'une vingtaine de personnes. De plus, ces travaux ont été l'occasion de moderniser l'ensemble de la salle et d'y intégrer de nouveaux équipements, offrant ainsi un environnement plus fonctionnel et convivial pour les réunions et les activités organisées au sein de l'EHPAD de Boussac.



Plan avant les travaux



Après les travaux



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2023

LES TRAVAUX SUR CHÂTELUS

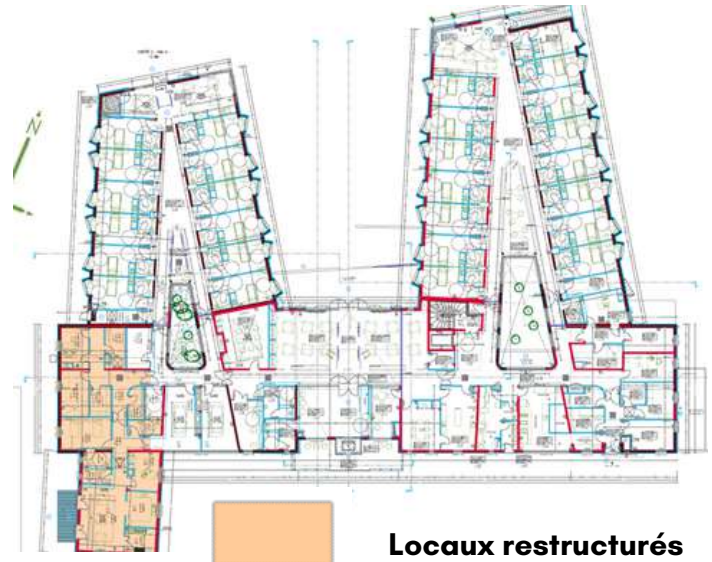
À Châtelus-Malvaleix, plusieurs travaux ont été entrepris pour améliorer les infrastructures et le confort des résidents :

Auvent

Construction d'un auvent par le service technique afin de fournir aux résidents un espace ombragé, favorisant ainsi leur utilisation de l'extérieur et leur permettant de profiter pleinement des espaces extérieurs en toute sécurité.

Réaménagement de l'ancien accueil de jour

Réaménagement de l'ancien accueil de jour pour en faire un centre de santé communal au sein des locaux de l'EHPAD. Ce centre de santé comprend désormais un bureau d'accueil, une salle d'attente, trois bureaux de soins et des locaux de repos pour le personnel. Cette transformation a également inclus la refonte de la façade extérieure de l'EHPAD, avec la création d'un chemin piétonnier reliant l'entrée du centre de santé et de l'EHPAD au centre du bourg de la commune de Châtelus-Malvaleix. Ce chemin est également accessible à partir de l'auvent extérieur, offrant ainsi une accessibilité améliorée pour les résidents et le personnel.



Plan après restructuration



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

La rédaction d'un rapport annuel d'activité médicale (RAMA) est prévue par le décret n° 2005-560 du 27 mai 2005 relatif à la qualification, aux missions et au mode de rémunération du médecin coordonnateur exerçant dans un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes mentionné au I de l'article L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles.

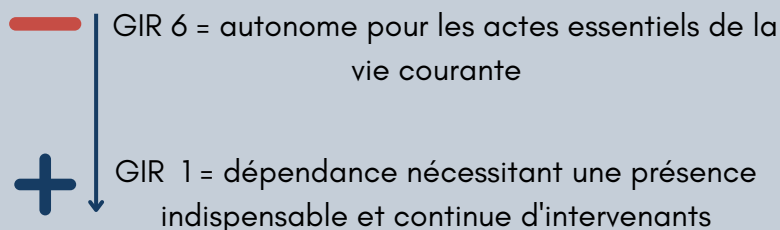
Ce rapport constitue un outil de pilotage interne pour nos EHPAD, leur permettant d'évaluer et de suivre l'évolution du projet de soins des établissements et des modalités d'accompagnement du public accueilli.

GIR, GMP, PATHOS, PMP ?

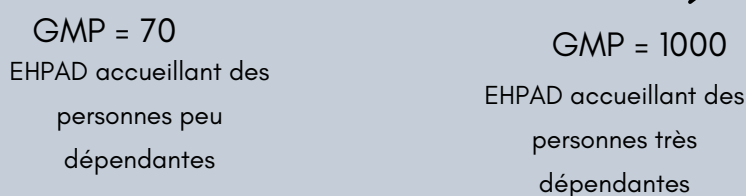


La perte d'autonomie

La perte d'autonomie est évaluée à travers la **grille AGGIR** sur la base de 10 activités corporelles et mentales :

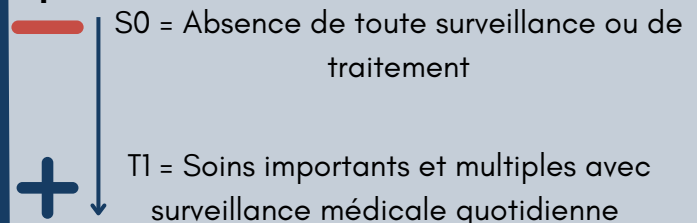


Le **GIR moyen pondéré (GMP)** traduit le niveau de dépendance moyen d'un EHPAD

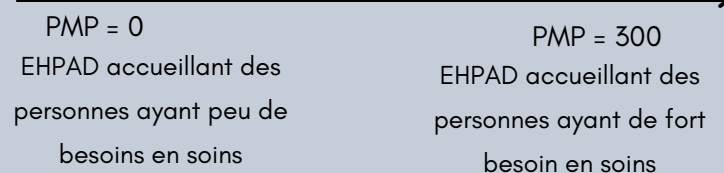


Les besoins de soins médico-techniques

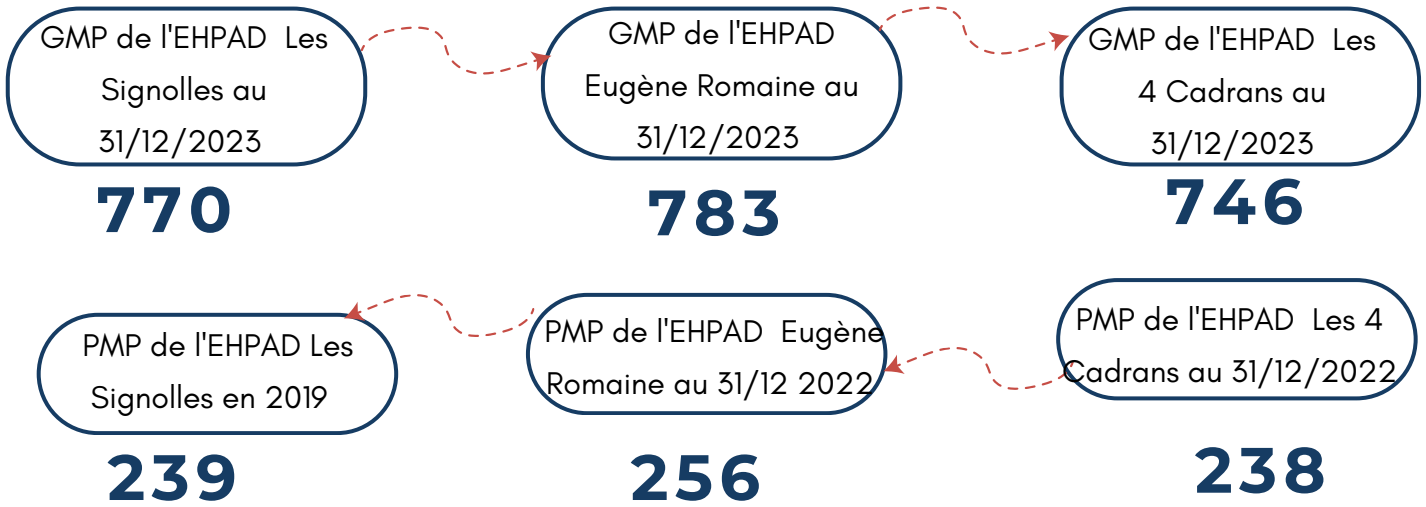
Les niveaux de soins requis pour la prise en charge des pathologies de la personne âgée sont évalués via le **modèle PATHOS**. Chaque personne est ainsi classée dans l'un des **12 profils de soins** allant de :



Le **Pathos Moyen Pondéré (PMP)** traduit le niveau besoin en soins moyen d'un EHPAD

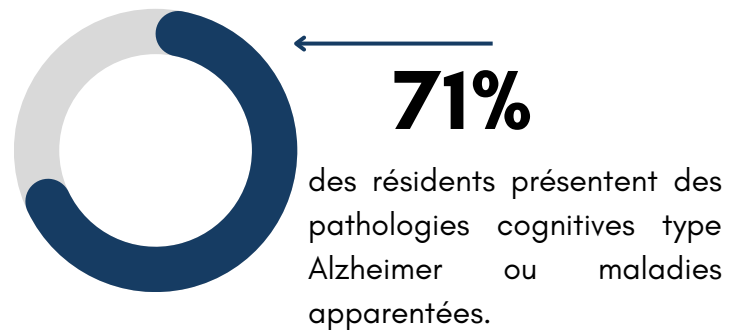
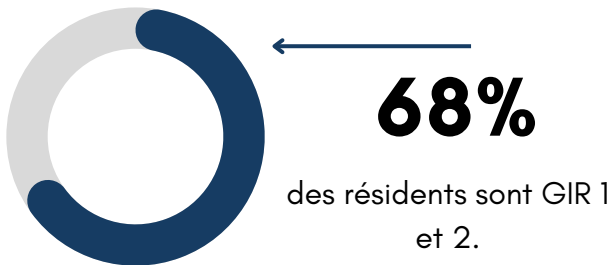


LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

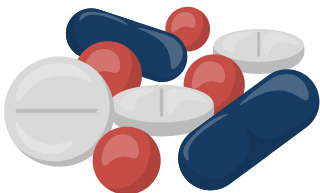


L'ACTIVITÉ MÉDICALE À AJAIN

L'autonomie des résidents



Le suivi médicamenteux



- Au 31 décembre 2023, nous avons observé en moyenne 8,3 lignes de traitement par résident au sein de l'EHPAD Les Signolles.
- L'écart type de cette moyenne varie de 1 ligne à 19 lignes, démontrant une certaine variabilité dans les besoins médicamenteux des résidents.

73%
des résidents présents ont été sous anticoagulants.

65.5%
des résidents présents sur 2023 ont eu un traitement antidépresseur.

42.9%
des résidents présents sur 2023 ont eu un traitement neuroleptique.

89.9%
des résidents présents sur 2023 ont eu un traitement benzodiazépine

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

Autres données de l'année 2023



828

Chutes de résidents



258

avis pharmaceutique au prescripteur



05

MMS (test d'évaluation des fonctions cognitives)



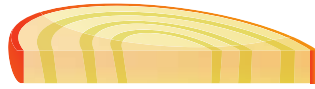
1624

Relevés de tension



35

Résidents en texture mixée



36

résidents en haché / coupé fin



241

Échelles d'évaluation de la douleur



58

relevés de test tinetti

361

prescriptions d'antalgique Pallier 1

0

prescriptions Pallier 2

173

prescriptions de pallier 3

L'ACTIVITÉ MÉDICALE À BOUSSAC

L'autonomie des résidents



54%

des résidents sont GIR 1 et 2.



27%

GIR1

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

Le suivi médicamenteux



Au cours de l'année 2023, 16 résidents ont été sous complément alimentaire.

77.6%
des résidents
présents ont été
sous anticoagulants.

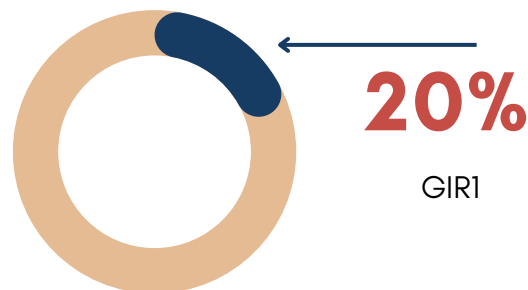
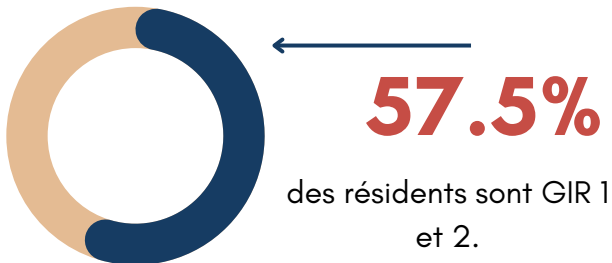
65%
des résidents présents
sur 2023 ont eu un
traitement
antidépresseur.

43.5%
des résidents
présents sur 2023
ont eu un traitement
neuroleptique.

89.4%
des résidents présent
sur 2023 ont eu un
traitement
benzodiazépine

L'ACTIVITÉ MÉDICALE À CHÂTELUS

L'autonomie des résidents



Le suivi médicamenteux



Au cours de l'année 2023, 4 résidents ont été sous complément alimentaire.

77%
des résidents
présents ont été
sous anticoagulants.

30%
des résidents présents
sur 2023 ont eu un
traitement
antidépresseur.

32.5%
des résidents
présents sur 2023
ont eu un traitement
neuroleptique.

70%
des résidents présent
sur 2023 ont eu un
traitement
benzodiazépine

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT AU SEIN DE L'EHPAD D'AJAIN

Le fonctionnement de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI)

La pharmacie à usage intérieur est garante de la sécurisation du circuit du médicament. Les piluliers sont réalisés chaque jour en Dispensation Hebdomadaire Individuelle Nominative (DHIN). Ils sont donnés tous les jours ouvrables à 16h00 dans le sas de la PUI dans les armoires de transport des sections en quantité suffisante jusqu'au prochain jour ouvré. L'équipe de la PUI se compose d'une pharmacienne et de deux préparateurs en pharmacie.



Les chiffres 2023

GESTION DE STOCK - ANNEE	2020	2021	2022	2023
Valeur du stock au 31/12	28766 €	32529 €	34417 €	27929 €
Nombre de commandes réalisées	712	777	916	869
Nombre de lignes de commandes réalisées	2786	2896	3558	3561
Nombre de réceptions réalisées	2872	3026	3499	3348

Par rapport à 2022, le nombre de commandes a diminué (- 5%) mais reste toujours à un niveau élevé par rapport aux années précédentes. Ceci s'explique par le nombre toujours important de rupture de médicaments chez les fournisseurs, imposant plusieurs commandes chez différents fournisseurs pour le même produit

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

L'activité de pharmacie clinique

Nombre de validations pharmaceutiques -ANNEE	2020	2021	2022	2023
Nombre total de prescriptions	6220	7021	6876	3708
Nombre de prescriptions validées en accord	5704 Soit 91.70 %	6452 Soit 91.90 %	6264 Soit 91.10 %	3388 Soit 91.37 %
Nombre de prescriptions validées en désaccord ou en attente	23 Soit 0.3 %	64 Soit 0.91 %	137 Soit 1.99 %	212 Soit 5.17 %
Nombre de prescriptions sans objet (ex : ordonnance arrêtée avant le début de traitement...)	493 Soit 7.93 %	505 Soit 7.19 %	475 Soit 6.91 %	108 Soit 2.91 %

*Détection par le pharmacien d'une contre-indication, d'une interaction médicamenteuse grave, d'un problème de posologie.

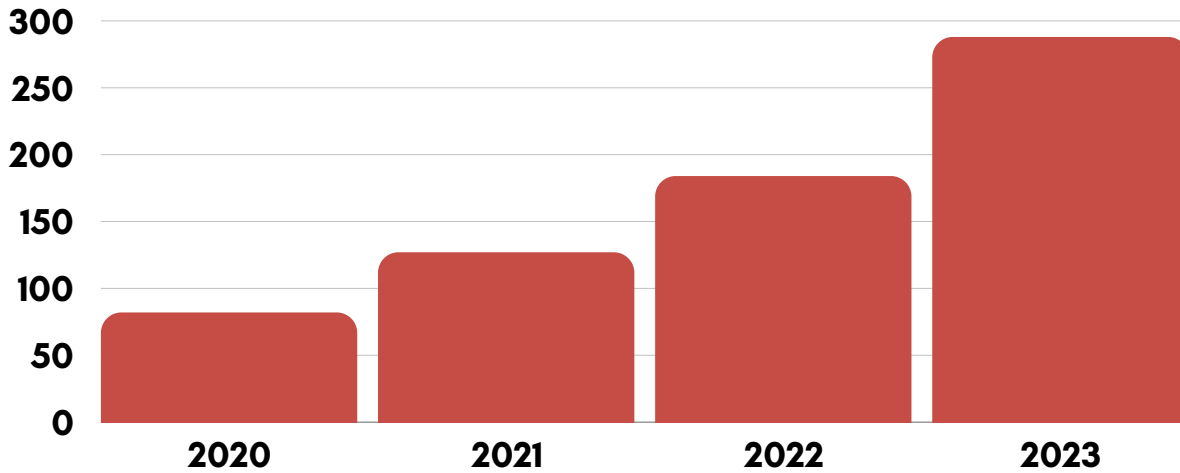
Le nombre d'ordonnance est en très net recul par rapport à 2022 (- 46 %). En dehors des difficultés de recrutement d'un personnel médical pérenne, cela s'explique par un changement de pratiques. Ainsi, **la pertinence de l'intégralité des prescriptions des résidents a pu être évaluée par le médecin référent avec l'aide du pharmacien**, cette revue de prescription reposant sur les bonnes pratiques gériatriques (diminution du nombre de lignes de prescription, utilisation de benzodiazépine à demi-vie courte, diminution de dose d'hypnotiques...).

Ce travail entre le pharmacien et le médecin a ainsi permis de diminuer le nombre de renouvellement de prescriptions inutiles et est amené à se poursuivre ultérieurement (au moins une fois par an).

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

Nombre d'avis pharmaceutiques réalisés :

(avis formulé par le pharmacien suite à l'analyse des prescriptions pour un changement ou une optimisation du traitement médicamenteux)



Le nombre d'avis pharmaceutiques ne cesse d'augmenter depuis 2020, montrant un travail de conciliation et de coopération accrue entre le médecin et le pharmacien et un meilleur suivi thérapeutique.

L'activité de préparation

Le reconditionnement des spécialités pharmaceutique par le système ETICONFORM permet l'identification des spécialités pharmaceutiques jusqu'à l'administration.

Nombre de reconditionnements de médicaments - ANNEE	2020	2021	2022	2023
Nombre total de spécialités	580	634	904	694
Nombre total de doses	101823	73928	77024	73177

Le nombre de spécialités reconditionnées a fortement augmenté entre 2020 et 2022, du fait des reconditionnements pour les résidents en hébergement temporaire. Depuis 2023, les spécialités déjà référencées sont utilisées préférentiellement, permettant une meilleure gestion du stock et un moindre reconditionnement.

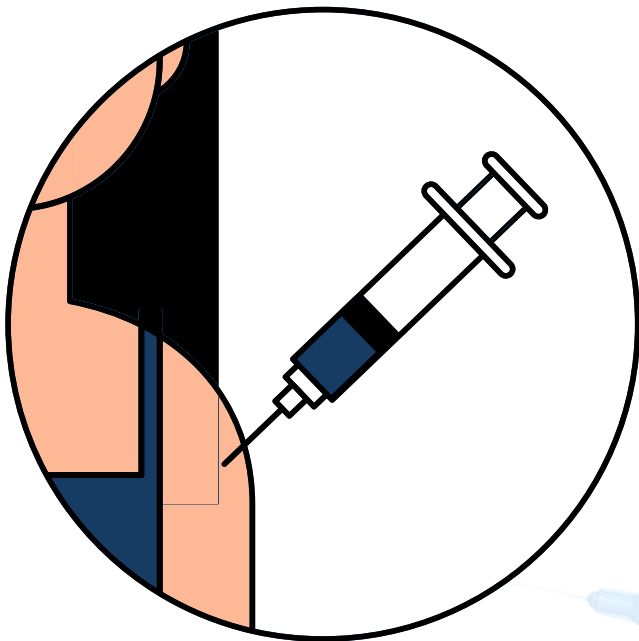
LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

VACCINATION ET LUTTE CONTRE LES VIRUS DE L'HIVER - EHPAD D'AJAIN

L'EHPAD d'AJAIN a renouvelé sa mention « établissement engagé dans la lutte contre les virus de l'hiver »

En 2022, l'établissement avait reçu une mention spéciale « établissement engagé dans la lutte contre les virus de l'hiver ». Cette mention avait été décernée aux EHPAD engagés dans la réalisation d'une série d'actions visant à promouvoir la vaccination grippe/COVID et à améliorer la couverture vaccinale des résidents et du personnel.

En 2023, cette même démarche a été renouvelée pour une durée de 3 ans (de 2023 à 2025), l'établissement a donc renouvelé son engagement dans la lutte contre les virus de l'hiver auprès de l'ARS. Chaque année, l'établissement devra faire un retour auprès des instances administratives de son engagement.



Les chiffres de la vaccination pour 2023

- 97 résidents vaccinés contre la covid en octobre 2023 (une seule campagne a été réalisée sur l'établissement : campagne hivernale de 2023)
- 133 résidents vaccinés contre la grippe



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT - EHPAD DE BOUSSAC ET CHÂTELUS

Le fonctionnement de la pharmacie à usage intérieur (PUI)

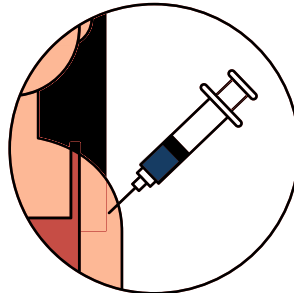
La pharmacie d'usage intérieur de l'EHPAD de Boussac est garant de la sécurisation du circuit du médicament. Les piluliers sont réalisés chaque jour en Dispensation Hebdomadaire Individuelle Nominative (DHIN). L'équipe de la PUI se compose d'une pharmacienne et d'une préparatrice en pharmacie.



Vaccination et lutte contre les virus de l'hiver : les chiffres pour 2023

À BOUSSAC

- 63 résidents vaccinés contre la covid en novembre 2023
- 71 résidents vaccinés contre la grippe



À CHÂTELUS

- 20 résidents vaccinés contre la covid en novembre 2023
- 33 résidents vaccinés contre la grippe

TOP 10 des médicaments : Boussac et Châtelus

1. VACCIN PFIZER COVID - inj
2. DOLIPRANE 500 mg, gélule
3. INFLUVAC TETRA, suspension injectable en seringue préremplie. Vaccin grippal inactivé à antigènes de surface
4. ZYMAD 80 000 UI, solution buvable en ampoule
5. OROKEN 200 mg, comprimé pelliculé
6. DOLIPRANE 1000 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose
7. Econazole nitrate 1% poudre usage local
8. LASILIX 40 mg, comprimé sécable
9. VACCIN PFIZER COVID - inj
10. FORTIMEL - sol buy



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

ACTIVITÉ ET SOINS INFIRMIERS

L'organisation de l'encadrement soignant

L'encadrement de la Direction Commune se répartit comme suit :

- Une Cadre Supérieure de Santé, qui est positionnée sur la direction commune. Ses missions consistent à faire un lien entre les établissements, harmoniser les pratiques et faire profiter à chacun des EHPAD des points forts des autres. Elle a en charge la gestion des agents soignants sur les EHPAD
- 4 Cadres de Santé sont positionnés sous la responsabilité de la CDSS :
- 1 cadre (de formation IDE), à l'EHPAD de Boussac
- 1 cadre apprenant (de formation IDE) dont les missions sont partagées entre l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix, un service d'hébergement et l'Accueil de jour d'Ajain
- 1 cadre diplômée (de formation IDE) positionnée sur l'EHPAD d'Ajain
- 1 cadre apprenant (de formation PPH) dont les missions sont partagées entre un service à Ajain et les PUI de Boussac et Ajain



L'Organisation infirmière

Un infirmier diplômé d'état (IDE) qui exerce en EHPAD doit avoir de multiples connaissances sur l'ensemble des pathologies qui touchent les personnes âgées. Ainsi, ses connaissances doivent être vastes et non exhaustives. Confronté à la fin de vie, l'infirmier en EHPAD se doit d'avoir une sensibilisation concernant les soins palliatifs et la prise en charge de la douleur.

Les 3 EHPAD de la Direction Commune ne bénéficient pas d'une présence médicale continue, ainsi l'IDE en poste est confronté régulièrement à des situations d'urgence qui nécessitent du sang-froid et des connaissances pointues en premiers secours.

Au sein de l'EHPAD d'Ajain, 4 IDE interviennent tous les jours et se répartissent sur les différentes unités de l'établissement.

Au sein de l'EHPAD de Boussac il y a au minimum une IDE tous les jours, et une IDE à Châtelus.

Pour l'EHPAD Les 4 Cadrans, en ce qui concerne les soins palliatifs, après examen en équipe, aucune intervention de l'équipe mobile n'a été nécessaire en 2023. Ces soins ont été pris en charge par le Dr. DENOST.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

L'ACTIVITÉ SOIGNANTE 1/2

L'aide-soignant (AS) : rouage central du soin en EHPAD



L'aide-soignant (AS) en EHPAD est lui aussi sensibilisé à la polypathologie de la personne âgée. Il se doit de faire preuve de vraies capacités relationnelles car il fait partie de l'environnement social du résident. L'AS est positionné au niveau des soins de nursing dans leur globalité.

L'Agent de Service Hospitalier (ASH) : garant de la prise en charge hôtelière



L'Agent de Service Hospitalier (ASH) est positionné essentiellement sur l'entretien des locaux, des chambres, mais aussi de l'aide au repas (distribution et aide à la prise de repas). Il a un rôle lui aussi important dans l'environnement proche du résident (relationnel, lien avec les AS).

Les indicateurs de suivi des actes aides-soignants



Depuis mai 2022 il a été mis en place des indicateurs qui servent à faire un suivi mensuel des actes aides-soignants et infirmières, dans un but d'amélioration des pratiques. Ils sont sortis mensuellement sur l'ensemble des 3 EHPAD. Ils sont analysés en réunion d'encadrement. Les anomalies sont discutées lors de ce point et des axes d'amélioration sont mis en place pour permettre de les améliorer.

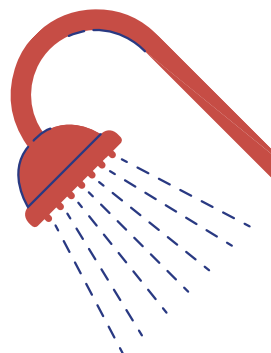
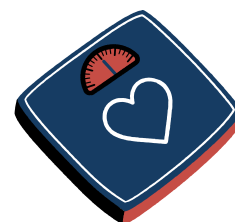
Ces indicateurs sont présentés en CVS dans une logique de transparence. Ces indicateurs peuvent être multiples et permettent un focus sur des actes cibles. Ainsi, dans un premier temps, il a été choisi de les axer sur :

- le suivi des poids pour surveiller l'IMC et alerter en cas de perte de poids significative
- le nombre de douches quotidiennes avec pour objectif que chaque résident puisse bénéficier d'une douche par semaine minimum.
- les GMP qui permettent d'harmoniser les prises en soins sur les différents services
- les GIR pour évaluer l'évolution de l'autonomie au sein des différents services

Le suivi de ces indicateurs permet d'ajuster les soins aides-soignants au plus juste du bien-être du résident tout en harmonisant les pratiques.

Au fil du temps, d'autres indicateurs vont apparaître, dans un souci de continuité d'amélioration des prises en soins.

Ainsi nous pourrons voir sur un versant plus IDE : le suivi des tensions, le suivi de la dénutrition etc.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

L'ACTIVITÉ SOIGNANTE 2/2

Travail sur les nuits



Guide de nuit

L'année 2023 a permis de voir naître « Le Guide de Nuit », document présenté sous forme de livret, pour permettre de guider les IDE et les AS de nuit vers une meilleure prise en soins des résidents des EHPAD de Boussac et Châtelus-Malvaleix.

Nous sommes partis du constat que les résidents de Boussac et Châtelus ne bénéficiaient pas d'une présence IDE.

Les AS en poste sur ces 2 établissements sont des soignants expérimentés et qui ont l'habitude de fonctionner avec un lien vers la régulation du CH de Guéret. Toutefois, un appui IDE téléphonique sur des questionnements concernant des situations non urgentes peut être aidant.

L'objectif premier est de permettre une réassurance de l'AS en poste en ayant au téléphone une IDE.

L'idée première n'est pas de perdre du temps sur une situation urgente, mais de permettre d'éviter un appel vers le Centre Hospitalier pour des situations non préoccupantes.

Le logiciel Osiris a été revu de façon à ce que les IDE de nuit soient en capacité de trouver toutes les informations utiles pour leur permettre une réponse de qualité. Un accès distant leur a été installé sur l'un des PC d'Ajain.

Les protocoles médicaux ont été validés par le médecin coordinateur en poste. Ces protocoles couvrent les principales situations qui peuvent se rencontrer de jour comme de nuit et permettent de guider de façon sécurisée les agents sur leurs pratiques.

Le Guide de Nuit sera accessible à l'ensemble des 3 établissements sur l'année 2024.

Formation des agents de nuit

Une formation sur le travail de nuit a été organisée sur 3 jours pour l'ensemble des agents de nuit des 3 établissements de la Direction Commune.

Cette formation avait pour objectif de permettre aux agents de nuit (As et IDE) de pouvoir échanger sur leurs pratiques, mieux se connaître et ainsi créer une cohésion avec des agents qui de par leurs horaires sont isolés.

Respect du sommeil

Une réflexion a été entamée en lien avec la formation des agents de nuit sur le respect de la qualité du sommeil des résidents, les temps de change, et l'harmonisation des pratiques sur les 3 établissements en gardant pour objectif premier de garantir au mieux le respect du sommeil des résidents.



Projets soignants

Les 3 établissements de la Direction Commune regorgent de personnels motivés qui ont envie d'impulser de nouvelles dynamiques.

Il a été demandé aux IDE d'Ajain de réfléchir sur des projets qu'ils souhaiteraient mener pour l'amélioration du quotidien des résidents et de leurs conditions de travail.

Toutes les idées seront bonnes à prendre et les moyens seront mis en place pour leur permettre de faire vivre leur projet.

Ces projets, menés par les IDE seront partagés avec des AS, ASH, diététicienne, psychologues ou ergothérapeutes de leur choix. L'objectif est de faire travailler ensemble sur un sujet porteur l'ensemble des agents présents, tout grade confondu sur des sujets qui leur tiennent à cœur.

Il sera proposé cette même opportunité aux IDE des EHPAD de Boussac et Châtelus.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

PERMANENCE DES SOIGNANTS ET TRANSPORTS SANITAIRES

Organisation de la permanence médicale et paramédicale : Présence d'IDE de nuit à Ajain

Sur le site d'Ajain, une IDE de nuit assure la continuité des soins techniques. Ainsi, une présence IDE de nuit permet d'augmenter les capacités en soins techniques (perfusions IV, pose de sonde urinaire, électrocardiogramme d'urgence en cas de douleur thoracique, alimentation par voie naso-gastrique...) et de maintenir les résidents au sein de l'EHPAD. Cette possibilité de médicalisation sur site évite le traumatisme d'une hospitalisation et le maintien de la personne âgée dans son lieu de vie. Elle permet aussi d'éviter un passage aux urgences et une mise en tension du centre hospitalier de recours.

Nos établissements de Boussac et -Châtelus-Malvaleix ne disposent pas d'une infirmière (IDE) de nuit. Un travail est toutefois en cours afin de déployer une astreinte téléphonique IDE de nuit sur l'ensemble de la Direction Commune.



Transports sanitaires sur la Direction Commune

Le nombre de transports programmés sur l'année 2023

Mois	Nombre
Janvier	31
Février	28
Mars	31
Avril	27
Mai	33
Juin	23
Juillet	19
Août	28
Septembre	26
Octobre	33
Novembre	27
Décembre	24

Ces RDV sont essentiellement à destination de l'hôpital de Guéret, pour la plupart. Il faut noter que les résidents ont le choix pour les transports (dès leur entrée). A défaut, nous avons un transporteur pour leur prise en charge.

Les hospitalisations programmées sont dépendantes de la prise en charge des pathologies propres à chaque résident.

Pour ce qui concerne les hospitalisations en urgence, elles sont mises en place par un appel au 15 et un passage par les urgences du CH de Guéret.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

INTERVENANTS MÉDICAUX EXTERIEURS 1/2

Sur l'EHPAD Les Signolles

19 journées de présence de l'EMPPA → **10** patients pris en charge → **27** entretiens → **01** hospitalisation

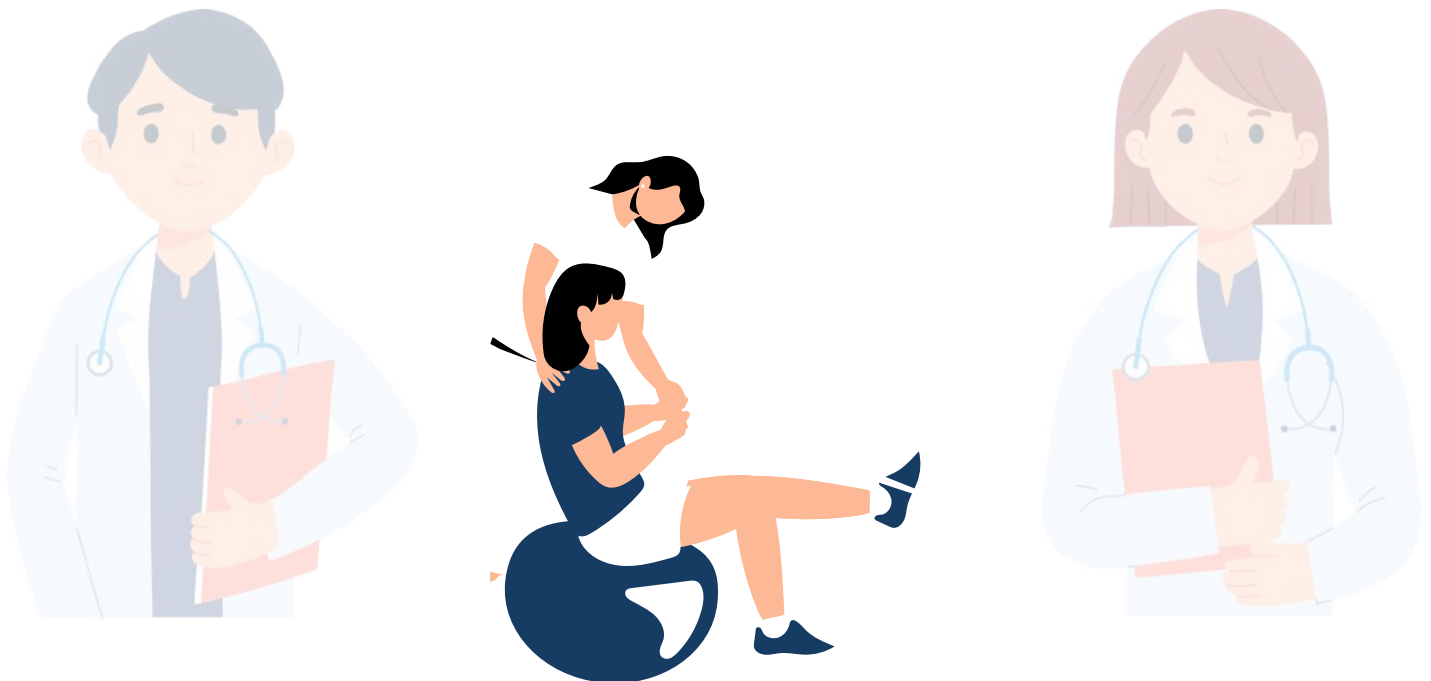
09 9 résidents ont bénéficié de l'EMSP

0 présence de kinésithérapeute

Nous avons environ 12 médecins généralistes qui sont intervenus au sein de l'EHPAD.

Sur les EHPAD Eugène Romaine & Châtelus-Malvaleix

- Sur l'EHPAD Eugène Romaine : DR DAGARD Philippe. Et Cindy RENARD qui intervient en tant que kinésithérapeute selon les besoins.
- Châtelus-Malvaleix : Dr DENOST-LEMASSON Dominique



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

INTERVENANTS MÉDICAUX EXTERIEURS 2/2

Art-thérapie & Gym douce

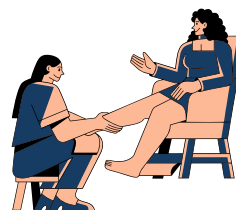
Au sein de nos établissements, plusieurs intervenants médicaux extérieurs ont contribué au bien-être des résidents :

Pour la gymnastique douce, c'est l'Association Siel Bleu qui intervenait, à raison de 6h hebdomadaires sur l'EHPAD d'Ajain dont 4 séances collectives d'une heure, une heure consacrée aux séances individuelles et 1 heure dédiée à l'Accueil du jour.

Il y avait entre 5 et 12 résidents par heure de gym.

Il est important de noter que les cours de gym douce étaient principalement du sport adapté assis sur une chaise, l'idée étant de favoriser le maintien de la mobilité et du bien-être physique des résidents.

A Boussac & Châtelus : il y avait une séance tout au long de l'année le lundi à 11h pour une vingtaine de résidents et deux séances le vendredi de 14h à 15h pour une dizaine de résidents et de 15h à 16h des petites séances particulières.



De plus, une mention spéciale est accordée à la Médiation avec 36 séances sur l'année à l'EHPAD Les Signolles.

Sans oublier l'intervention de la pédicure podologue et l'art-thérapie, orchestrée par P'Art Si Par La, avec la participation de Sandrine Pelletier et Aurélie Vandaud.

Interventions d'art-thérapie musique assurées par Aurélie Vandaud

Ajain

36 semaines de 4,5 heures hebdomadaires du 3 janvier au 27 juin puis du 19 septembre au 19 décembre.

Boussac

17 séances de 1,5 heures du 21 février au 27 juin

Châtelus

5 séances du 3 au 31 janvier et du 14 séances de 1,5 heures du 19 septembre au 19 décembre

Les ergothérapeutes

Les ergothérapeutes présents sur le site d'Ajain se déplacent également sur les sites de Boussac et Châtelus-Malvaleix.

Ainsi, M. BARRIER se rend sur le site de Boussac et Mme BAYARD sur le site de Châtelus-Malvaleix une fois par mois pour proposer un accompagnement aux agents pour la prise en charge de résidents qui le nécessitant des soins particuliers. Ils peuvent aussi se rendre disponibles chaque fois que de besoin.

Notre équipe d'ergothérapeutes peut proposer du matériel adapté aux handicaps des résidents pour pallier à des déficiences et rendre leur quotidien plus serein.

Leurs déplacements sur les 3 sites permettent une proximité avec l'ensemble des soignants et une meilleure adaptation des pratiques et des conditions de travail.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

LA TÉLÉMÉDECINE

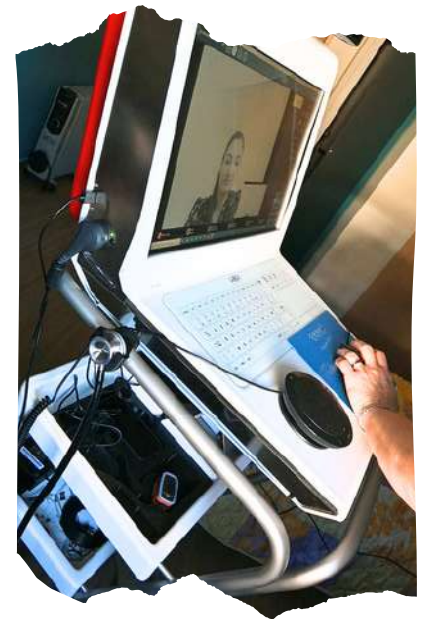
L'activité de télémédecine au sein de l'EHPAD Les Signolles



La télémédecine est une pratique médicale à distance recourant aux nouvelles technologies. Grâce au financement de l'ARS Nouvelle Aquitaine, l'EHPAD d'Ajain a pu être équipé. Ses usages sont aujourd'hui en plein développement et l'année 2024 verra une utilisation pleine et entière de l'outil. La télémédecine permet d'éviter des trajets et temps d'attente inutiles.

L'expérimentation "Télédent"

Il s'agit d'un service de téléconsultation diagnostique en odontologie, en partenariat avec le Centre Hospitalier de Guéret depuis plusieurs années. Cette méthode de consultation à distance permet d'apprécier, outre la pathologie dentaire, la capacité masticatoire et la qualité de la réhabilitation prothétique des personnes en perte d'autonomie, actuellement en carence de soins dentaires, en raison de la démographie défavorable des chirurgiens-dentistes.



L'activité de télémédecine en 2023

13

demandes de télé-expertise cardio en 2023, avec retour du cardiologue.

95

demandes de Vidéo-Endo-Buccale



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

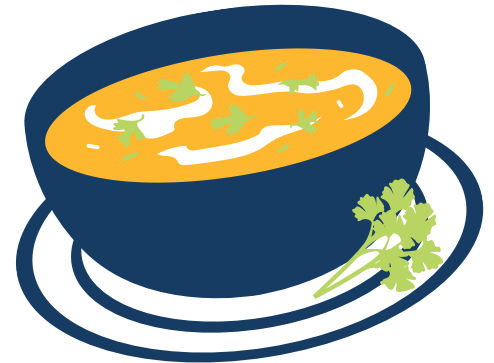
LA POLITIQUE NUTRITIONNELLE

Le référentiel alimentaire et nutrition

L'alimentation fait partie intégrante des soins et à un impact majeur sur la santé des convives notamment les personnes hospitalisées et des résidents en Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

La définition de l'offre alimentaire ainsi que l'organisation de la production et de la distribution des repas permettent de garantir une alimentation qui respecte les besoins nutritionnels des convives. Pour ce faire, il est primordial d'intégrer à cette définition les contraintes liées aux différentes pathologies prises en charge ainsi que les attentes des différentes catégories des consommateurs.

Le présent document constitue le référentiel de l'offre alimentaire de l'Unité Centrale de Production Alimentaire des EHPAD d'Ajain (Les Signolles), de Boussac (Eugène Romaine) et Châtelus-Malvaleix (Les 4 Cadrans). Celui-ci est destiné à tous les acteurs intervenants.



Le référentiel se développe en plusieurs points

1. Identification des familles de consommateurs :

- Adultes & Self
- Enfants
- Personnes âgées



2. Besoins nutritionnels par famille de consommateur

Objectifs nutritionnels spécifiques aux Personnes âgées en institution ou structure des soins et en cas de portage à domicile :

Pour lutter contre la dénutrition :

- Garantir un apport énergétique suffisant,
- Améliorer la qualité des apports en protéines,

Pour atteindre les objectifs nutritionnels généraux :

- Augmenter les apports en calcium,
- Maintenir des apports en vitamines (fruits, légumes) et en fibres,
- Assurer des apports en eau suffisants et réguliers
- Rééquilibrer les apports en acides gras.

3. Répartition des apports nutritionnels de la journée

4. Définition de la mise en œuvre opérationnelle

Déclinaison du plan alimentaire en menus suivant les saisons. Pour chaque saison, un cycle de 6 semaines de menus est créé.

5/Qualité des matières premières utilisées

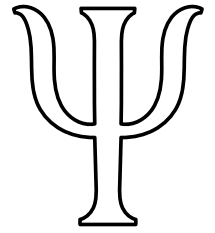
Augmentation d'utilisation des produits issus de l'agriculture biologique, de l'agriculture durable, de produits frais et bruts.

6/Alimentations thérapeutiques et textures

- Enrichissement de l'alimentation en protéines réalisé
- Réalisation des textures modifiées par la cuisine
- NB : Pour les personnes présentant un diabète ou une hypercholestérolémie ainsi qu'une hypertriglycéridémie, l'alimentation standard et équilibrée est maintenue

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE (1/2)



Le service psychologique : Au service du bien-être psychique des résidents et de son entourage

L'accompagnement psychologique à Ajain

Le service de psychologie à l'EHPAD d'Ajain est composé d'une psychologue, Émilie BARLOT, présente sur l'établissement les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 16h30. L'objectif est de contribuer au bien-être psychique des personnes accueillies dans l'établissement par des entretiens individuels et/ou des ateliers en groupe. Elle intervient sur les différents secteurs de l'EHPAD auprès des résidents et de leur entourage. Elle intervient également à l'accueil de jour de l'établissement auprès des usagers, des équipes et des familles sous forme d'ateliers remue-méninges et lors des entretiens de préadmissions ainsi que des bilans famille.



Elle participe aux repas thérapeutiques afin de développer un lien de confiance avec les usagers, faire partie de leur environnement à l'ADJ et créer ainsi une familiarité et une proximité.

Au niveau institutionnel, elle peut enfin participer aux réunions et transmissions et échanger avec les professionnels selon les besoins.

Les interventions au cours de l'année 2023

624

Nombre d'interventions totales EHPAD & accueil de jour à la fois auprès des résidents/usagers que leur entourage et échanges avec les collègues

340

Nombre d'interventions totales au sein de l'EHPAD

284

Nombre d'interventions totales hors temps d'échange et travail de préparation nécessaire au niveau de l'accueil de jour.



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

Cette partie fournit les chiffres clés sur l'activité de l'hébergement, du SSIAD et de l'accueil de jour. Dans son édition 2022, elle présente la procédure et la politique d'admission.

LA POLITIQUE D'ADMISSION

Nos différents établissements reçoivent des demandes d'admission par deux canaux :

des demandes informatisées par la plateforme ViaTrajectoire



des demandes par envoi de dossier papier

ou



Dès lors que ces demandes sont reçues, elles sont immédiatement analysées par le médecin coordonnateur. Celui-ci émet un avis sur l'admission, en appréciant la possibilité par l'EHPAD d'assurer les soins médicaux dont a besoin la personne. Il s'agit de déterminer si celle-ci n'a pas de poly-pathologies qui justifieraient une orientation vers une Unité de Soins de Longue Durée, ou une unité spécialisée pour des résidents à profil spécifique (besoins de soins psychiatriques).

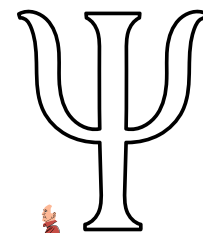
La Cadre Supérieure de Santé échange avec le médecin, et étudie quant à elle le besoin en soins et la disponibilité d'une place adaptée à la personne, quand celle-ci a besoin d'un lit en unité protégée.

Après cette étude du dossier, la personne se voit proposer une place, ou est mise sur liste d'attente si aucune place n'est disponible. Exceptionnellement, si l'accueil en EHPAD n'apparaît pas le plus adapté, un avis défavorable est émis et expliqué à la famille.

La Coordinatrice Parcours Résidents Entourage s'assure quant à elle de la complétude du dossier administratif pour valider l'entrée, et de la remise des documents à la personne et la famille. Elle s'entretient avec les familles pour faciliter les démarches et garantir la qualité de l'information délivrée aux familles et résidents au moment de l'admission.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE (2/2)



L'accompagnement psychologique à Boussac & Châtelus

Le service de psychologie est composé d'une psychologue, Barbara VIAL, présente de 9h à 17h pour l'EHPAD de Boussac les lundis, mardis, plus une demi-journée les vendredis et les jeudis pour l'EHPAD Châtelus-Malvaleix. Elle intervient à la demande des professionnels, des résidents ou de l'entourage, mais aussi de sa propre initiative, auprès de résidents qui présentent des troubles affectant comportement, cognition, socialisation ou émotions.

L'objectif est à la fois d'évaluer ces troubles mais aussi de proposer des pistes d'amélioration et/ou de prise en charge pour le bien-être du résident. Selon les besoins, elle peut être amenée à faire passer des tests qui évaluent les compétences ou les troubles cognitifs, sociaux, émotionnels mais aussi leurs capacités de résilience face aux difficultés de tout ordre.

Par ailleurs, pour favoriser l'intégration et le bien-être de la personne âgée dans nos résidences, elle mène avec chaque résident (à l'entrée puis tous les ans ou plus si nécessaire) des entretiens dédiés à la mise en place du Plan d'Accompagnement Personnalisé, outil de travail de référence, évolutif, centré sur les besoins et projets du résident.

Recrutée fin septembre 2023, Barbara Vial, a travaillé, en 2023, 32,5 jours pour l'EHPAD de Boussac et 13 jours pour celui de Châtelus. Elle exerce en pluridisciplinarité avec :

- les équipes soignantes (cadres de santé, PASA, infirmiers, aide-soignants, ergothérapeutes), mais aussi avec les intervenants extérieurs (médecins, kinésithérapeutes, infirmière psychiatrique) ;
- notre assistante sociale et les services de protection des majeurs lorsqu'ils sont impliqués ;
- l'entourage (famille, amis proches) qui sont autant de ressources et de repères pour la personne âgée.

Sur Boussac, elle intervient également en appui au PASA : analyses de cas, passation des tests et animation d'ateliers ou de groupes de paroles thérapeutiques.

Sur nos deux structures, elle anime les groupes d'analyse des pratiques professionnels récemment mis en place.

Pour la direction commune, elle contribue au groupe de travail sur notre nouveau Plan d'Accompagnement Personnalisé.

En plus des échanges informels avec de nombreux résidents dans les espaces de vie commune, de la participation aux transmissions des soignants et différents groupes de réunion pluridisciplinaires, nous pouvons noter aussi une prise en charge relative à des évaluations, entretiens et suivis cliniques. Chaque entretien donne lieu à un compte-rendu qui est partagé avec les équipes. En 2023, cela a concerné :

22

22 résidents sur Boussac, ce qui a donné lieu à 43 entretiens

10

résidents sur Châtelus-Malvaleix ce qui a donné lieu à 16 entretiens.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE ET SERVICE ERGOTHÉRAPEUTE

Le service d'ergothérapie : acteur central de la prévention

Les missions du service d'ergothérapie consiste à améliorer l'indépendance et l'autonomie des résidents et à mettre en œuvre des actions de réadaptation, de rééducation, de prévention, de confort et de sécurité. De plus, le service d'ergothérapie effectue une gestion active du matériel nécessaire au confort et à l'autonomie du résident (fauteuil roulant, matelas à air, coussin de positionnement...).

Outre ces missions, le service participe activement au projet architectural, au projet d'établissement ainsi qu'à d'autres projets (projet anti chute ARS). Les ergothérapeutes ont réfléchi à la remise en place des commissions anti chute pour l'année 2024.



Par ailleurs, notre service d'ergothérapie constitué de Hélène BAYARD et Antoine BARRIER accueillent régulièrement des stagiaires de l'école d'ergothérapie de Limoges. Ils interviennent aussi de façon ponctuelle sur les EHPAD de Boussac et Châtelus-Malvaleix. Au cours de l'année 2023, les ergothérapeutes ont également fait réception de l'Activ'Tab.

Nous effectuons des visites à domicile pour des retours et aménagements en lien avec l'Assistante Sociale.

En 2023, le service a réparti ses activités comme suit :

25%

pour la réadaptation de la mobilité et des transferts.

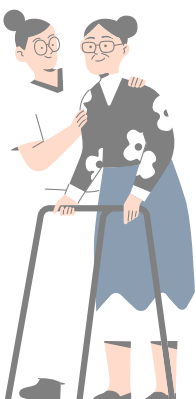


25%

pour la communication et l'échange d'informations avec divers professionnels (tels que les soignants, les assistants sociaux, les psychologues, etc.).

50%

pour le positionnement et l'installation des résidents présentant des troubles posturaux, que ce soit en position assise ou allongée, ainsi que pour la recommandation d'aides techniques appropriées.



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ET PERMANENT - EHPAD LES SIGNOLLES (1/5)

La population accueillie

Données générales

Au 31/12/2023, 171 résidents étaient hébergés à l'EHPAD, dont 167 en hébergement permanent et 3 en hébergement temporaire et 1 en Hébergement temporaire d'urgence (HTU).

Sur l'année 2023, 229 résidents ont été accueillis en hébergement permanent, et 32 en hébergement temporaire dont 10 en hébergement temporaire d'urgence.

L'âge des résidents

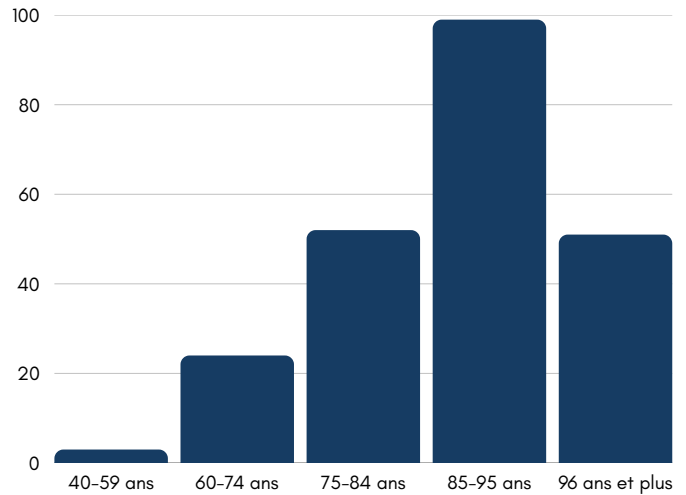
En hébergement, la majorité des résidents a entre 85 et 99 ans. La moyenne d'âge est stable par rapport à fin 2023, où elle était de 81.53ans.

Sur 2023 3 résidents sont accueillis en dérogation (résidents de moins de 60 ans).

Age moyen au 31/12/23

L'âge moyen des résidentes est de 87.19ans, celui des résidents est lui de 82.02 ans.

	2021	2022	2023
Age moyen	85,93	86,24	86,18
Age moyen HP	85,93	86,36	86,72



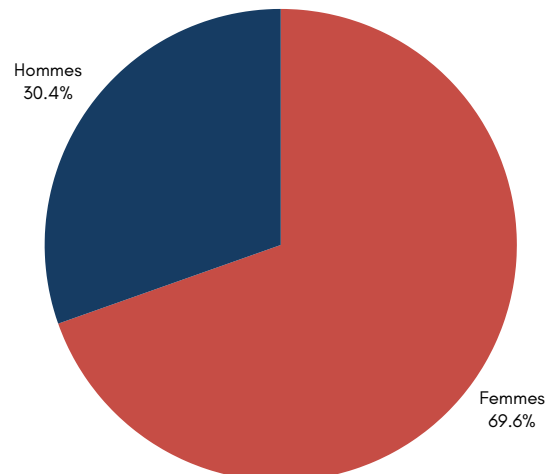
Pyramide des âges au 31/12/2023

La répartition femmes/hommes

Au 31 décembre 2023, l'EHPAD est le lieu de vie, permanent ou temporaire, de 120 résidentes et 52 résidents. Les femmes sont ainsi plus de 2 fois plus nombreuses que les hommes.

Sur l'année 2023, 162 femmes et 67 hommes ont été résidents de l'EHPAD.

Au 31/12	2021	2022	2023
Ratio F/H	2.28	2.33	2.30



Répartition hommes/femmes au 31/12/2023

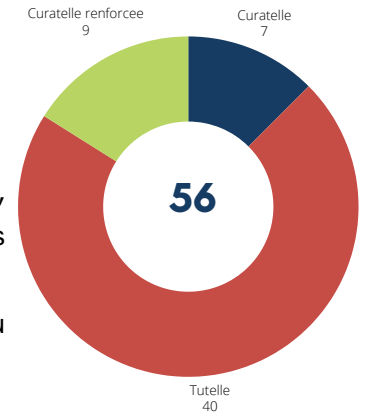
LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ET PERMANENT - EHPAD LES SIGNOLLES (2/5)

Les résidents bénéficiant d'une mesure de protection

Au 31 décembre 2023, 56 résidents bénéficiaient d'une mesure de protection, majoritairement une mesure de tutelle, soit un peu moins de 23.97% des résidents en hébergement permanent.

Sur l'ensemble de l'année 2023, 50 résidents de l'EHPAD ont bénéficié au cours de leur séjour d'une mesure de protection.



Les résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement (hébergement permanent)

Au 31 décembre 2023, parmi les 167 résidents en hébergement permanent, 46 résidents bénéficiaient de l'aide sociale à l'hébergement, dont 10 hors département.

Sur l'ensemble de l'année 2023, 67 résidents de l'EHPAD ont bénéficié au cours de leur séjour de l'aide sociale à l'hébergement. Parmi eux, 53 étaient Creusois.

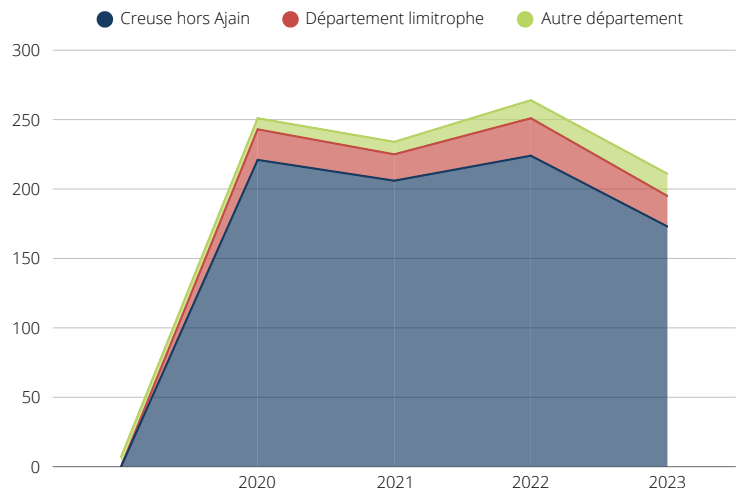
	2021	2022	2023
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale au 31/12	55	58	56
Aide sociale hors Creuse	9	12	10
Proportion des bénéficiaires au 31/12	28.5%	31.4%	33.53%
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale sur l'année	68	84	67
Dont Creuse	59	68	53

L'origine géographique des résidents

Les résidents accueillis en hébergement permanent au cours de l'année 2023 pour la majorité du département de Creuse : 173 résidents. Cette proportion est relativement stable : nous étions à 224 en 2022.

Les résidents de départements limitrophes étaient 22 en 2023.

Quant aux résidents de départements non limitrophes, ils étaient au nombre de 16 en 2023 contre 13 en 2022.



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

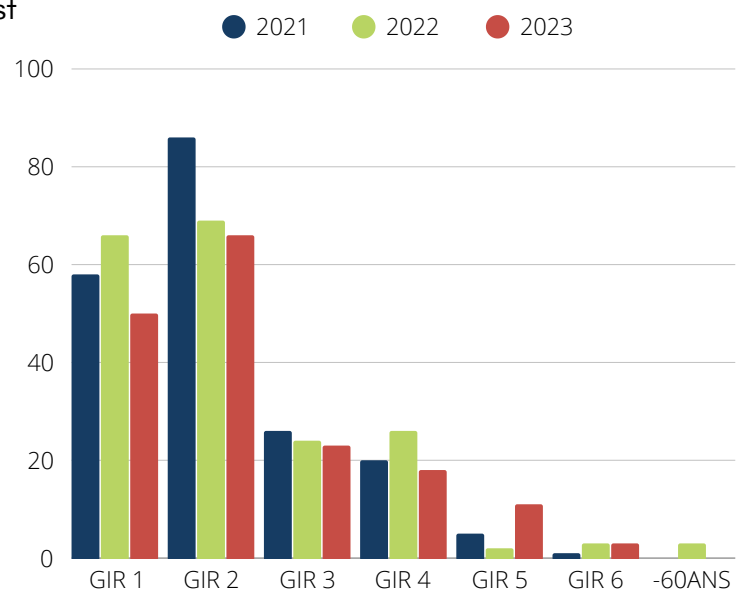
L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ET PERMANENT - EHPAD LES SIGNOLLES (3/5)

Les résidents selon leur niveau de dépendance

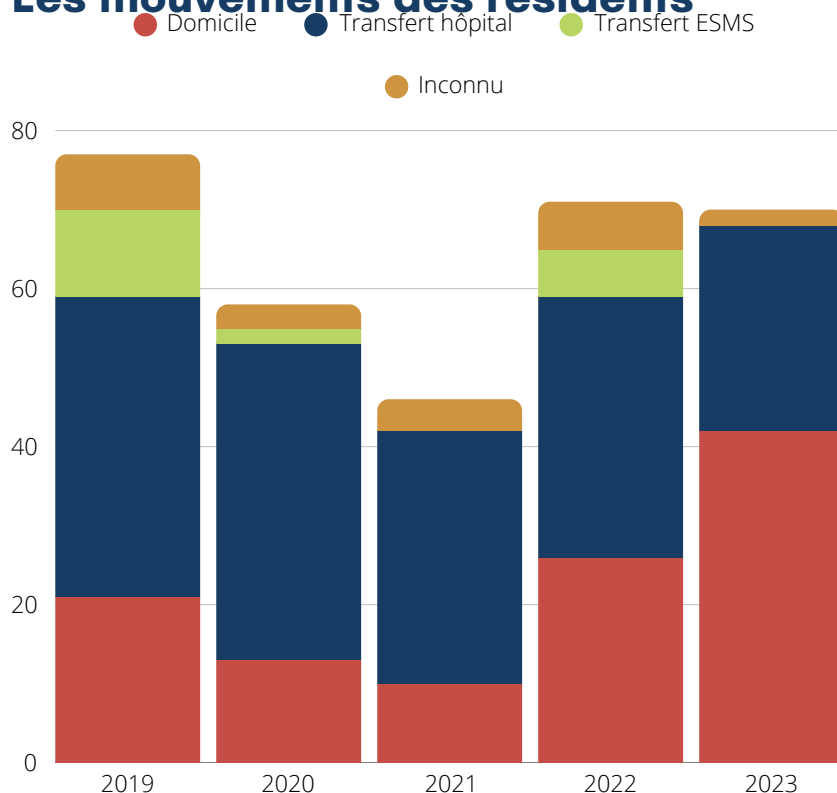
Au 31 décembre 2023, la majorité des résidents est en GIR 1 ou 2.

Année	2021	2022	2023
GMP	801,63	808,66	767

À noter qu'il s'agit du dernier GMP 767 connu au 31/12/2023, et non nécessairement le GMP retenu pour le calcul de la dotation dépendance ou la répartition par GIR en facturation.



Les mouvements des résidents



Les entrées par origine (hébergement permanent)

Une majorité des résidents entrés en 2023 étaient hospitalisés au moment de leur entrée. C'était déjà le cas en 2021 et 2022. Environ un tiers des résidents étaient à domicile.

Enfin, 21 résidents sont admis en unité protégée en 2023.

Les entrées en hébergement temporaire

En 2023, l'EHPAD a accueilli 32 résidents en hébergement temporaire, pour un total de 901 jours.

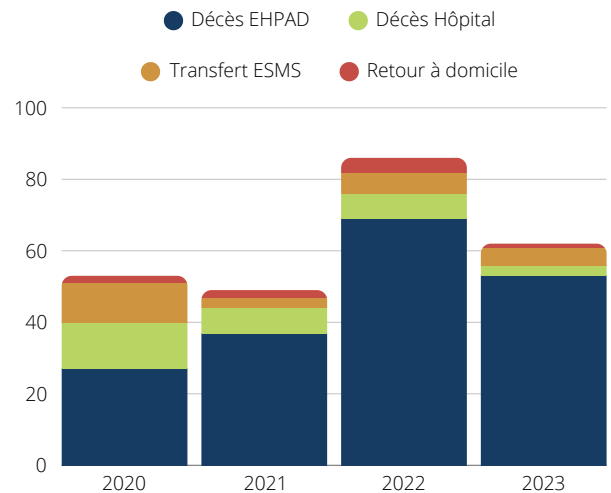
LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ET PERMANENT - EHPAD LES SIGNOLLES (4/5)

Les sorties par motif (hébergement permanent)

Au cours de l'année 2023, nous avons enregistré en tout 56 décès.

C'est le premier motif de sortie au cours des 4 dernières années, mais il représente 60.% des sorties en 2023, alors qu'il en représentait moins de 80% 2022. Cela est à mettre en regard de la diminution de la proportion de résidents transférés dans un autre établissement.



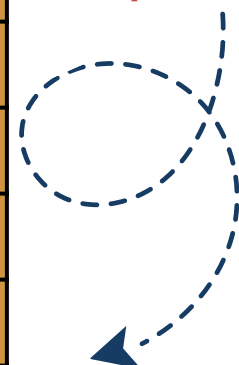
Année	2021	2022	2023
Hommes	1517	1523	949
Femmes	1353	1516	1442
Total	1406	1518	1315

Les durées moyennes de séjour en jours (résidents en hébergement permanent sortis dans l'année)

On constate un allongement des durées de séjours, aussi bien des résidentes que des résidents sortis de l'effectif, à mettre en perspective avec des entrées et sorties moins nombreuses.

Année	2021		2022		2023	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
GIR 1	15762	22.6%	16727	25.04%	18700	29.21%
GIR 2	33843	48.5%	30577	45.80%	25745	40.22%
GIR 3	8758	12.5%	8760	13.12%	7540	11.78%
GIR 4	10556	15.1%	7727	11.60%	9710	15.17%
GIR 5	730	1.0%	1272	1.9%	1531	2.39%
GIR 6	1	0.0%	697	1.04%	0	0%
Autres	191	0.3%	986	1.5%	780	1.21%
Total	69841	100%	66780	100%	64006	100%

Nombre de journées par GIR en hébergement permanent



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

Nombre de journées d'aide sociale et taux d'occupation en hébergement permanent

Année	2021	2022	2023
Nombre de journées	69841	66780	64006
Dont journées d'aide sociale	20115	21465	22870
Dont journées de présence	69411	66208	63605
Dont absence de moins de 72h	23	53	20
Réservation PSY	0	42	0
Réservation + 35 jours	0	47	5
Permission	2	10	52
Dont absence de plus de 72h	405	420	324
Part journées aide sociale	28.8%	32.14%	35.73%
Taux d'occupation (présence + absences de moins 72h)	93.7%	89.42%	85.45%
Taux de facturation (présence et absences facturables)	94.3%	90.11%	86.34%

Le taux d'occupation a à nouveau fléchi en 2023, ce qui s'explique par la fermeture d'une vingtaine de lits en raison de l'opération architecturale.

Concernant la répartition des journées par GIR, elle suit globalement l'évolution du niveau de dépendance des résidents, avec toutefois une proportion plus importante de GIR 3 à 5 dans la facturation.

La part des journées d'aide sociale parmi les journées facturées réalisées est en augmentation.

Nombre de journées et taux d'occupation en hébergement temporaire

Après une année 2020 marquée par une forte diminution de l'activité en raison de la pandémie de Covid-19, l'activité en hébergement temporaire remonte en 2021, sans pour autant atteindre son niveau de 2019, dans un contexte toujours marqué par la crise sanitaire.

Du fait des travaux de restructuration de l'établissement, le taux d'occupation est en baisse.

L'hébergement temporaire remplit sa vocation : offrir du répit, voire une solution d'urgence pour les familles, d'où un taux d'occupation qui reste nettement en-deçà de celui d'un hébergement permanent.

Année	2021	2022	2023
Nombre de journées	954	1328	1125
Dont journées de présence	947	1319	1087
Réservation PSY			0
Dont absence de moins de 72h			0
Dont absence de plus de 72h	7	9	38
Taux d'occupation (présence & absences de moins de 72h)	32.4%	45.17%	38.53%
Taux de facturation (présence et absences facturables)	32.7%	45.47%	38.53%

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD) (1/3)

Le SSIAD d'Ajain relève du statut la Fonction Publique Hospitalière. Il est placé sous la responsabilité du Directeur de l'EHPAD « Les Signolles » et du Président du Conseil d'Administration pour les missions règlementaires et budgétaires. Sa capacité d'accueil est de 28 places. L'objectif principal des actes dispensés par notre SSIAD réside en la préservation et si possible la restauration de l'autonomie du bénéficiaire. Le service de soins infirmiers à domicile assure, sur prescription médicale, aux personnes âgées, malades ou dépendantes, les soins infirmiers et d'hygiène générale ainsi que les concours nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie, hors tâches ménagères et hors entretien du matériel médical.

Le SSIAD intervient sur les secteurs d'Ajain, Glénic, Jouillat, Ladapeyre, Saint-Fiel, La Saunière, Sainte-Feyre, Saint-Laurent.



Les missions



- Contribuer au maintien de l'autonomie des personnes en situation de dépendance physique et/ou mentale
- Dispenser des prestations de soins infirmiers sous la forme de soins techniques et/ou de soins de base et relationnels,
- Retarder le placement en institution,
- Apporter écoute et soutien à l'usager et à sa famille.

Le SSIAD met tout en œuvre pour proposer une prise en charge globale, efficace, adaptée, et personnalisée.



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD) (2/3)



Arrivée de la psychologue en 2023

L'appui d'une psychologue auprès des patients présentant une maladie neurodégénérative et/ou un trouble psychique, de leurs aidants mais aussi des équipes confrontées à des situations difficiles, constitue un enjeu fort d'amélioration de l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap à domicile.

La psychologue intervient auprès du patient à la demande de celui-ci, mais aussi suite à une demande du proche aidant, de l'infirmière coordinatrice ou d'un autre professionnel (du SSIAD, médecin traitant etc.).

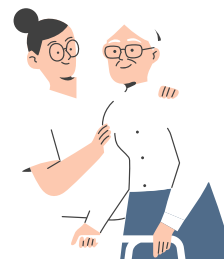
Le temps d'emploi de la psychologue sera mutualisé sur 2 SSIAD

- 0.15 (temps ETP) sur le SSIAD d'Ajain
- 0.25 (temps ETP) sur le SSIAD de Genouillac



L'activité en 2023

Origines de la prise en charge	2023
Le patient lui-même	2
Le médecin traitant	0
Hôpital	1
HAD	0
Famille/voisins	9
Autres	5



17
entrées en 2023

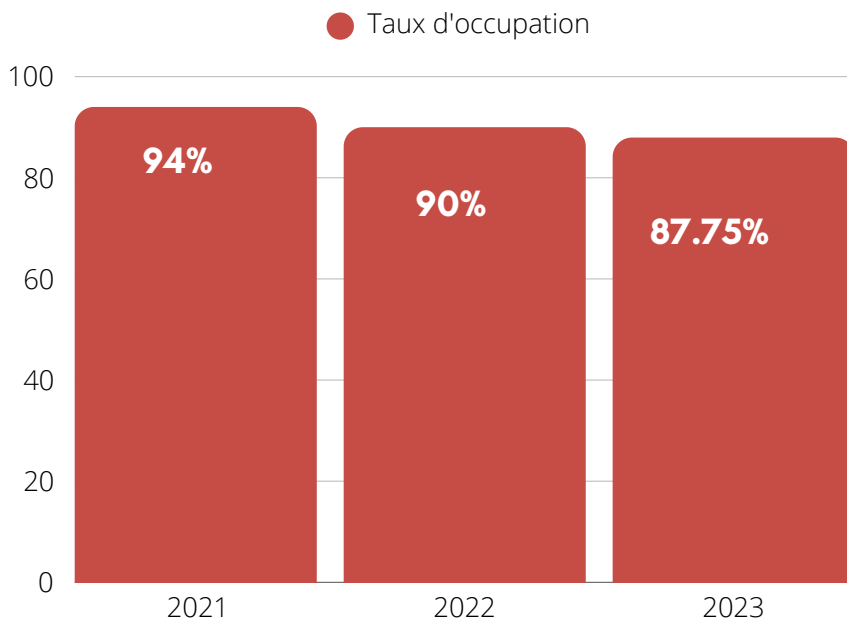


634
GMP au 31/12/2023

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD) (3/3)

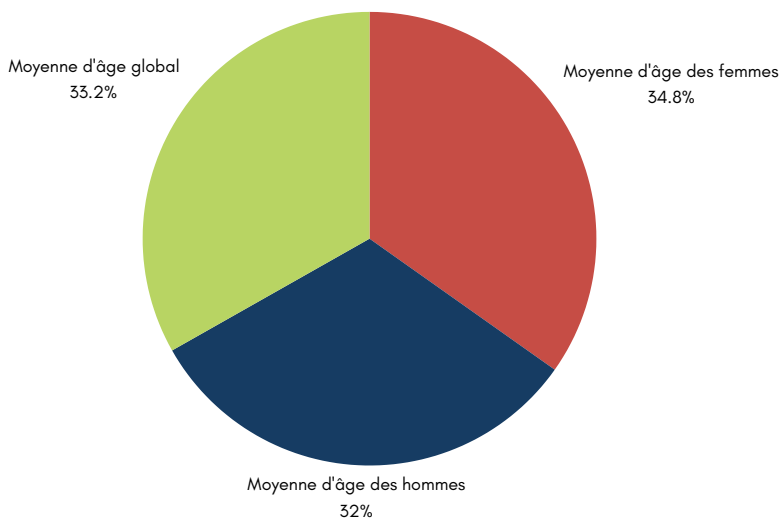
Évolution du taux d'occupation



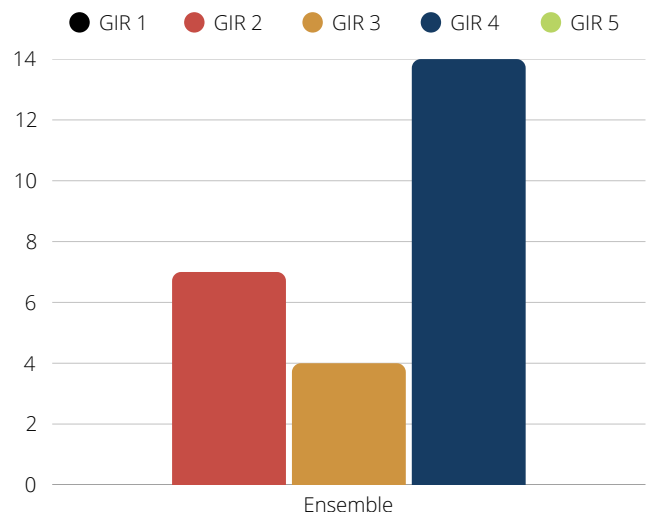
Le taux d'occupation est en baisse, ce qui est dû à des admissions moindres en fin d'année.

La population prise en charge

Moyenne d'âge des patients



Dépendance des bénéficiaires du 01/01 au 31/12/2023



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'ACCUEIL DE JOUR

Présentation

L'Accueil de Jour a une capacité d'accueil journalière de 9 places.

Pour les personnes accueillies, l'orientation vers l'accueil de jour provient en majeure partie de nos partenaires :

- Les médecins généralistes exerçants en professions libérales,
- Le Conseil Départemental (UTAS),
- Le DAC (Dispositif d'appui à la coordination),
- Les associations de soutien aux aidants.

En 2023 le service a été fermé 3 jours (26-27-28 Juin) afin de procéder au déménagement dans les nouveaux locaux. La réouverture a eu lieu le 29 Juin. Le service est aujourd'hui moins excentré, proche de la salle polyvalente où les usagers peuvent accéder plus facilement à certaines animations, aux spectacles. Il est plus en lien avec les services, notamment avec l'unité protégée avec laquelle des activités communes sont réalisées.



L'activité de l'accueil de jour en 2023

Le taux d'occupation est en très légère progression par rapport à 2022. Il y a eu moins d'entrée qu'en 2022, mais il y a une stabilité dans les groupes accueillis. Il y a eu également peu de sorties.



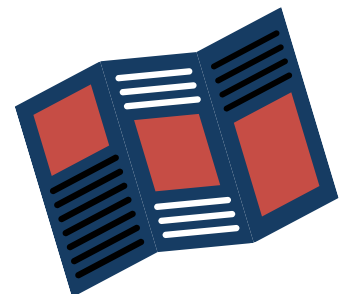
Année	2020	2021	2022	2023
Nombre de places	9	9	9	9
Nombre de journées	587	619	1723	1792
Nombre d'entrées	4	17	28	15
Taux d'occupation	26,9%	27,5%	75,66%	80,28

Les transports

Le contrat signé avec la compagnie de taxi qui assurait les transports arrivant à son terme, il a été décidé d'internaliser ceux-ci. Un véhicule a été acheté en avril 2023 pour une mise en circulation en Mai. Des aménagements ont été réalisés pour faciliter l'accès des personnes accueillies (marchepied). Ce véhicule peut accueillir 9 personnes. Les agents chargés de l'entretien des locaux communs de l'EHPAD assurent donc les transports des usagers matin et soir, l'équipe AS du service assurant également une ou deux tournées le soir. Depuis le début de l'utilisation de ce véhicule, 800 kms sont effectués chaque semaine, et ceci représente 40 heures/semaine.

Projet 2024

Pour l'année 2024, nous envisageons la mise à jour de la plaquette de présentation de notre service d'accueil de jour.



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT PERMANENT - EHPAD EUGÈNE ROMAINE (1/5)

La population accueillie

Données générales

Au 31/12/2023, 84 résidents étaient hébergés au sein du site de Boussac.

En 2023 il y a eu 36 admissions. Et on note que 121 résidents ont été accueillis en 2023.

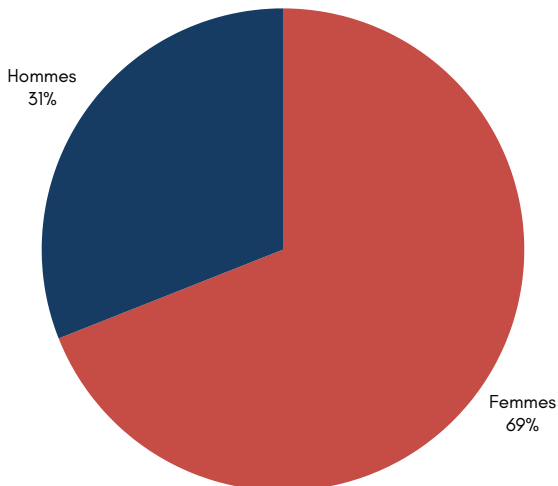
L'âge moyen des résidents

Au 31/12/2023, l'âge moyen des résidents était de 86ans. L'âge moyen des résidentes est de 88 ans et celui des résidents est de 85 ans.

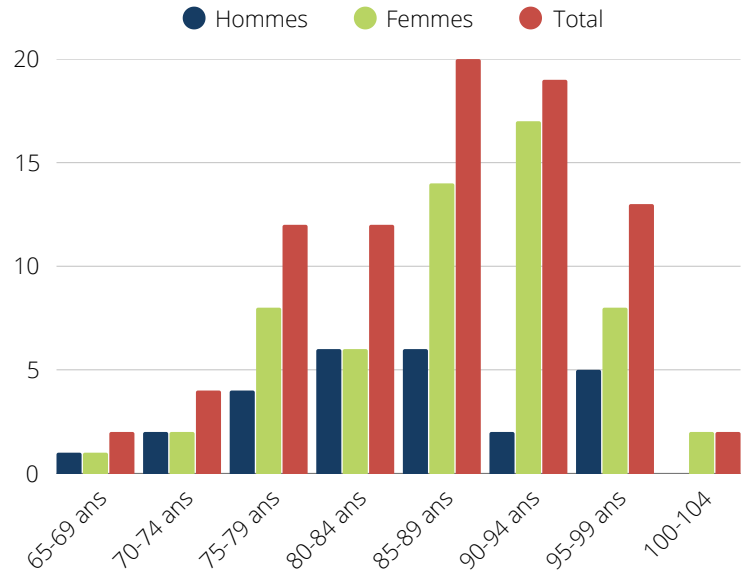
	Hommes	Femmes
Age moyen	85	88

La répartition femmes/hommes

Au 31 décembre 2023, l'EHPAD est le lieu de vie de 58 résidentes et 26 résidents. Ce qui nous fait un ratio F/H de 2.23.

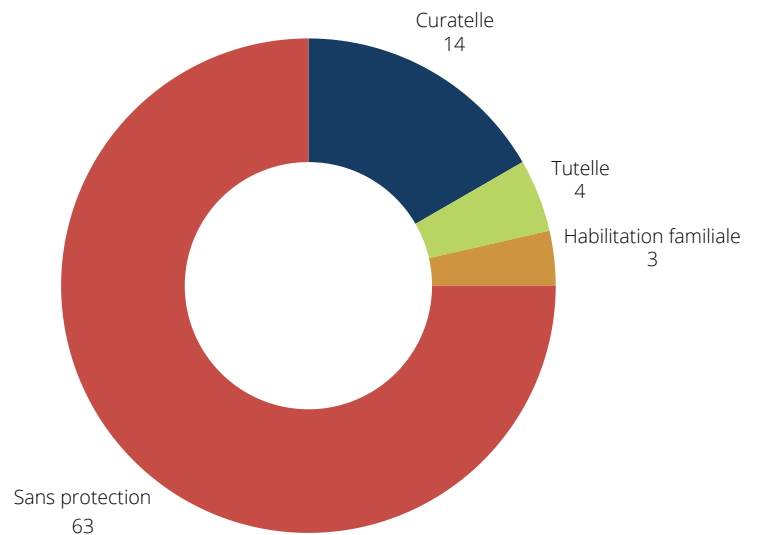


Répartition hommes/femmes au 31/12/2023



Pyramide des âges au 31/12/2023

Les résidents bénéficiant d'une mesure de protection



Au 31 décembre 2023, 21 résidents bénéficiaient d'une mesure de protection, majoritairement une mesure de curatelle. Mais la plupart des résidents étaient sans protection : 63.

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT PERMANENT - EHPAD EUGÈNE ROMAINE (2/5)

Les résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement

Au 31 décembre 2023, 25 résidents bénéficiaient de l'aide sociale à l'hébergement dont 10 hors département.

Données	2021	2022	2023
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale au 31/11/2023	19	19	25
Dont Creuse	11	11	15
Proportion des bénéficiaires	23.4%	22.4%	18%
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale sur l'année	24	24	29
Dont Creuse	15	16	17

Les résidents selon leur niveau de dépendance

Au 31 décembre 2023, la majorité des résidents sont en GIR 2 ou 3. Par rapport à 2022 on note une diminution de la proportion des résidents en GIR 1 et 2 et une augmentation pour celle des résidents en GIR 3 et 4.

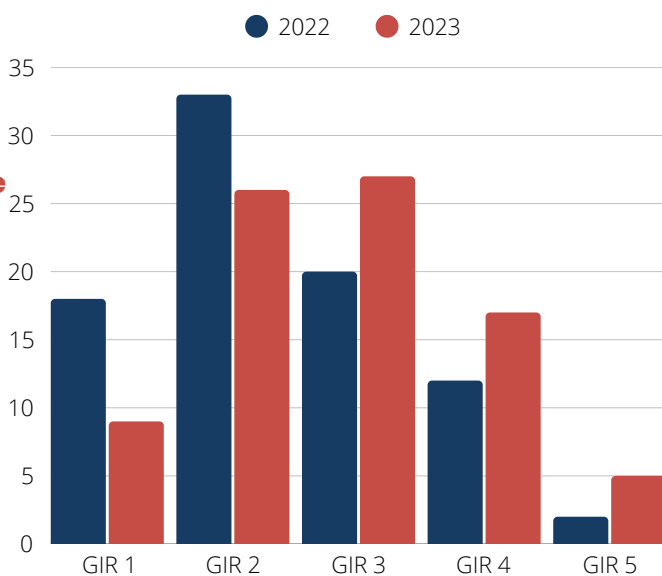
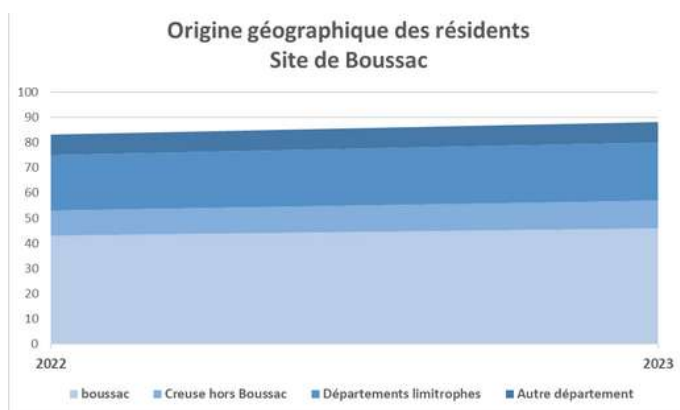
Année	2021	2022	2023
GMP	722	762	783

À noter qu'il s'agit du dernier GMP 783 connu au 01/12/2023, et non nécessairement le GMP retenu pour le calcul de la dotation dépendance ou la répartition par GIR en facturation.

L'origine géographique des résidents

Les résidents accueillis en hébergement permanent au cours de l'année 2023 viennent à 74% de la Creuse.

Parmi ces 90 résidents, 46 viennent de Boussac. 8 résidents viennent de départements non limitrophes.



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

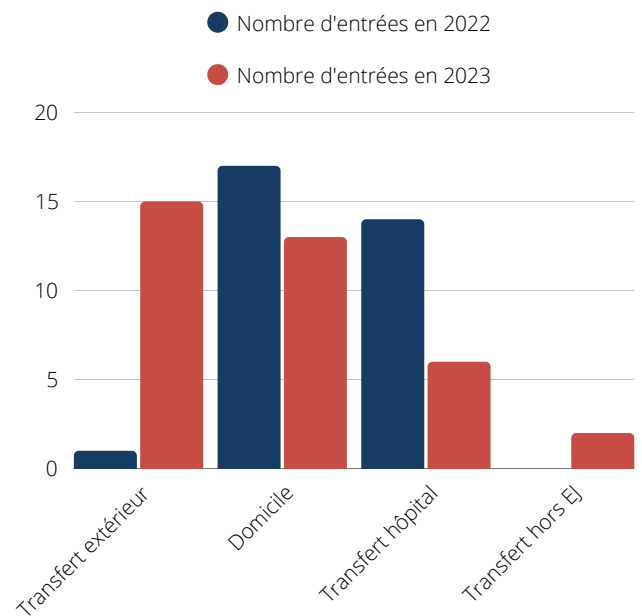
L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT PERMANENT - EHPAD EUGÈNE ROMAINE (3/5)

Les mouvements des résidents

Les entrées par origine

On constate une augmentation du nombre d'entrées, il était de 32 en 2022 contre 36 en 2023.

Mode entrée	Nb d'entrées 2022	Nb d'entrées 2023	% en 2023
Transfert extérieur	1	15	42%
Domicile	17	13	36%
Transfert hôpital	14	6	17%
Transfert hors EJ	0	2	6%
Total général	32	36	100%

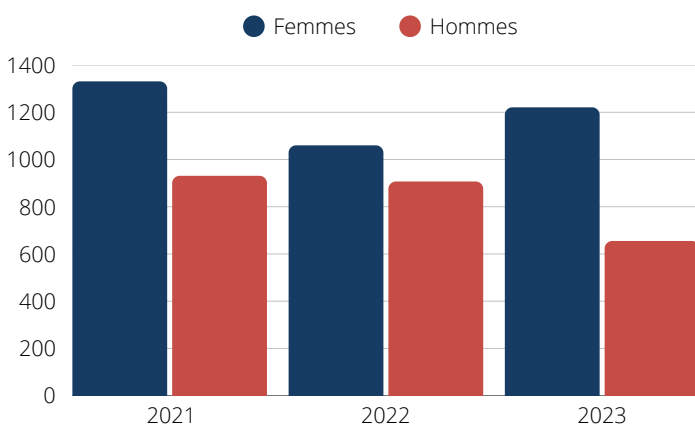


Motifs d'admissions sur l'EHPAD de Boussac en 2023

Les sorties par motif et durée moyenne de séjour :

37 résidents ont quitté l'EHPAD en 2023, nombre en hausse par rapport à 2022. La majorité des résidents sortis sont décédés à l'EHPAD (78%). 5 sont décédés à l'hôpital.

Cette année, 3 résidents ont été transférés vers un autre établissement. En revanche, aucun retour à domicile n'a été effectué. Les durées moyennes de séjour continuent de diminuer fortement entre 2022 et 2023.



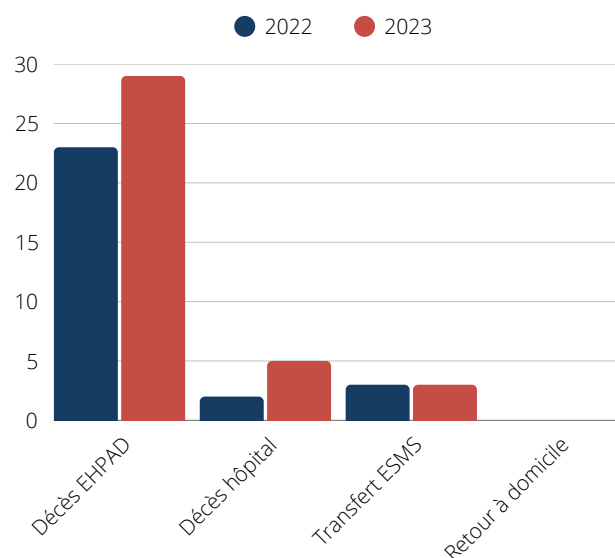
	Nb en 2021	Nb en 2022	Nb en 2023
Hommes	931	907	655
Femmes	1331	1060	1221
Total	2262	1967	1034

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT PERMANENT - EHPAD EUGÈNE ROMAINE (4/5)

Les sorties par origine

	Décès EHPAD	Décès Hôpital	Transfert ESMS	Retour à domicile
Sorties par motifs en 2022	23	2	3	0
Sorties par motifs en 2023	29	5	3	0



Nombre de journées par GIR

	2021		2022		2023	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
GIR 1	3059	10,05%	3450	11,37%	4202	13,75%
GIR 2	8276	27,18%	11103	36,60%	10678	35,07%
GIR 3	7713	25,33%	6412	21,14%	9028	29,65%
GIR 4	10323	33,90%	8575	28,27%	4955	16,27%
GIR 5	1061	3,48%	658	2,17%	1697	5,57%
GIR 6	0	0,00%	136	0,45%	0	0,00%
Autres	18	0,06%	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	30450	100,00%	30334	100,00%	30560	100%

Concernant la répartition des journées par GIR, on note une nette augmentation de la part des journées en GIR 3. Le nombre total de journées connaît une légère hausse entre 2021 et 2023, on peut observer une stabilité du taux d'occupation.

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT PERMANENT - EHPAD EUGÈNE ROMAINE (5/5)

Nombre de journées d'aide sociale et taux d'occupation :

Année	2021	2022	2023
Nombre de journées	30450	30334	30560
Dont journées d'aide sociale	7509	7307	9301
Dont journées de présence	30061	30119	30245
Dont absences de moins de 72h	51	63	71
Dont absences de plus de 72h	276	103	184
Part journées aide sociale	24,20%	23,55%	30,43%
Taux d'occupation (présence + absences de moins de 72h)	97,06%	97,28%	97,71%
Taux de facturation (présence et absences facturables)	97,78%	97,41%	98,50%

On note une légère hausse du taux de facturation sur 2023, le taux d'occupation se maintient à des niveaux très satisfaisants.

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DU PASA À BOUSSAC

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) s'adresse aux résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, compliquée de symptômes psycho-comportementaux modérés qui altèrent la sécurité et la qualité de vie de la personne et des autres résidents.

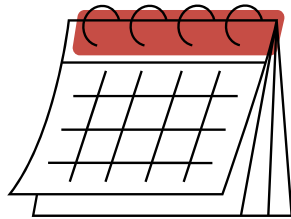
Cette prise en charge offrant un lieu de vie au sein duquel sont organisés des activités sociales, thérapeutiques et ludiques, constitue une première réponse aux besoins physiques, psychologiques et culturels de ces résidents. Il se déroule au sein de locaux auprès d'un groupe de 10 résidents de l'EHPAD ou d'un demi groupe de 5 résidents. Le PASA se compose d'une aide médico-psychologique (AMP) et d'une assistante de soins en gériatrie (ASG)

L'activité du PASA en 2023



40

personnes
accompagnées



251

journées de prise en
charge



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT PERMANENT - EHPAD LES QUATRE CADRANS(1/5)

La population accueillie

Données générales

Au 31.12.2023, 37 résidents étaient hébergés au sein du site de Chatelus.

En 2023 il y a eu 14 admissions et 17 sorties.

54 résidents ont été accueillis en 2023.

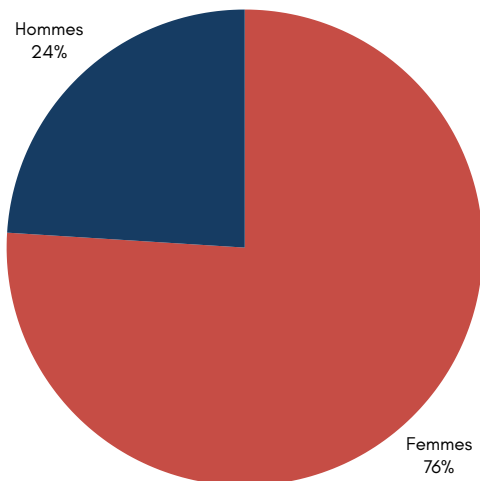
L'âge moyen des résidents

Au 31/12/2023, l'âge moyen des résidents était de 89ans. L'âge moyen des résidentes est de 90 ans et celui des résidents est de 88 ans.

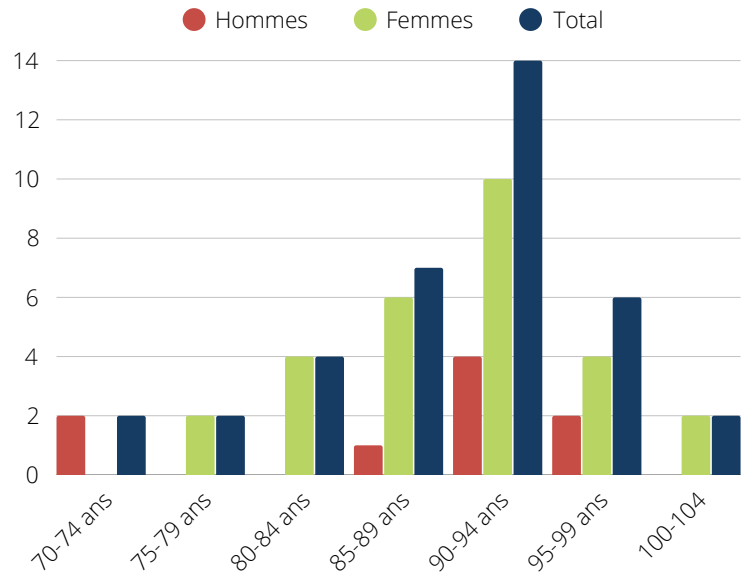
	Hommes	Femmes
Age moyen	88	90

La répartition femmes/hommes

Au 31 décembre 2023, l'EHPAD est le lieu de vie de 58 résidentes et 26 résidents. Ce qui nous fait un ratio F/H de 2.23.

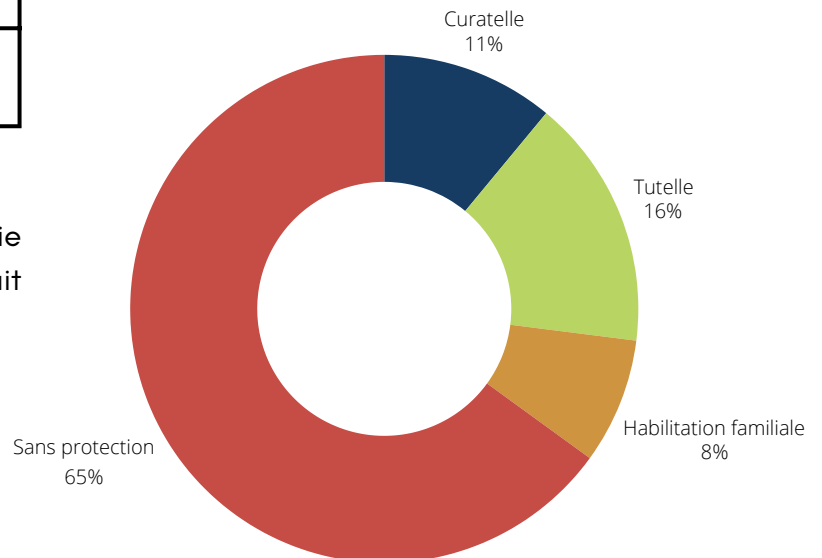


Répartition hommes/femmes au 31/12/2023



Pyramide des âges au 31/12/2023

Les résidents bénéficiant d'une mesure de protection



Au 31 décembre 2023, 4 résidents étaient sous curatelle, 3 sous habilitation familiale, 6 sous tutelle. Mais la plupart des résidents étaient sans protection : 24.

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT PERMANENT - EHPAD LES QUATRE CADRANS (2/5)

Les résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement

Au 31 décembre 2023, 10 résidents bénéficiaient de l'aide sociale à l'hébergement dont 1 hors département.

Données	2021	2022	2023
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale au 31/11/2023	11	14	10
Dont Creuse	11	12	9
Proportion des bénéficiaires	30.5%	35%	27%
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale sur l'année	14	15	14
Dont Creuse	14	13	12

L'origine géographique des résidents

Les résidents accueillis en hébergement permanent au cours de l'année 2023 viennent à 87% de la Creuse.

Parmi ces 47 résidents, 8 viennent de Châtelus-Malvaleix et 6 de départements non limitrophes.

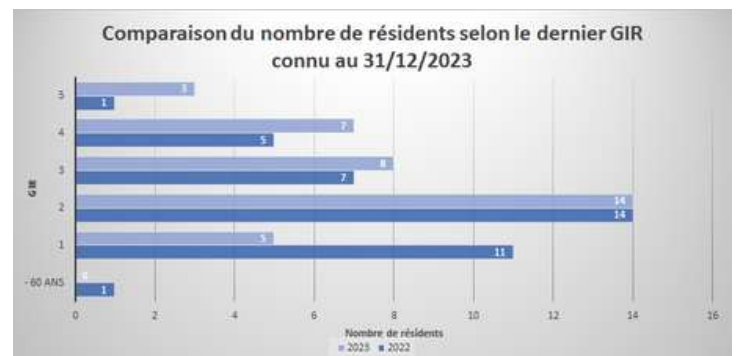


Les résidents selon leur niveau de dépendance

Au 31 décembre 2023, la majorité des résidents sont en GIR 2 ou 3. Par rapport à 2022 on note une diminution de la proportion des résidents en GIR 1 et une augmentation de la proportion des résidents en GIR 3 et 5. Cette évolution a une incidence sur le GMP, qui a légèrement diminué.

Année	2021	2022	2023
GMP	725	784	782

À noter qu'il s'agit du dernier GMP 782 connu au 01/12/2023, et non nécessairement le GMP retenu pour le calcul de la dotation dépendance ou la répartition par GIR en facturation.



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

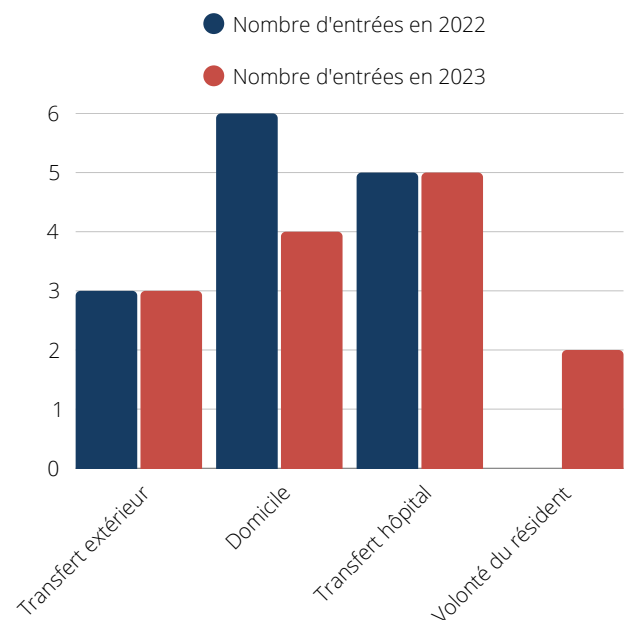
L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT PERMANENT - EHPAD LES QUATRE CADRANS (3/5)

Les mouvements des résidents

Les entrées par origine

On constate une augmentation du nombre d'entrées, il était de 32 en 2022 contre 36 en 2023.

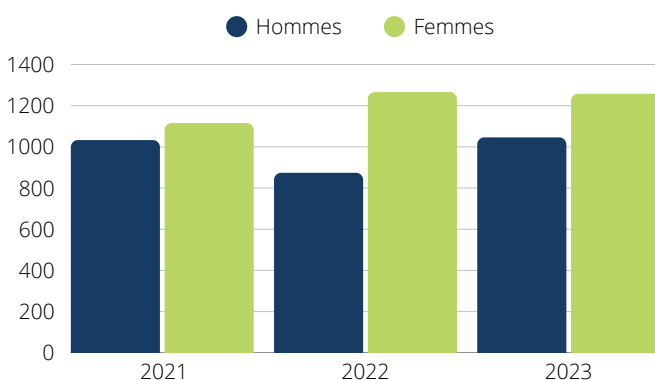
Mode entrée	Nb d'entrées 2022	Nb d'entrées 2023	% en 2023
Transfert extérieur	3	3	21.43%
Domicile	6	4	28.57%
Transfert hôpital	5	5	35.71%
Volonté du résident	0	2	14.29%
Total général	14	14	100%



Motifs d'admissions sur l'EHPAD de Châtelus en 2023

Les sorties par motif et durée moyenne de séjour :

17 résidents ont quitté l'EHPAD en 2023, nombre en hausse par rapport à 2022 (10 résidents étaient sortis de l'effectif). La majorité des résidents sortis sont décédés à l'EHPAD (76.47%). 2 sont décédés à l'hôpital. Cette année, tout comme en 2022, un résident est retourné à son domicile. Il y a eu un seul transfert vers un autre établissement. Les durées moyennes de séjour ont changé de tendance entre 2022 et 2023.



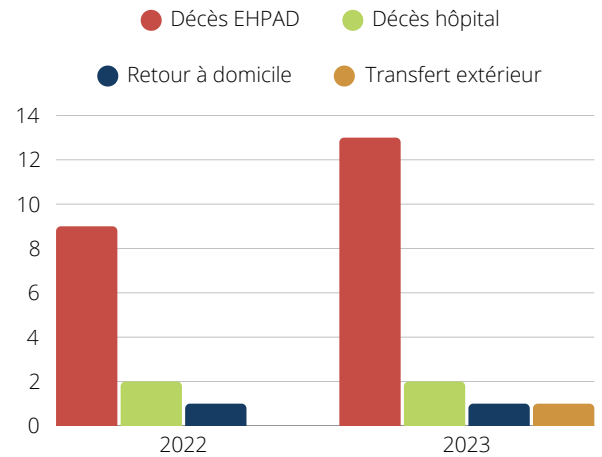
	Nb en 2021	Nb en 2022	Nb en 2023
Hommes	1033	874	1046
Femmes	1116	1266	1258
Total	2149	2140	2304

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT PERMANENT - EHPAD LES QUATRE CADRANS(4/5)

Les sorties par origine

	Décès EHPAD	Décès Hôpital	Transfert extérieur	Retour à domicile
Sorties par motifs en 2022	9	2	1	0
Sorties par motifs en 2023	13	2	1	1



Nombre de journées par GIR

	2021		2022		2023	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
GIR 1	2113	15.44%	3095	22.53%	2985	20.96%
GIR 2	4841	35.36%	4693	34.17%	5823	40.88%
GIR 3	2152	15.72%	2049	14.92%	2872	20.16%
GIR 4	3853	28.15%	3169	23.07%	2146	15.07%
GIR 5	730	5.33%	730	5.31%	418	2.93%
GIR 6	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	13689	100,00%	13736	100,00%	14244	100%

On observe une hausse du taux d'occupation entre 2022 et 2023. Concernant la répartition des journées par GIR, on note une nette augmentation de la part des journées en GIR 2 et GIR 3 tandis que le taux de journées en GIR 1, GIR 4 et GIR 5 diminuent.

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT PERMANENT - EHPAD LES QUATRE CADRANS (5/5)

Nombre de journées d'aide sociale et taux d'occupation :

Année	2021	2022	2023
Nombre de journées	13688	13868	14301
Dont journées d'aide sociale	3847	4624	4138
Dont journées de présence	13532	13712	14087
Dont absences de moins de 72h	37	39	34
Dont absences de plus de 72h	119	68	90
Part journées aide sociale	26.35%	31,67%	28.93%
Taux d'occupation (présence + absences de moins de 72h)	92.94%	94.18%	96.72%
Taux de facturation (présence et absences facturables)	93.50%	94.38%	97.10%

On note une part décroissante des journées d'aide sociale parmi les journées facturées.



VIE SOCIALE ET BIEN-TRAITANCE

La vie sociale est l'ensemble des relations que le résident en EHPAD est amené à avoir avec d'autres personnes.

Notre priorité en 2023 a été l'ouverture de nos établissements vers l'extérieur.



LA PROMOTION DE LA BIEN-TRAITANCE

Une politique active de signalement et lutte contre les maltraitances

La maltraitance dans les EHPAD est une préoccupation quotidienne au sein de nos établissements. Pour lutter contre ce fléau, notre Direction Commune encourage les personnes qui ont des soupçons ou des preuves de maltraitance à signaler immédiatement tout incident. Nous agissons sur ce sujet en sensibilisant, formant et responsabilisant le personnel au contact de nos résidents.



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE EN 2023

“Le conseil de vie sociale est une instance élue par les résidents et les familles d’un établissement médico-social, comme les résidences autonomie et les EHPAD (établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes). Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l’établissement, le conseil de la vie sociale donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l’établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie... Son rôle est consultatif.”

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>

Les impressions des deux représentants des résidents du CVS de l’EHPAD de Châtelus-Malvaleix, M. CHAUVET et M. CHEZEAU

Dans le cadre de ce rapport d’activité, nous avons effectué un travail de recueil de points de vue sur le fonctionnement du CVS.

De ce fait, M. CHAUVET a exprimé qu’il est très satisfait de participer aux différentes réunions.

M. CHEZEAU, lui, a indiqué qu’il apprécie ces moments. Il se sent à l’aise pour discuter et échanger sur les différents points à l’ordre du jour.



Rappel du rôle consultatif du CVS

“Le conseil de la vie sociale doit obligatoirement être consulté sur des documents importants, dans le cadre de leur élaboration ou de leur révision : le règlement de fonctionnement de l’établissement et le projet d’établissement.

Le rôle du conseil de la vie sociale est uniquement consultatif. Les avis ne sont valablement émis que si le nombre des représentants des personnes accompagnées et des représentants est supérieur à la moitié des membres.

La direction de l’établissement doit tenir compte des avis du conseil de la vie sociale mais elle reste responsable des décisions relatives à la gestion de la structure.”

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>

VIE SOCIALE ET BIEN-TRAITANCE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD LES SIGNOLLES EN 2023

Le service animation : promoteur de vie sociale

L'animation au sein de nos établissements vise à favoriser le bien-être des résidents et à leur permettre de retrouver ou de développer une vie sociale.

Les chiffres clés de l'EHPAD d'Ajain

37 activités
variées

4 événements

237 ateliers

11 spectacles

L'année 2023 a été marquée par le retour des rencontres intergénérationnelles, la mise en place de nouveaux ateliers et de nouveaux projets. Le toucher-massage et la relaxation, la danse sur chaise et la vannerie sont venus enrichir les propositions d'animations existantes. Le marché de producteurs bio, la participation de la chorale des résidents-es au marché de Noël du bourg, la pérennisation d'actions comme le Troc plantes et Coquelicontes, ainsi que l'impulsion d'un élan plus participatif du CVS avec le projet Profil'ÂGE ont contribué à faire de l'établissement un lieu ouvert, culturel et dynamique replaçant le résident dans son rôle d'acteur social. Le développement d'initiatives comme le flash mob et la réorganisation des goûters familles de fin d'année ont permis de fédérer les équipes dans un projet collectif tourné vers le résident. Ces actions ont été rendues possibles grâce à l'investissement de toutes et tous.

Ateliers hebdomadaires et mensuels

Chaque semaine un atelier cuisine, une chorale, 6h d'activités physiques adaptées, de la médiation assistée par l'animal et des travaux manuels ont été proposés aux résidents-es.

Chaque mois les résidents-es ont eu la possibilité de participer à un loto, des jeux de société, un spectacle, la fête des anniversaires, la bibliothèque ambulante, des soins esthétiques. Le service animation a proposé 37 activités variées lors de 252 ateliers et événements (hors médiation et Siel bleu).



VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

OUVRIR L'EHPAD SUR SON TERRITOIRE ET GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE (1/3)

Culture-lien-ouverture : focus sur quelques activités en 2023

Coquelicot

Pour la 2^e année consécutive, l'EHPAD a accueilli un spectacle professionnel de contes dans le cadre de Coquelicot, le festival de contes itinérants en Limousin, encré depuis 28 ans sur le territoire.

Évènement culturel fort ouvert à tous, en partenariat avec La BMI de Guéret et la bibliothèque d'Ajain (financement EHPAD, Com d'agglomération et Conseil Départemental).

36 résidents-es ont assisté au spectacle « Contes magiques » d'Éric CHARTIOT (en mai).

Troc-plantes



Pour sa 8^e édition, le troc a réuni les amoureux-ses du jardin pour des échanges de plantes et de conseils lors d'un après-midi festif et musical.

15 résidents-es jardiniers (ères) ont tenu des stands. 32 résidents-es accompagnés par les équipes ou leurs proches étaient présents.

11 musiciens dont 3 enfants, tous élèves du Conservatoire Départemental de Musique, accompagnés de leur professeure ont assuré l'ambiance musicale. Le CPIE creusois a tenu un stand d'information sur les haies. (mai)

Spectacles et bal

En moyenne 43 résidents-es et 6 familles ont assisté à 10 spectacles variés (music-hall, cabaret, accordéon, guitare, trompette, chant, danse et danse folklorique). Les usagers de l'Accueil de jour ont assisté à 9 spectacles.

Un grand bal masqué a rassemblé 50 résidents-es, 4 familles et 6 agents. Des beignets maison préparés par le service animation ont été proposés au cours de l'après-midi (en février). Plusieurs ateliers manuels ont précédé le bal pour la confection des masques.

Marché de producteurs bio

Lors de la semaine du goût, un marché de producteurs bio et local s'est déroulé dans l'établissement. À cette occasion, 7 producteurs : maraîchers, boulangers, producteurs de fromage, de viande, de jus de pommes, de tisanes et de confitures safranées ont installé leurs étals dans le hall. Des petites tables guinguettes ont été installées pour accueillir les résidents-es et les visiteurs. Les résidents-es et leur famille, les agents de l'EHPAD, les habitants d'Ajain et d'ailleurs ont ainsi profité d'un après-midi animé promouvant des producteurs locaux. C'était en octobre et 30 résidents-es ont été accompagnés sur le marché (familles ou agents), et 9 résidents-es s'y sont rendus-es seuls-es.

Autres activités

En dehors de ces animations, nous avons entre autres :

- Fête de la musique
- Marché de Noël
- Flashmob
- Exposition
- Fête de l'art thérapie
- Bibliothèque ambulante
- Un atelier de Patois avec 13 résidents
- Chorale
- Jeux musicaux karaoké
- Art Floral et Land art mandalas végétal
- Ateliers jardin
- Vannerie rotin
- Ateliers de tricot et couture
- Travaux manuels & loto, etc.



VIE SOCIALE ET BIEN-TRAITANCE

OUVRIR L'EHPAD SUR SON TERRITOIRE ET GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE (2/3)

Le numérique

Casque de réalité virtuelle



L'EHPAD Les Signolles s'est doté en 2022 d'un casque de réalité virtuelle. Les résidents ont pu s'évader, découvrir ou se relaxer lors d'immersions de quelques minutes. 4 séances de 7 participants-es ont été proposées en 2023 par l'animation ; 7 séances avec Mme COTTON. Mme BARLOT, psychologue de l'établissement a régulièrement utilisé cet outil.

Les résidents ont choisi leur destination et ont exprimé pour la plupart leur satisfaction : contenu de qualité, confort d'utilisation.

Borne musicale



Ce nouvel outil a permis de créer une ambiance musicale lors de la fête mensuelle des anniversaires ou des goûters famille, des thés gourmands, lors des soins esthétiques, etc. Ses multiples applications ont permis de mettre en place facilement jeux musicaux, jeux de mémoire, karaoké, loto et danse sur chaise. Elle a été utilisée par service animation et par quelques agents.

Ateliers cuisine-pâtisserie-goûter

Atelier cuisine du lundi : 8 résidents-es se sont retrouvés pour préparer un repas complet et le partager. 67 résidents-es ont participé aux 33 ateliers proposés.

En collaboration avec la diététicienne, cet atelier vise plusieurs objectifs : stimulations gustatives et olfactives, valorisation des savoir-faire, renforcement des liens sociaux et plaisir partagé permet également d'avoir une attention toute particulière auprès des résidents ayant des troubles de l'appétit.

Les produits transformés proviennent des circuits courts. Les légumes et la viande sont BIO. Les menus sont élaborés avec les participants.

Outre cela, l'année 2023 a été marquée par des ateliers pâtisseries, des sorties restaurant,...



Activités physiques adaptées

Gym douce

L'association Siel bleu a dispensé 6h d'activités physiques adaptées hebdomadaires : 4 séances collectives d'une heure, une heure consacrée aux séances individuelles et 1 heure dédiée à l'accueil de jour.

Danse sur chaise

12 résidentes ont participé régulièrement aux 7 séances de danse sur chaise.

Bien-être

Pour contribuer au bien-être des résidents, d'autres activités ont été aussi proposées :

- Soins esthétiques
- Toucher massage relaxation : Cette année, Mme CHATONNET a suivi la formation toucher-massage et relaxation et a animé 4 séances avec 12 résidents-es.
- 36 séances de médiation animale : animation par Mme CAPAZZA et ses 2 chiens.
- Jeux de mémoire : Mme COTTON a animé 20 ateliers en groupe de 6 à 8 personnes à l'Extension, 53 rencontres individuelles dans tout l'établissement ont été consacrées à la lecture du journal et de livre, à des jeux de mémoire.
- Accompagnement spirituel : en moyenne 30 résidents-es ont assisté à la messe trimestrielle (Pâques, assomption d'août Toussaint, Noël), officinée par un prêtre.



VIE SOCIALE ET BIEN TRAITANCE

OUVRIR L'EHPAD SUR SON TERRITOIRE ET GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE (3/3)

Les familles et les proches

Skype

Deux familles ont communiqué avec leur proche une à deux fois par semaine.



La célébration des anniversaires

Chaque mois, la famille et les amis-es sont invités à fêter l'anniversaire de leur proche lors d'un goûter. Pour l'occasion, les cuisiniers (ères) de l'établissement élaborent des gâteaux toujours très appréciés de tous. Chaque mois, 15 à 20 résidents-es fêtent leur anniversaire dans la salle polyvalente ou au sein de leur service en fonction de leur souhait ou état de santé.



Goûters festifs de fin d'année

98 Familles et/ou amis-es ont participé aux goûter des fêtes de fin d'année réunissant leurs proches et les agents tous services confondus. Organisés sur 6 dates avec un artiste assurant l'ambiance musicale, la quasi-totalité des résidents-es ont pu profiter d'un après-midi festif. 12 parmi eux n'ont pas participé aux goûters.

Le service cuisine a, pour l'occasion, élaboré des bûches aux saveurs nouvelles et gourmandes très appréciées de tous.

Grâce à la mobilisation de tous, l'EHPAD a su accueillir chaleureusement de nombreuses familles et amis-es pour partager ce moment privilégié des fêtes de fin d'année.

Il est important de noter que les spectacles, animations, expositions sont ouvert aux familles et amis-es. 6 familles ont assisté régulièrement aux spectacles.



La communication

Chaque mois le programme des activités est proposé aux résidents-es, présenté sous forme d'affiche accrochée dans la chambre ou de petit livret. Environ 60 résidents-es le souhaitent.

Il est également affiché au niveau des ascenseurs, dans les salles de restauration, du hall principal, dans les salles de restauration ainsi qu'au salon de coiffure. Le programme est distribué par mail aux CDS, ergothérapeutes, assistante sociale et services annexes...

VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD EUGÈNE ROMAINE & LES 4 CADRANS EN 2023

Le service animation : promoteur de vie sociale

Le service animation a pour but de créer ou développer une vie sociale pour les résidents, en respectant leur choix d'activités, mais également en leur en proposant de nouvelles.

Les animations s'appuient donc sur les souhaits des résidents, l'expérience des animatrices, tout en restant ouvert aux idées nouvelles grâce aux échanges avec les nombreux partenaires.

L'EHPAD de Châtelus-Malvaleix

L'année 2023 a été marquée par plusieurs activités au sein de l'EHPAD Les 4 Cadrans. On retient que les résidents ont bénéficiés de :

- 20 séances de médiation animale
- 6 ateliers de cuisine en collaboration avec la diététicienne.
- des ateliers numériques de janvier à juin.
- 80 séances Gym Siel bleu.
- 17 séances Art-thérapie. Messe.



L'EHPAD de Boussac

A l'EHPAD Eugène Romaine, les activités d'art thérapie ont eu lieu tous les mardis pendant 6 mois à 17h dans la salle du PASA.

Concernant la gym douce avec Siel Bleu, il y a eu chaque lundi une séance tout au long de l'année, à 11h pour une vingtaine de résidents. Et les vendredis de 14h à 15h, il y en avait deux pour une dizaine de résidents et de 15h à 16h des petites séances particulières.

Il y a aussi eu des activités de vannerie, de médiation animale, une séance de messe par mois et une activité mensuelle.



VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

OUVRIR LES ÉTABLISSEMENTS SUR LEUR TERRITOIRE : LES 4 CADRANS

Au cours de l'année 2023, on retient entre autres pour l'EHPAD Les 4 Cadrans :

13 animations

musique, le théâtre, chants, danses, fête anniversaire, Noël des familles, cérémonie des vœux).



1 séjour vacances à la Rochelle

du lundi 25/09 au vendredi 29 (5 résidents + 2 aides soignantes et 1 infirmières).

3 sorties inter-EHPAD

spectacles, musique, etc.

6 rencontres intergénérationnelles

école, collègue (segpa)
centre de loisirs.

10 sorties socio-culturelles

cinéma, théâtre, spectacle,
festival musique, danse.

En dehors de ces animations, les résidents ont pu participer à des ateliers planifiés la semaine :

- chants,
- travaux manuels,
- jardinage,
- loto,
- bricol'âge,
- diaporama (photos événements de l'année),
- jeux de mémoire,
- théâtre,
- bibliothèque sonore,
- sorties et divers.



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

OUVRIR LES ÉTABLISSEMENTS SUR LEUR TERRITOIRE : EUGÈNE ROMAINE

En 2023, l'EHPAD de Boussac a offert une gamme variée d'activités dynamiques et enrichissantes, visant à stimuler et divertir nos résidents tout au long de l'année.

- Parmi ces activités, il faut noter l'organisation d'un concert par mois, mettant en avant des performances d'accordéon et de chants.
- En plus des concerts réguliers, il a été proposé aux résidents des sorties théâtrales, des visites à l'étang des Landes, des expositions aux archives départementales, ainsi que des concerts dans le cadre de l'événement "Musique en Marche", offrant ainsi des occasions d'enrichissement culturel tout au long de l'année.
- Les échanges inter-EHPAD ont également été favorisés à travers l'organisation de repas conviviaux où nos résidents ont pu partager des moments chaleureux avec ceux des autres établissements.
- Parmi nos moments forts de l'année, en janvier, nos résidents ont apprécié une sortie au bowling de Montluçon en compagnie de l'EHPAD de Chambon sur Voueize. En février, nous avons participé à la création de masques pour le carnaval en collaboration avec l'accueil de loisirs de la communauté de communes VILAJJ.
- Au mois d'avril, nos résidents ont eu l'occasion de jardiner en compagnie des enfants de "VILAJJ", une expérience enrichissante et intergénérationnelle.
- En mai, nous avons lancé le tournoi de pétanque inter-EHPAD, rassemblant les établissements de Chambon sur Voueize, Auzance, Bellegarde en Marche et Evaux les Bains. La finale, qui a eu lieu à Boussac en octobre, a vu l'EHPAD de Bellegarde remporter la coupe.



- En mai également, nous avons accueilli l'EHPAD de Chambon pour une séance d'activité "poneys", offrant ainsi des moments de joie et d'interaction avec les animaux. Ensuite, nos résidents ont participé à un atelier de contes à la bibliothèque de Boussac, élargissant ainsi leurs horizons culturels.
- En septembre, nous avons organisé un pique-nique familial, renforçant les liens entre nos résidents, leurs proches et le personnel de l'EHPAD. En octobre, nous avons célébré la semaine du goût, mettant en avant la diversité culinaire et favorisant les échanges autour de la nourriture.
- Enfin, pour clôturer l'année en beauté, un goûter de Noël a été organisé pour les familles, offrant ainsi un moment de convivialité et de partage.

VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LE COMITÉ ÉTHIQUE

« L'ÉTHIQUE EN EHPAD... MAIS PAS QUE ! »

L'année 2023 a vu naître le Comité Ethique qui regroupe les 3 établissements de la Direction Commune mais également les équipes des SSIAD d'Ajain et de Genouillac.

Ce Comité pourra s'enrichir dans le futur d'autres établissements motivés par cette démarche.

Il a été constaté avec plaisir une grande motivation des agents sur ces thèmes éthiques qui parfois se heurtent à nos valeurs. L'objectif premier est de pouvoir échanger sur des sujets qui amènent à élargir la vision soignante au-delà des pratiques, de se remettre en question et de rendre un avis consultatif sur des sujets apportés par les familles, les résidents, les soignants.



Les Signolles



Eugène Romaine



Les Quatre Cadrans



Les Signolles



Eugène Romaine



Les Quatre Cadrans

VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

L'ACCOMPAGNEMENT POUR EXERCER SES DROITS (1/2)

Blandine BALLET, notre assistante sociale

Depuis septembre 2023, l'assistante sociale n'intervient plus sur l'EHPAD de Bussière Dunoise et son temps de travail a été réorganisé.

Ainsi, elle intervient à 50% sur les EHPAD d'Ajain, Boussac et Châtelus et 50% sur le Centre de ressources territorial Atome.



Les Signolles



Eugène Romaine



Les Quatre Cadrans



Rappel de ses missions

- Favoriser l'accès au droit à l'hébergement
- Prévenir et traiter les difficultés financières
- Favoriser l'accès au droit à la santé
- Prévenir la vulnérabilité en garantissant l'accès à la protection juridique
- Soutenir les résidents dans leurs démarches administratives quotidiennes
- Préparer les retours à domicile
- Soutien des proches ou gestion des démarches administratives suite au décès
- Participation à la valorisation du rôle d'acteur social du résident en EHPAD



Les chiffres clés de 2023

97

personnes accompagnées

318

entretiens effectués

31

dossiers d'aide sociale

32

demandes de mesures de protections

11

demandes d'APA

5

procédures contentieuses entamées (recours...)

7

conventions de médiation familiale signées

55

évaluations sociales réalisées.



VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

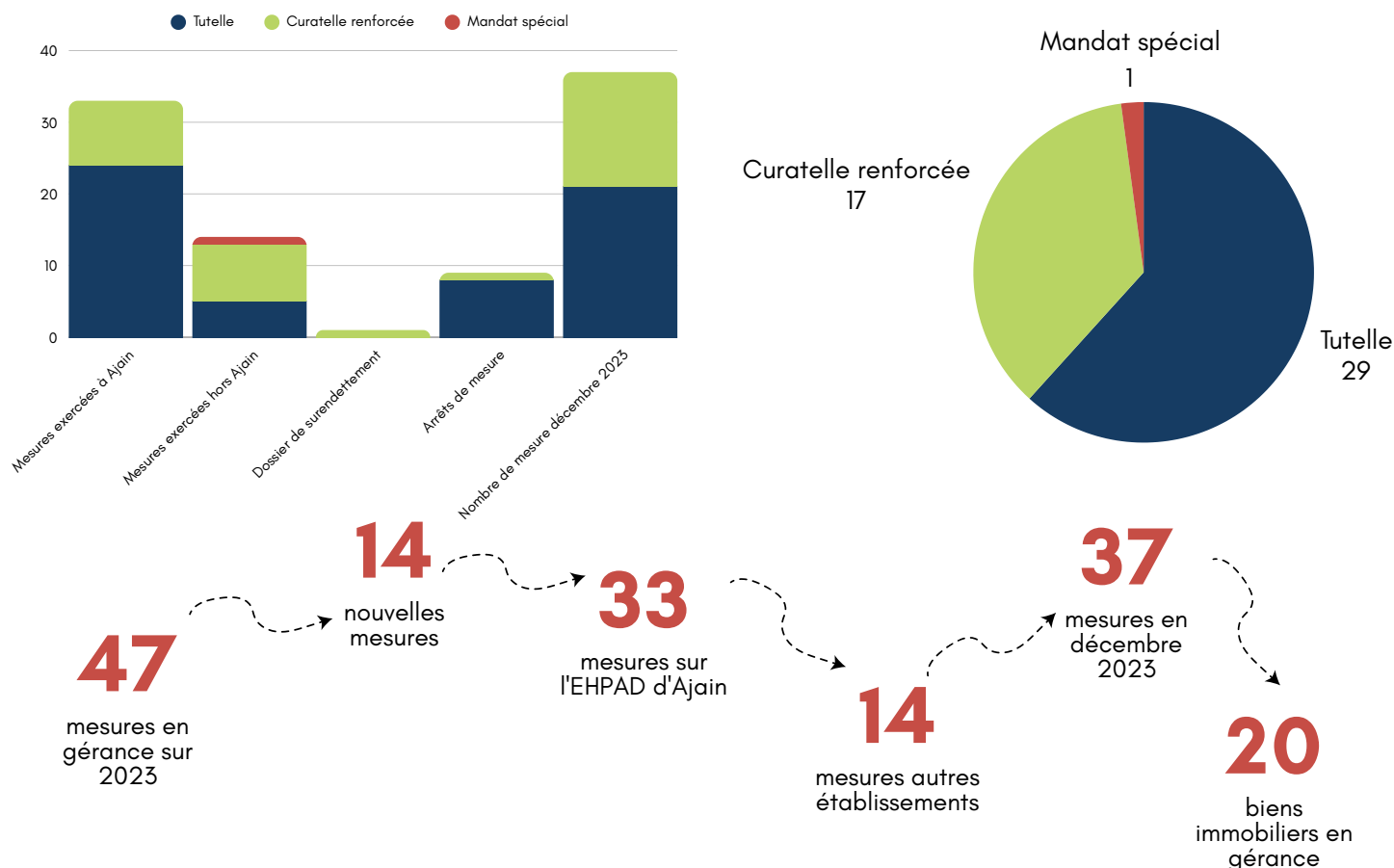
L'ACCOMPAGNEMENT POUR EXERCER SES DROITS (2/2)

Justine CLEMENÇON, notre mandataire judiciaire pour la protection juridique des majeurs

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) est chargée d'assurer des missions de protection (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle) auprès de personnes en incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts en raison d'une altération de leurs facultés.

Mandatée par le Juge des Tutelles, la MJPM de l'EHPAD d'Ajain intervient également, par le biais de conventions, sur les EHPAD de Châtelus-Malvaleix, Bousac, Dun-le-Palestel, Saint-Étienne-de-Fursac.

L'année 2023 en quelques chiffres



Bilan 2023 :

On constate un nombre de mesures en gestion sur l'année toujours important avec davantage de mesures de tutelle et de biens immobiliers en gestion.



LA DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



La démarche qualité en EHPAD a pour objectif d'optimiser le fonctionnement et le savoir-faire de l'établissement. Elle oriente son organisation et vise à améliorer les prestations rendues en fonction des attentes des résidents et de son entourage. Un nouveau référentiel d'évaluation de la qualité a été élaboré par la Haute Autorité de Santé (HAS) et devrait poser une nouvelle base.

Elle concerne également la politique d'hygiène et la responsabilité environnementale de notre établissement sur son territoire.

LA FORMALISATION DE NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nos établissements se doivent de répondre à une réglementation de plus en plus normée et contraignante du point de vue sanitaire (hygiène, gestion des risques etc...). La crise sanitaire liée à la COVID-19 est venue renforcer cet aspect.

Cependant, nos EHPAD doivent également rester des lieux de vie, conserver au maximum l'autonomie et la vie sociale. Ces deux objectifs peuvent parfois sembler contradictoires. C'est pourquoi, nous mettons en œuvre une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Notre objectif sous-jacent est de travailler sur un juste équilibre entre liberté et sécurité tout en optimisant notre fonctionnement et le savoir-faire de l'établissement.

La démarche consiste à mettre en place des pratiques respectueuses de l'environnement, économiquement viables et socialement responsables, afin de répondre aux besoins des résidents actuels et futurs, tout en préservant les ressources naturelles pour les générations futures.

LA DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

EHPAD Les Signolles

Les actions de développement durable à l'EHPAD d'Ajain en 2023 se sont matérialisées entre autres par :

- Le projet de remplacement des fenêtres dans le cadre d'une démarche architecturale visant à améliorer l'efficacité énergétique.
- Le remplacement des éclairages extérieurs par des éclairages LED le long de la façade des cuisines, contribuant ainsi à réduire la consommation d'énergie.
- La re-isolation des murs intérieurs donnant sur l'extérieur, intégré dans le projet architectural pour améliorer l'isolation thermique.

EHPAD Eugène Romaine

A Boussac, il s'est agi de :

- La mise en place d'un contrat de reprise des Huiles Usagées Alimentaires pour favoriser le recyclage et réduire les déchets.
- Le début du travail de remplacement des éclairages extérieurs par des éclairages LED, une mesure visant à réduire la consommation énergétique.

EHPAD Les 4 Cadrans

A Châtelus, cela a concerné :

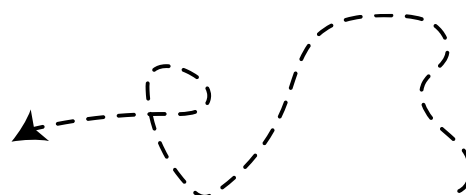
- L'adoption d'un contrat de reprise des Huiles Usagées Alimentaires, contribuant ainsi à une gestion plus responsable des déchets.
- Le remplacement des éclairages extérieurs par des éclairages LED pour une consommation énergétique réduite.

Les actions communes aux 3 EHPAD

- Sensibilisation au tri des déchets, visant à promouvoir de bonnes pratiques écologiques au niveau du personnel et des résidents.
- Installation d'un interrupteur horaire pour l'extinction automatique des éclairages extérieurs à 22h, afin de limiter la consommation énergétique superflue.
- Pour l'année 2024, une campagne de relamping extérieur et intérieur est prévue dans les trois EHPAD, dans le but de réduire davantage la consommation d'énergie électrique et de favoriser une gestion plus durable des ressources.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les 17 objectifs de développement durable adoptés par l'ONU en 2015 dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

LA DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

SÉCURITÉ – SIGNALEMENTS DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES (EI)

Un évènement indésirable ? Qu'est-ce-que c'est ?

Un évènement indésirable (EI) est un accident, incident, risque d'incident ou dysfonctionnement qui révèle un défaut dans l'organisation ou le fonctionnement, entraînant ou non des conséquences dommageables pour les résidents, les visiteurs ou les agents.

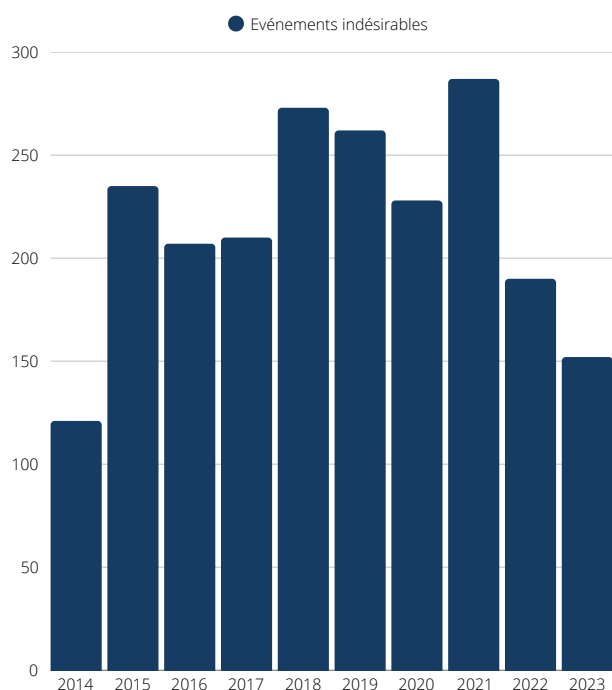
Quels sont les faits susceptibles d'être portés à signalement ?

Les faits susceptibles d'être portés à signalement peuvent être les événements qui ont causé ou qui auraient pu causer des dommages :

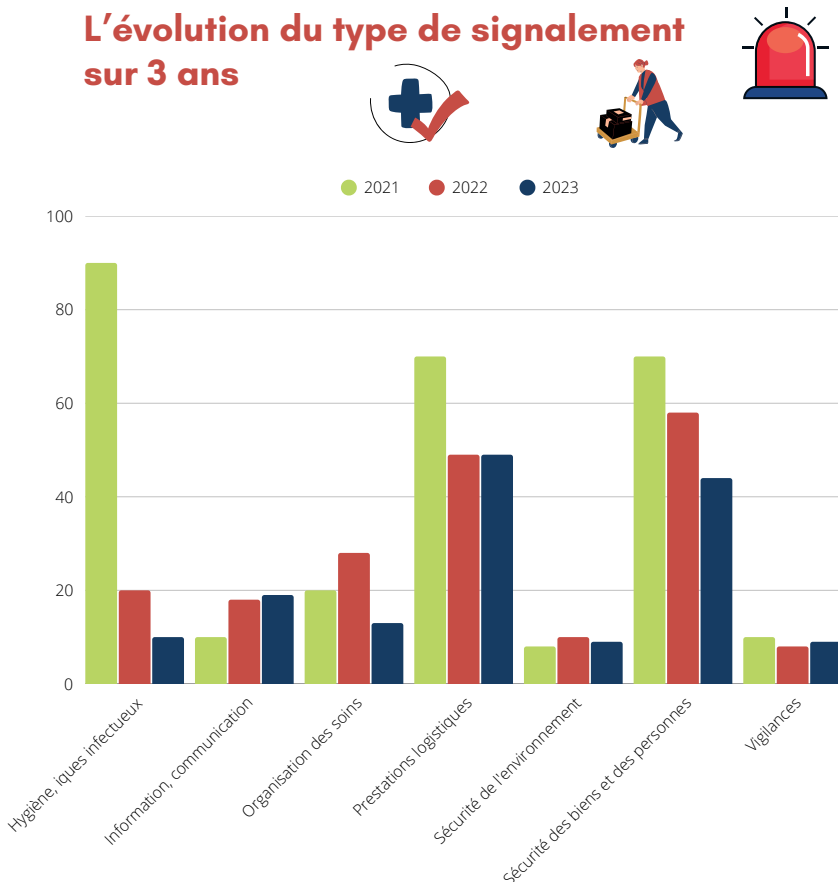
- Aux personnes : résidents, familles, agents.
- A leurs biens ou à ceux de l'EHPAD.



L'évolution annuelle des événements indésirables (EI)



L'évolution du type de signalement sur 3 ans



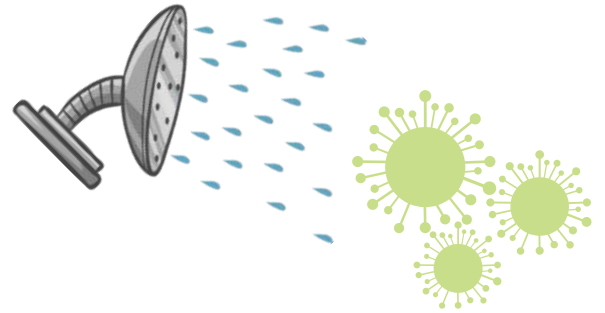
LA DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'HYGIÈNE AU SEIN DE NOS EHPAD

Les EHPAD d'Ajain, de Boussac et de Châtelus-Malvaleix, sont appuyés par l'Equipe Opérationnelle d'hygiène. Financé par le GCS SIC, l'EOH participe à plusieurs éléments :

Prévention du risque de Légionnelle :

un rappel aux équipes techniques et soignantes à été fait avec un support visuel afin de mettre en avant l'importance d'établir des purges de tous les points d'eau de façon régulière. Les traçabilités et les procédures de chacune des structures Les carnets sanitaires des 3 établissements sont à jour



Hygiène des mains :

Des quicks audits sont réalisés régulièrement auprès des professionnels. Sous forme ludique, la « boîte à SHA » est utilisé pour sensibiliser les soignants à un lavage rigoureux des mains. L'outil PRIMO permet de mesurer l'indicateur en matière de solutions hydro alcoolique consommées sur une année sur chaque EHPAD :

La gestion des déchets

Un travail sur la gestion des déchets incluant le recyclable mais également les DASRI est en cours de réalisation. Des ateliers de sensibilisation ont eu lieu sur Boussac et Châtelus. L'EOH reste disponible pour échanger sur les circuits et la réglementation concernant la gestion des déchets à risque infectieux.

La formation des agents

Tout au long de l'année, des formations ont eu lieu comme :

- La gestion du risque infectieux lié aux soins infirmiers
- Les règles fondamentales d'hygiène et bio nettoyage
- La gestion du risque infectieux lié à l'environnement

La gestion des pansements

La mise à jour documentaire, les bonnes pratiques et le matériel adapté. Des Audits sur la réalisation des pansements ont eu lieu et des chariots satellites pour faciliter la réfection en chambre ont été mis à disposition.



La création de procédures en lien avec l'EOH est un travail effectif tout au long de l'année. La collaboration entre l'EOH et les établissements permet la création et la réactualisation continue de procédures.

Groupement de Coopération Sanitaire

SIC
Services inter-établissements
creusois



LA DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA GESTION PATRIMONIALE DES FORÊTS D'AJAIN

Le patrimoine forestier de l'EHPAD

L'EHPAD est propriétaire de parcelles de forêts, dont la gestion est assurée par l'ONF. Elles se divisent en 3 catégories :

→ Groupe de préparation

→ Groupe d'amélioration = aussi appelé "coupe d'éclaircie", intervient régulièrement sur les jeunes forêts et accompagne la croissance des arbres. Elle consiste à abaisser la densité des jeunes arbres sur une surface forestière, en récoltant les arbres les moins prometteurs pour permettre aux plus vigoureux de se développer.

→ Groupe de régénération : les coupes dites de "régénération" visent à apporter progressivement de la lumière aux jeunes pousses et permettent à la forêt de se renouveler.



Les chiffres-clés de la gestion des forêts en 2023

16

Parcelles de résineux

60

Age de maturité des résineux

12%

Redevance à l'ONF

Chêne sessile (chêne local)
12%Pin larico
13%Douglas
49%Sapin pectiné
26%**La répartition des essences**

Année	2020	2021	2022	2023
Charges	18 584.79	720.28	17 004.04	1992,34
Recettes	566.4	71 611	48 312	0

L'année 2023 a été marquée par une mise au repos de la forêt, sans coupe.

LES FONCTIONS SUPPORTS

Les fonctions supports concernent l'ensemble des activités de gestion qui ne constituent pas les soins mais concourent à l'activité de l'établissement



LES FONCTIONS SUPPORTS

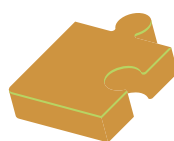
LES RESSOURCES HUMAINES

Le fonctionnement des ressources humaines

- **Mme BILLMANN** : Directrice Adjointe en charge des RH et finances sur la Direction commune
- **Justine ROUYAT** : GRH à Ajain
- **Amandine BEUZE** : Adjointe en RH à Boussac & Châtelus-Malvaleix

Recrutement

- Entretien de recrutement
- Réalisation du contrat
- Accueil du nouvel arrivant

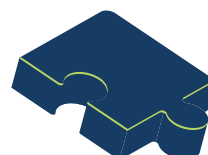
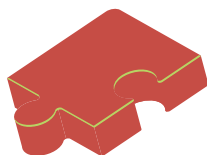


Gestion du temps de travail

- Absentéisme
- Vérification des plannings
- Gestion des temps partiels

Gestion de carrière

- Avancement de grades et d'échelons
- Concours
- Retraite

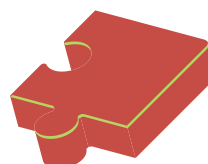
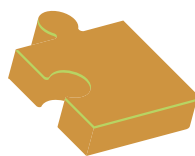


Formation

- Suivi des formations
- Suivi des demandes d'Études Promotionnelles

Gestion de la paie

Réalisation et vérification de la paie



Stratégie RH

- Suivi des effectifs et financiers
- GPMC

Les chiffres de l'activité du service des ressources humaines en 2023 :



29 recrutements en 2023

231 départs en formation dont :

- 119 agents en formation incendie
- 10 agents en formation syndicale



La gestion de 225 dossiers agents en 2023

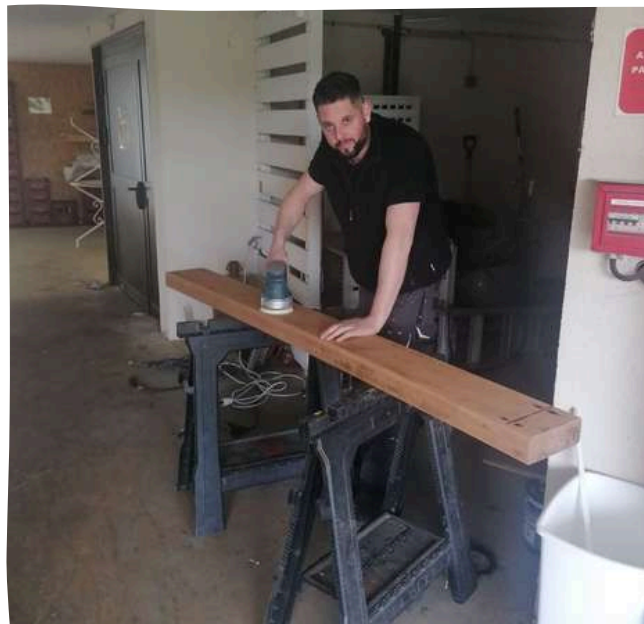
LES FONCTIONS SUPPORTS

LE SERVICE TECHNIQUE

Le fonctionnement du service

Le Service technique de la Direction Commune joue un rôle crucial dans la préservation et le bon fonctionnement des infrastructures et des équipements au sein des EHPAD. Son équipe, dirigée par un responsable, est composée de 3 agents affectés à l'EHPAD des Signolles à Ajain et de 2 agents affectés à l'EHPAD Eugène Romaine à Boussac ainsi qu'à son site des 4 cadrans à Châtelus-Malvaleix.

Le service technique est opérationnel du lundi au vendredi, de 8h à 17h30, et assure une permanence technique via une astreinte commune à la Direction Commune.



Il est chargé de la gestion et de la maintenance des bâtiments et des équipements, planifiant leur entretien de manière préventive et curative. Ce service intervient dans tous les domaines, couvrant une gamme variée de métiers tels que l'électricité, la plomberie, la vitrerie, la peinture, la maçonnerie, la menuiserie, le carrelage, etc.

En plus de l'entretien courant, le service technique assure le suivi des projets architecturaux en collaboration avec la direction et veille à la prévention des risques liés à la légionelle et à l'aspergillus, en coordination avec les services qualité et d'hygiène externes à l'établissement.



1360
bons de travaux en 2023

786

interventions à Ajain

574

à Boussac et Châtelus-Malvaleix



LES FONCTIONS SUPPORTS

LA FONCTION RESTAURATION ET LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE (1/2)

Le fonctionnement de l'unité centrale de production alimentaire (UCPA)

Le service de restauration collective de l'EHPAD « Les Signolles » comprend :

- Une cuisine centrale - Unité Centrale de Production Alimentaire - qui fonctionne en liaison froide. Le procédé assure une hygiène totale tant sur le plan de la préparation que sur le plan de l'acheminement des repas
- Deux cuisines dites « satellites », sur les sites de la Direction Commune, répondant aux impératifs de la DDCSPP.

L'unité de production alimentaire confectionne environ 750 repas journaliers destinés : aux résidents hébergés au sein de sa structure, à son personnel, aux résidents de l'EHPAD de Boussac-Châtelus-Malvaleix, mais aussi aux bénéficiaires du service de portage de repas.

Les repas sont produits sur 5 jours en liaison froide à J + 3.



Repas servis	2022	2023
EHPAD Ajain	145 651	135 919
Cafétéria personnel	6 486	6860
Accompagnants	93	168
Divers (Formation, Laboratoire etc.)	727	777
Repas extérieurs (EHPAD Boussac, Châtelus)	97 723	97 536
Repas à domicile Ajain	13 151	14 421
Repas à domicile ADPBC	4 348	10 539
Repas Hôpital de Jour St Vaury - Boussac	411	306
Repas - ALSH Boussac (VILAJ Boussac)	955	2 022
Repas - Ecole Ajain	5 353	0
Repas ALSH Ajain	358	59
Total	276 255	268 607

La production de l'UCPA en 2023

LES FONCTIONS SUPPORTS

LA FONCTION RESTAURATION ET LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE (2/2)

Le fonctionnement du service de portage de repas

Le service de portage de repas a pour mission de permettre à toutes personnes âgées, même isolées ou en perte d'autonomie, d'avoir accès à un repas complet et équilibré chaque jour de la semaine.

Le service s'adresse ainsi en priorité aux personnes âgées et aux personnes en convalescence après une hospitalisation à partir de 65 ans. Le service fournit également des repas pour les centres aérés de Boussac et d'Ajain.

Les repas, livrés froids, sont composés d'une entrée, d'un plat principal, d'un fromage ou d'un produit laitier, d'un dessert, d'un potage et de pain. Ils sont préparés quotidiennement par une équipe de cuisiniers à partir de denrées fraîches principalement.



Fait marquant 2023

Fermeture de l'Hôpital de Jour de St Vaury à Boussac : arrêt donc de la prestation de livraison de repas.

Les livraisons sont effectuées :

- lundi après-midi : pour les repas du mardi et mercredi
- mercredi après-midi : pour les repas du jeudi et vendredi
- vendredi après-midi : pour les repas du samedi, dimanche et lundi

Effectif moyen rémunéré

Année	2022	2023
Effectif permanent	8.2	7.8
Contractuels de remplacement	5.6	6.6
Contrats aidés	0	0
Total	13.8	14.4
Repas servis/ETP	20 019	18 653



LES FONCTIONS SUPPORTS

SUIVI DU CHANTIER SYSTÈME D'INFORMATION HOSPITALIER(SIH)-1

Les systèmes d'information (SI) : un outil numérique au service d'un meilleur accompagnement du résident

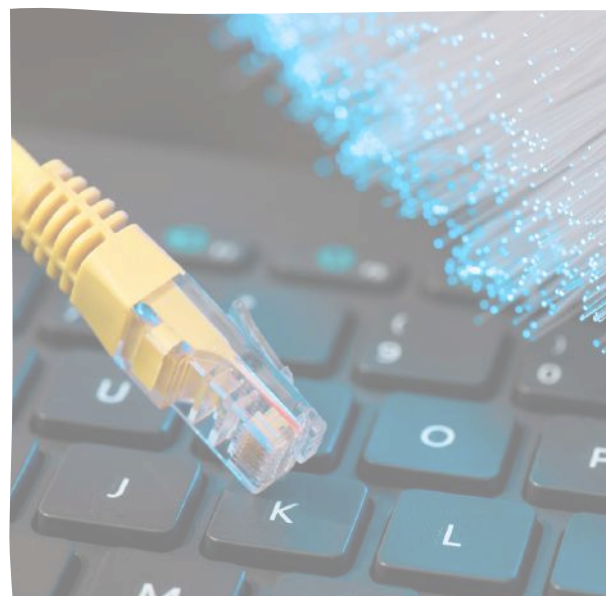
Les systèmes d'information (SI) sont des outils numériques au sein de nos EHPAD permettant de mieux accompagner les personnes et améliorer les pratiques des professionnels. La gestion informatisée des informations collectées concourt à fournir des indicateurs de fonctionnement et d'évaluation et offre la possibilité d'une véritable gestion stratégique. Nos services veillent à ce que les SI soient éthiques, interopérables et sécurisés.

Au sein de notre Direction Commune, la gestion des SI est portée par le responsable qualité et SI, un ingénieur informatique mutualisé sur plusieurs structures ainsi qu'un gestionnaire informatique.



Objectifs réalisés en 2023

- Installation et travail sur le déploiement d'un outil de commande et de gestion de la production des repas.
- Mise en place d'une 2e liaison fibre sur les établissements d'Ajain et de Boussac.
- Renouvellement des serveurs des 3 établissements.
- Amélioration de la sécurité réseau avec l'installation de FireWall sur les 3 établissements (système actif - passif pour assurer un fonctionnement constant en cas de panne d'un dispositif)
- Mise en place d'un réseau VPN afin de faciliter la mise en place du télétravail.
- Mise en place d'un ordinateur virtuel pour permettre aux médecins d'Ajain d'avoir accès au DUI à distance.
- Sécurisation de nos DATA avec la mise en place d'une redondance de sauvegarde déportée sur des anciens serveurs pour les 3 structures.
- Travail sur l'appel à projet ESMS numérique pour assurer la montée en version du DUI du SSIAD d'Ajain.
- Poursuite de la politique de reconditionnement renouvellement du parc informatique (77 postes sur le parc).
- Acquisition d'un chariot de télémédecine pour l'EHPAD « Les Signolles ».
- Mise en place des interconnexions fibres entre l'ensemble des baies de brassage de l'EHPAD d'Ajain en vue d'améliorer le débit réseau.
- Interconnexion des établissements de la direction commune via les nouvelles liaisons fibre.
- Mise en place de la garde administrative dématérialisée / numérisée.



LES FONCTIONS SUPPORTS

SUIVI DU CHANTIER SYSTÈME D'INFORMATION HOSPITALIER(SIH)-2

Les améliorations prévues pour 2024

Renouveler le portail captif d'accès au WIFI public sur l'EHPAD d'Ajain.

Améliorer l'approche numérique et l'utilisation des outils numériques pour les API du CRT d'Ajain et de Genouillac (PC portable, Vidéoprojecteur miniature, etc.)

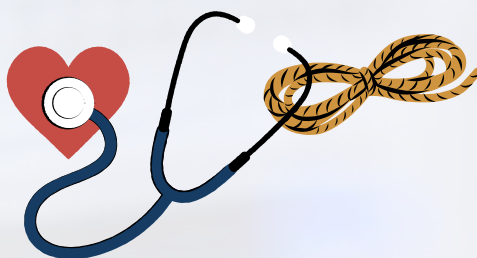
Déploiement du DUI du SSIAD d'Ajain avec des outils de télégestion (processus permettant aux agents de valider leurs soins et de réaliser des transmissions directement au domicile des patients avec envoi automatisé au DUI).



Mettre en place la télémedecine



Renforcement de la couverture WIFI de Boussac et remplacement des infrastructures réseau.



Remise en conformité du WIFI de Châtelus et des infrastructures réseau



Mise en place de la fibre sur Châtelus

LES FONCTIONS SUPPORTS

LA BLANCHISSERIE : AJAIN & CHÂTELUS (1/2)

Le fonctionnement de la blanchisserie

L'équipe de la blanchisserie se compose d'une responsable, qui encadre un effectif de 5 agents, pour 4,5 ETP.

La blanchisserie fonctionne du lundi au vendredi, de 7h à 17h.

Elle traite le linge des résidents, les tenues du personnel, le matériel de bionettoyage, les torchons, serviettes de table, bavoires, gants de toilettes et couvertures, pour l'EHPAD d'AJain, mais aussi le site de Châtelus-Malvaleix.

Le traitement du linge plat (draps, serviettes de toilette) taies d'oreillers, traversins est assuré par un prestataire extérieur (ANETT), qui collecte et distribue le linge les lundis, mercredis et vendredis.

Concernant le matériel, la blanchisserie dispose de 3 machines à laver (1 de 50 kg, 2 de 27 kg), de 2 sèche-linge (27 kg) et de 2 centrales vapeur.



Le circuit du linge

Le traitement du linge s'effectue à l'EHPAD selon la méthode RABC, qui garantit l'hygiène du linge. Cela suppose la définition d'un circuit précis à l'EHPAD, qui respecte le principe de la marche en avant pour éviter toute contamination du linge propre.

Le linge sale est ainsi récupéré dans les services par l'équipe centrale d'entretien. Il est descendu à la blanchisserie, où il est trié, lavé, puis séché.

Le linge est ensuite scanné et stocké dans des armoires dédiées, ou des casiers nominatifs quand il s'agit du linge des résidents, avant d'être remonté dans les services par le service de blanchisserie.

Pour éviter toute perte et assurer la traçabilité, le linge des résidents est étiqueté à leur arrivée.



LES FONCTIONS SUPPORTS

LA BLANCHISSERIE : AJAIN & CHÂTELUS (2/2)

Les chiffres-clés de la blanchisserie

Kg de linge traités	2021	2022	2023
Tenues personnel	23 796	22 130	23 429
Linge résident			
Dont linge en nylon	29 265	30 706	27 107
Dont linge en coton	18 277	20 967	18 742
Gants	14 672	14 788	13 554
Bandeaux ménage	16 764	16 331	15 683
Divers couvertures	2 912	4 185	10 109
Bavoirs, serviettes de table	16 972	20 228	22 745
Linge résidents de Châtelus	5 230	7 729	6 675
Total	127 888	137 064	138 044



138
tonnes de linge
par an (+/-)

450 kg
de linge par jour
d'ouverture



Les perspectives

- l'utilisation de nappes sur le site de Châtelus
- la mise en place du "ticket" pressing, pour le linge non étiqueté, afin d'éviter tout risque de perte ou difficulté à identifier le linge
- le renouvellement des tenues du personnel



LES FONCTIONS SUPPORTS

LA BLANCHISSERIE À BOUSSAC

Le fonctionnement de la blanchisserie

L'équipe de la blanchisserie se compose d'une responsable, qui encadre un effectif de 2 agents, pour 1,5 ETP.

La blanchisserie fonctionne du lundi au vendredi, de 7h à 16h.

Elle traite le linge des résidents, les tenues du personnel, le matériel de bionettoyage, les torchons, serviettes de table, bavoires, gants de toilettes et couvertures, pour l'EHPAD de Boussac.

Le traitement du linge plat (draps, serviettes de toilette) taies d'oreillers, traversins est assuré par un prestataire extérieur (Blanchisserie Severoise) qui collecte et distribue le linge les lundis, mercredis et vendredis.

Concernant le matériel, la blanchisserie dispose de 2 machines à laver (27 kg), de 2 sèche-linge (27 kg) et de 2 centrales vapeur.



Le circuit du linge à l'EHPAD

Le traitement du linge s'effectue à l'EHPAD selon la méthode RABC, qui garantit l'hygiène du linge. Cela suppose la définition d'un circuit précis à l'EHPAD, qui respecte le principe de la marche en avant pour éviter toute contamination du linge propre. Le linge sale est ainsi descendu par les aides soignantes à la blanchisserie, où il est trié, lavé, puis séché.

Le linge plat est stocké dans des locaux dédiés ou des casiers nominatifs quand il s'agit de linge des résidents, avant d'être remonté dans les chambres par les ASH.

Pour éviter toute perte, le linge des résidents est étiqueté à leur arrivée.



1 t
de linge par an
(+/-)

200 kg
de linge par jour
d'ouverture



LES FONCTIONS SUPPORTS

L'ÉQUIPE CENTRALE D'ENTRETIEN ET LOGISTIQUE (ECELO)

Le service ECELO a été créé au mois de mai 2023 afin d'assurer l'internalisation des transports de l'accueil de jour à Ajain.

L'effectif du service est d'un responsable et 5 agents dont un à 0.8 ETP transport et 0.2 finances achats, un agent encadré par l'ADAPEI à 7h/semaine.

Le transport des usagers de l'accueil de jour est réparti en deux tournées dans un rayon d'environ 20 kilomètres. Des véhicules sont dédiés à ce dernier avec une capacité de prise en charge de 9 personnes par jour.



Le service assure également d'autres missions :

- Le nettoyage des locaux communs
- Le bon fonctionnement du circuit des déchets (évacuation des différents types de déchets : apparentés aux ordures ménagères recyclables et non recyclables, à risques infectieux).
- L'approvisionnement hebdomadaire des services en produits d'entretien, en produits d'hygiène et d'incontinence destinés aux résidents, ainsi que la gestion physique et informatique des stocks.
- La livraison des repas vers l'EHPAD Boussac-Châtelus et l'ALSH de Boussac.

Le responsable du service ECELO se déplace le mercredi sur les sites de Boussac et Châtelus.

Il effectue l'approvisionnement des services en produits d'entretien, en produits d'hygiène et d'incontinence destinés aux résidents, ainsi que la gestion des stocks. Cela permet également d'avoir un temps d'échange avec les équipes des différents services.

Les chiffres du service ECELO en 2023

800 km + 40h

de transport/semaine pour l'accueil de jour

99558

repas livrés à l'EHPAD de Boussac-Châtelus et l'ALSH de Boussac, 18200 km annuels

Consommation de stocks	Valeur en euro
Produits d'entretien	50008.33
Produits d'hygiène	4171.59
Produits d'incontinence	16175.46
Gants	50984.15

Déchets produits	en m3
DASRI	
Ordures ménagères	1092
Recyclables	448.50

LE BILAN SOCIAL

Le bilan social a pour objectif de récapituler dans un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'établissement dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus.

L'APPLICATION DU SEGUR DE LA SANTÉ

**SÉGUR
DE LA SANTÉ**

Mai 2023

Revalorisation de l'indice minimum de traitement. L'indice minimum est passé de 353 à 361

Juillet 2023

Revalorisation des grilles indiciaires pour les agents de catégorie B et C.

Revalorisation du point d'indice de 1.5% au 1er juillet 2023

Décembre 2023

Versement de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle.

LE BILAN SOCIAL

L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET DE LA MASSE SALARIALE : AJAIN (1/3)

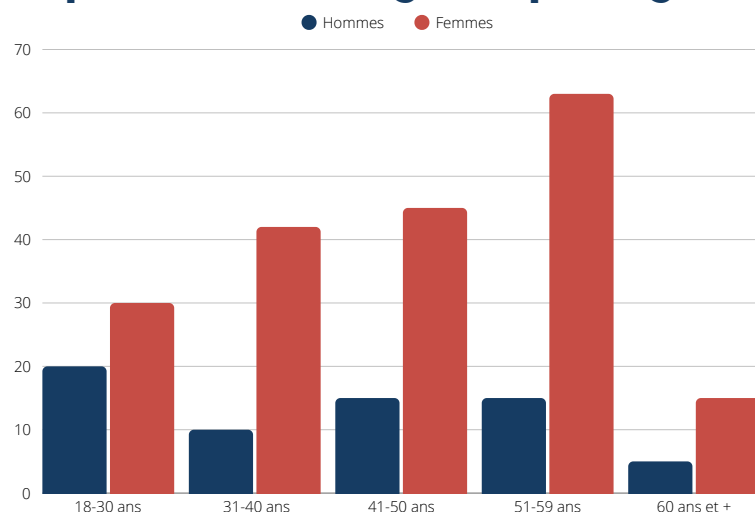
Effectif moyen rémunéré par budget et par statut

Budget	BUDGET H EHPAD			Budget N SSIAD			Budget P0 Accueil de jour			Budget P1 Portage des repas		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
<i>Année</i>	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
<i>Titulaires/Stagiaires</i>	133,86	131,37	127,40	5,43	5,59	4,62	0,91	2,35	2,7	0	0	0
<i>CDI</i>	1	4,55	4,92	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>CDD (dont contrats aidés)</i>	42,69	43,05	36,57	1,07	1,42	1,34	0,15	0,13	0,16	0	0,28	0,55
<i>Praticien hospitalier</i>	3,37	3,48	1,71	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Total par budget	180,92	182,45	170,60	6,50	7,01	5,96	1,06	2,48	2,86	0,00	0,28	0,55

Nous pouvons remarquer une baisse des effectifs moyens rémunérés pour tous les budgets sauf celui de l'ADJ (P0). Cette baisse s'explique avec la fermeture d'une aile du bâtiment ancien pour travaux. Ce qui a engendré une baisse du nombre de résidents donc de personnels.

- Budget H - EHPAD : il est à noter une diminution de 11.85 ETPR.
- Budget N - SSIAD : cette diminution est en partie liée au départ de la cadre de santé mais elle était prévue, cela est lié aux remboursements importants qui ont eu lieu sur 2022.
- Budget P1 - Portage de repas : L'agent est présent sur l'année complète, ce qui explique cette augmentation de 0.27 ETPR.

Répartition des agents par âge



La moyenne d'âge des agents de l'EHPAD « Les Signolles » est de 44 ans.

Nous pouvons remarquer que la tranche d'âge chez les hommes la plus élevée est celle de 18-30 ans et la tranche d'âge la plus élevée chez la femme est celle de 51-59 ans.

LE BILAN SOCIAL

L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET DE LA MASSE SALARIALE : AJAIN (2/3)

Les effectifs non médicaux par statut

Tableau des Equivalents Temps Pleins Rémunérés (ETPR) 2019,2020,2021,2022,2023 Mois de décembre - tous budgets confondus					
Personel non médical	2019 ETP Moyen rémunéré	2020 ETP Moyen rémunéré	2021 ETP Moyen rémunéré	2022 ETP Moyen rémunéré	2023 ETP Moyen rémunéré
Agents en CDD	42,55	41,8	42,48	43,88	34,81
Agents titulaires, stagiaires et en CDI	137,17	133,83	137,91	143,86	139,14
sous total	179,72	175,63	180,39	187,74	173,95
Contrat aidés (CUI/PEC)	2	2	1	1	0
Apprenti	0	0	0	0	1
Total général	181,72	177,63	181,39	188,74	174,95

Les effectifs non médicaux par filière

Personel non médical	2019 ETP Moyen rémunéré	2020 ETP Moyen rémunéré	2021 ETP Moyen rémunéré	2022 ETP Moyen rémunéré	2023 ETP Moyen rémunéré
<i>Tous budget confondus</i>					
Personnels de direction et administratifs	8,5	8,24	9,56	10,31	9,12
Personnels des services médicaux et rééducation	139,16	143,6	145,58	144,27	138,19
<i>Dont IDE et CDS</i>	19,6	18,99	19,53	19,83	18,32
<i>Dont AS</i>	76,98	76,87	73,18	74,17	68,89
<i>Dont ASH</i>	42,58	44,85	49,8	46,27	45,98
<i>Dont AMA</i>	NC	0,1	0,07	0,49	1
<i>Dont ergothérapeutes</i>	2	1,79	2	2	2
<i>Dont diététicienne</i>	1	1	1	1	1
<i>psychologue</i>	1	1,04	1	0,89	0,86
Personnels médico-techniques, techniques et ouvriers	26,55	26,58	28,48	31,6	32,59
Contrat aidés/parcours emplois compétence/	2	2	0,47	0,58	0,5
Apprenti/Stagiaire	0	0	0	0	0,51
TOTAL	177,21	181,46	185,09	187,24	181,77

Une légère diminution est a remarquée entre 2022 et 2023 .

- AMA : Cette augmentation s'explique par un changement du temps de travail de l'agent en cours de l'année 2023.
- Psychologue : La diminution s'explique, par le temps de travail de l'agent de 80% toute l'année 2023.
- Personnels médico-techniques, techniques et ouvriers : les chiffres sont en augmentation suite à un besoin de renforcer certains services (notamment internalisation du transport de l'accueil de jour) ou au remplacement des agents en arrêt (longue) maladie (cuisine, logistique).

LE BILAN SOCIAL

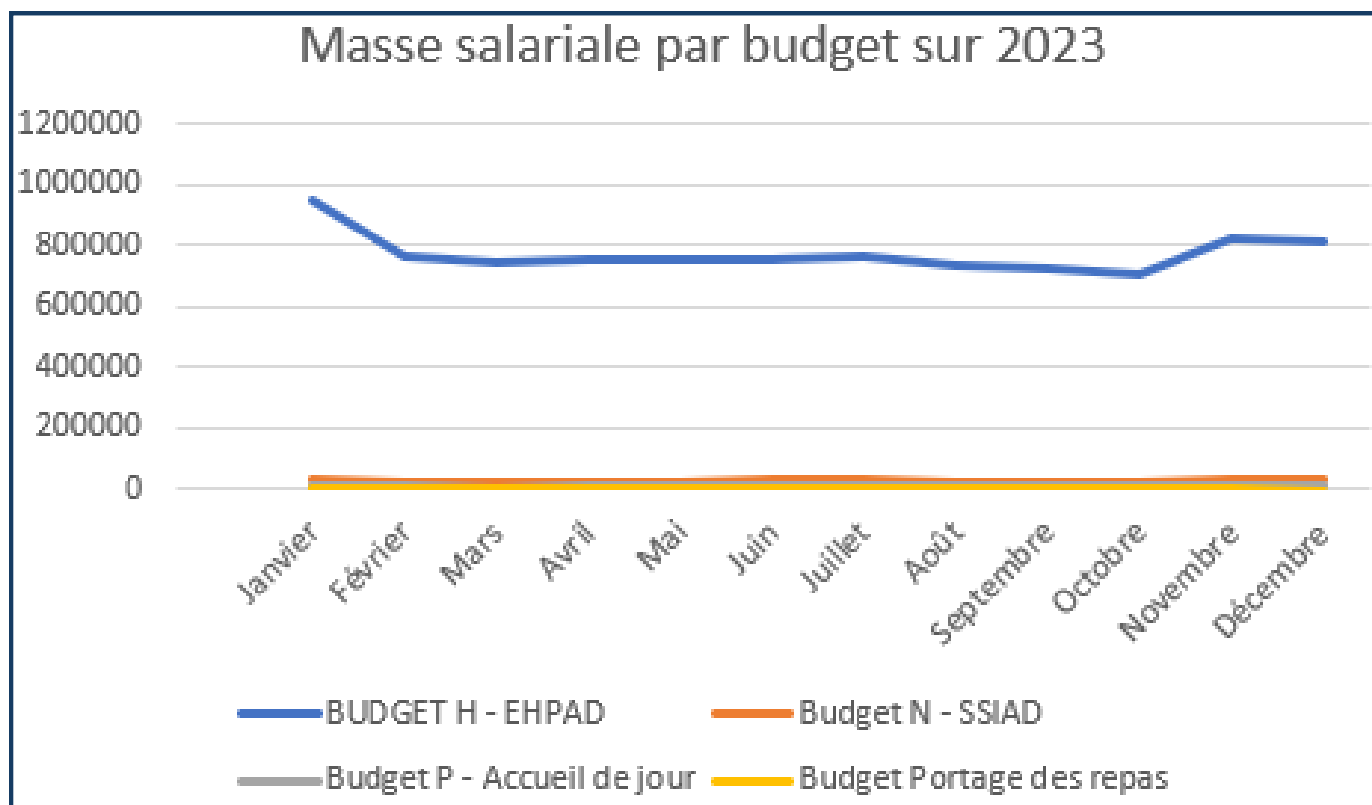
L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET DE LA MASSE SALARIALE : AJAIN (3/3)

Les effectifs médicaux

Tableau des Equivalents Temps Pleins Rémunérés (ETPR) 2019,2020,2021,2022,2023 Mois de décembre - tous budgets confondus					
Statut	2019 ETP Moyen rémunéré	2020 ETP Moyen rémunéré	2021 ETP Moyen rémunéré	2022 ETP Moyen rémunéré	2023 ETP Moyen rémunéré
Agents en CDD	3,13	3,28	2,1	2,42	0,39
Titulaire PH	1	1	1	0,72	1
Total général	4,13	4,28	3,1	3,14	1,39

Une diminution du nombre d'ETPR médicaux depuis 2021 s'explique par les difficultés de recrutement rencontrées pour le personnel médical (vacance du poste de médecin coordinateur).

La masse salariale



Sur les quatre budgets, le budget H (EHPAD) détient la plus grosse part de la masse salariale. Sur l'ensemble des budgets, la masse salariale annuelle atteint 9 803 533.88 € contre 9 814 322.60 € pour l'année 2022.

Cette diminution s'explique par la fermeture d'une aile du bâtiment historique pour la restructuration. Il faut noter que la diminution modeste de la masse salariale au regard de la baisse du nombre d'ETP s'explique notamment par des revalorisations salariales (effet année pleine de la hausse du point d'indice 2022, hausse du point d'indice 2023 à compter du 1er juillet, revalorisation des grilles C au 1er juillet, hausse du SMIC) ainsi que par le versement de la prime pouvoir d'achat.

LE BILAN SOCIAL

LE RECRUTEMENT À AJAIN (1/2)

Le recrutement d'agents contractuels

Services	Grades	Nombres de contractuels
Cuisine	OP	4
	Agent de maîtrise	1
	AEQ	3
Service technique	OP	1
	TSH	1
ECE	ASH	6
	OP	0
Lingerie	AEQ	0
Pharmacie	Préparatrice pharmacie	0
Secrétaire médicale	AMA	1
Accompagnement	Psy	1
	Ergo	1
Administration	AAH	0
	Adjoint Administratif	2
	Apprenti	1
	Agent administratif	0
Cadre	<u>cadre</u>	0
Nuit	Aide-Soignant	2
	ASH	1
SSIAD	AS	2
	IDEC	1
RDC/2ème étage	AS	3
	ASH	7
1er étage	AS	4
	ASH	3
Extension	AS	2
	ASH	13
TOTAL		60

Le recrutement d'agents titulaires

L'EHPAD « Les Signolles » a accueilli 1 agent titulaire par voie de mutation. De plus, un agent titulaire de l'EHPAD « Eugène Romaine » de Boussac est mis à disposition. Il faut noter également la stagiairisation de 4 agents admis sur liste complémentaire suite à une réussite à un concours de 2022 (2 ASH, 2 AS).

Au total, l'EHPAD Les Signolles emploie ou a employé 60 agents contractuels.



LE BILAN SOCIAL

LE RECRUTEMENT À AJAIN (2/2)

Le motif de recrutement des agents contractuels

Les motifs de recrutement d'agents contractuels sont multiples selon la loi N°86-33 du 09/01/1986 portant disposition statutaire relative à la FPH. En effet, un agent contractuel peut être recruté sur les motifs suivants : fonctions particulières au sein de l'établissement public, remplacement temporaire d'un agent ; poste vacant ; accroissement temporaire de l'activité, etc.

À l'EHPAD Les Signolles, la majorité des agents contractuels sont recrutés sur un poste temporairement vacant, en attente de recrutement d'un fonctionnaire. De surcroît, parmi ces agents contractuels, quatre ont un contrat à durée indéterminée.

La durée moyenne des contrats

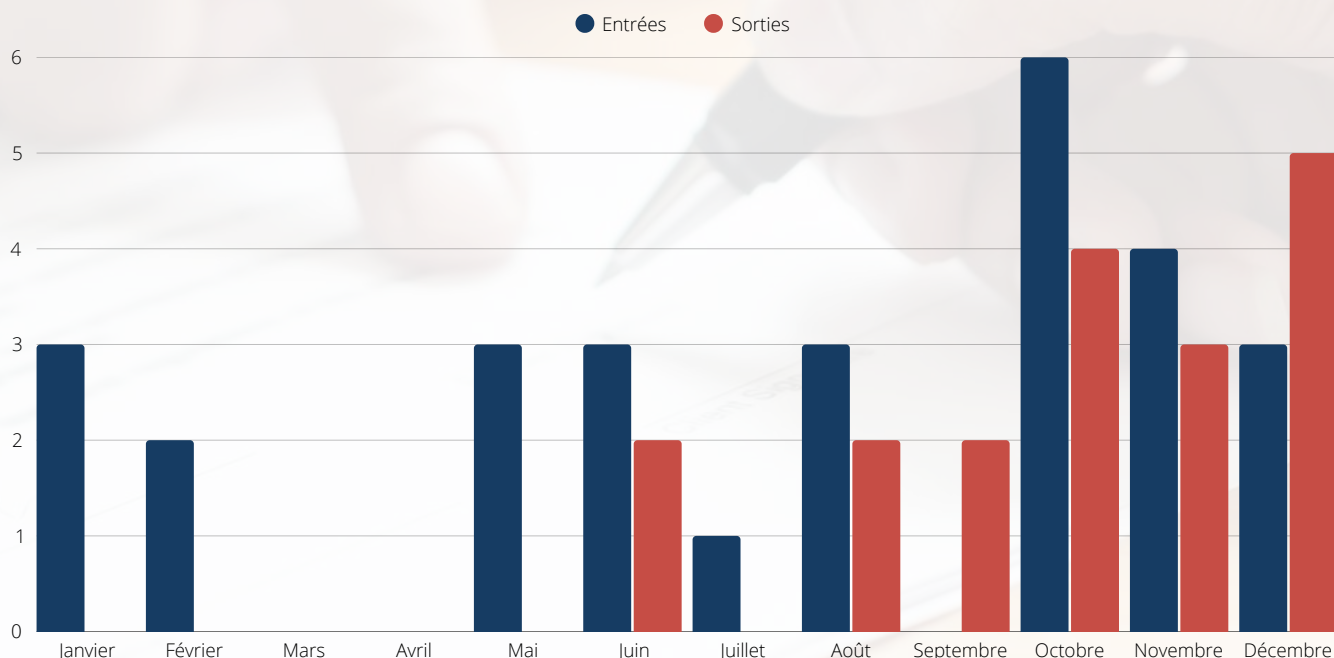
La moyenne de durée de contrat pour les agents contractuels de l'EHPAD Les Signolles est de 105 jours en 2023 contre 35 jours en 2022 et 97 jours pour l'année 2021.

Il a été établi la règle suivante en terme de durée : deux contrats de trois mois puis un contrat de 6 mois et enfin des contrats d'un an. Cette règle s'applique lorsque l'évaluation de l'agent contractuel est satisfaisante. Cela fait l'objet d'une discussion lors de la commission carrière réalisée régulièrement avec la responsable des ressources humaines et les responsables de service.

Le turn over des agents contractuels par mois

Au cours l'année 2023, nous pouvons compter 28 entrées d'agents contractuels et 18 sorties sur l'ensemble de l'établissement.

Le graphique ci-dessous reprend la périodicité des recrutements. Les sorties d'agents contractuels sont en lien avec les besoins identifiés au sein de l'EHPAD mais également aux différents projets individuels des agents.



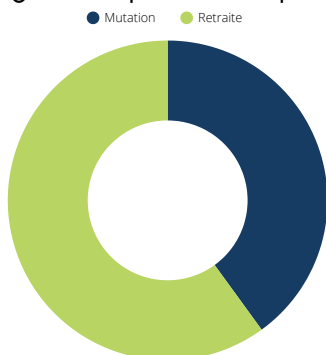
LE BILAN SOCIAL

L'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE À AJAIN

Les motifs de départ

En termes de mobilité des agents titulaires, nous pouvons compter 10 agents qui ont quitté l'établissement :

- 6 départs en retraite
- 4 départs en mutation



Sur l'année 2023, il y a eu 102 départs en formation contre 131 en 2021. Cette diminution peut s'expliquer du fait que le budget formation est pris en partie pour les EP. En effet, la partie remboursement des traitements n'est pas totalement prise en charge par l'ANFH dû à l'augmentation indiciaire après la signature de la convention de formation. Nous avons 3 EP à ce-jour.



Les promotions professionnelles

Les études relatives aux promotions professionnelles dites "études promotionnelles" permettent aux agents d'obtenir un diplôme ou un certificat du secteur sanitaire et social. Parce qu'elles allient logique individuelle et logique collective, les études promotionnelles sont un dispositif "gagnant-gagnant". En 2023, 2 nouveaux agents ont pu bénéficier des études promotionnelles.

La formation qualifiante est particulièrement utile aux salariés souhaitant valoriser leurs compétences, en vue d'une mobilité interne ou d'une évolution de carrière.

FORMATIONS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
ACCOMPAGNEMENT FIN DE VIE	6
ACTUALITÉ DE LA FORMATION 2023 POUR LE SECTEUR PUBLIC	1
AFGSU 2	5
AFGSU 2 RECYCLAGE	12
AMÉLIORER LA GESTION DES RISQUES EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ	1
COMMUNICATION POSITIVE LORS D'INTERACTIONS DIFFICILES	5
CONDUITE DE CHAUFFERIE AUTOMATIQUE AU BOIS	2
CRÉER ET ANIMER UN COMITÉ D'ÉTHIQUE	8
CYCLE DE PERFECTIONNEMENT POUR LES CADRES SUP DE SANTÉ	1
ESCARRES ET POSITIONNEMENT EN GÉRIATRIE	1
EVENTS-LE NOUVEAU DISPOSITIF D'ÉVALUATION HAS DES ÉTABLISSEMENTS	1
FORMATION À LA DÉMARCHE PALLIATIVE ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGÉES	2
GESTION DE PROJET LES FONDAMENTAUX	1
HABILITATION ÉLECTRIQUE RECYCLAGE	2
HABILITATION ÉLECTRIQUE RECYCLAGE	1
HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE	8
LE PROJET PERSONNALISÉ	1
LE TOUCHER RELATIONNEL DANS LES SOINS	3
LES RENCONTRES RH DE LA SANTÉ	1
MÉDIATION RH- PAIE DU PERSONNEL	1
NOMENCLATURE GÉNÉRALE DES ACTES PROFESSIONNELS	2
PARCOURS MODULAIRE RESPONSABLES ET CHARGÉS DE FORMATION MODULE 3	1
PLAIES ET CICATRISATION	1
PLANICIEL NIVEAU 2	1
PRENDRE SOIN DU PIED DE LA PERSONNE AGÉE	7
PRESTATION HÔTELIÈRE-SERVICE DES REPAS	1
PROFESSIONNALISATION DES AGENTS AU SEIN DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES	1
RH- CAP (COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES)	2
RH ELAP-DÉCISIONS	1
RH ELAP-STATISTIQUES ET ANALYSE BUDGETAIRE	2
SSIAP 1	1
SSIAP 1 MODULE COMPLÉMENTAIRE	1
SST	6
TRAVAIL DE NUIT EN EHPAD	12
TOTAL	102
FORMATION INCENDIE	119
FORMATION SYNDICALE	10

Promotions professionnelles/ formation qualifiante	Nombre d'agents	Type de financement
Diplôme d'Infirmier Diplômé d'État	4	Fond mutualisé - Compte professionnel de formation et fond de qualification
Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée	1	Fond mutualisé
Diplôme d'Aide-Soignant	1	Fond mutualisé
Total	6	

LE BILAN SOCIAL

L'ABSENTÉISME À AJAIN (1/2)

Les congés pour maladie ordinaire

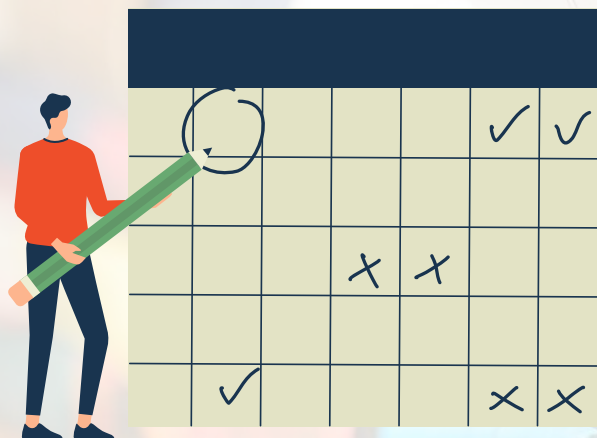
Le nombre d'arrêts pour maladie ordinaire continue doucement à diminuer en 2023. En effet, le nombre d'arrêts pour maladie ordinaire est de 118 contre 166 en 2022. Nous pouvons constater que même la durée de ces arrêts a nettement baissé en 2023 et atteint 2062 jours contre 2409 en 2022.

Année	2021		2022		2023	
	Nb d'arrêts	Nb de jours d'arrêts	Nb d'arrêts	Nb de jours d'arrêts	Nb d'arrêts	Nb de jours d'arrêts
Arrêts de - 6 jours	81	242	49	158	53	163
Arrêts de + 6 jours	110	3201	117	2251	65	1899

Les congés pour accident du travail

Le nombre d'arrêts pour accident du travail a légèrement diminué par rapport à 2022 ainsi que la durée des accidents de travail.

Année	2021		2022		2023	
	Nb d'arrêts	Nb de jours d'arrêts	Nb d'arrêts	Nb de jours d'arrêts	Nb d'arrêts	Nb de jours d'arrêts
Arrêts de - 6 jours	2	18	1	5	2	6
Arrêts de + 6 jours	18	1061	14	944	9	605



LE BILAN SOCIAL

L'ABSENTÉISME À AJAIN (2/2)

Les congés pour longue maladie

2021		2022		2023	
Nb d'arrêts	Nb de jours d'arrêts	Nb d'arrêts	Nb de jours d'arrêts	Nb d'arrêts	Nb de jours d'arrêts
6	1500	6	1923	3	251

Sur l'année 2023, 3 agents sont en congé pour longue maladie. Parmi les 3 arrêts en CLM, 1 agent est parti en retraite.

Les congés pour longue durée

Sur l'année 2023, il y a eu 5 agents en congé pour longue durée. 1 agent est en disponibilité pour raisons personnelles à l'issue de son congé

2021		2022		2023	
Nb d'arrêts	Nb de jours d'arrêts	Nb d'arrêts	Nb de jours d'arrêts	Nb d'arrêts	Nb de jours d'arrêts
6	1845	8	1225	5	1696

Les congés maternité et paternité

2021		2022		2023	
Nb d'arrêts	Nb de jours d'arrêts	Nb d'arrêts	Nb de jours d'arrêts	Nb d'arrêts	Nb de jours d'arrêts
6	672	6	376	5	168

En 2023, 3 agents ont été concernés par un congé de paternité dont 2 en CDD. Et l'année a été marquée par un congé de maternité.



LE BILAN SOCIAL

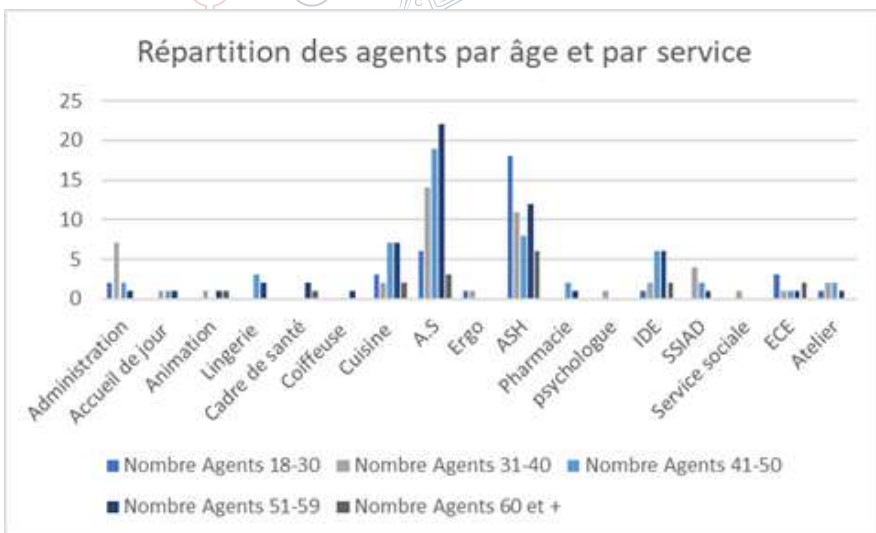
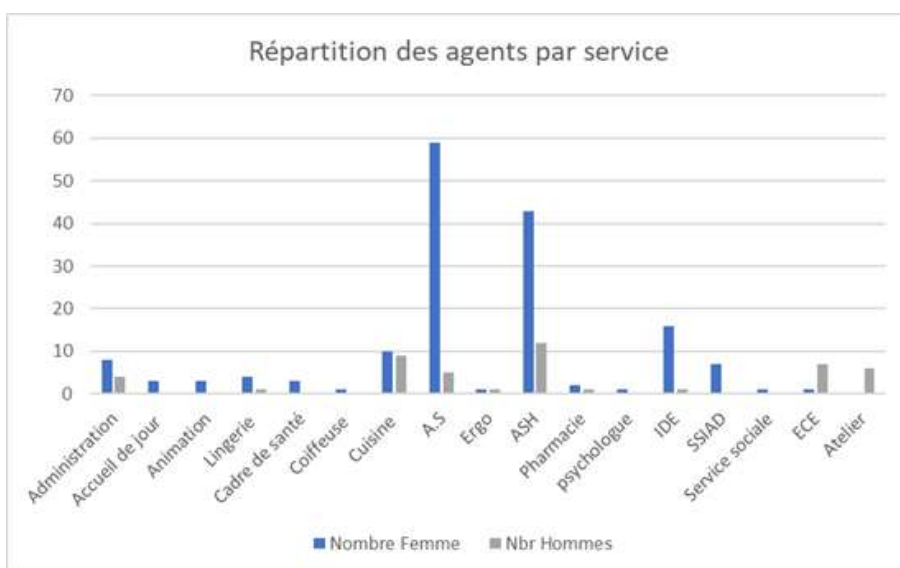
RESPONSABILITÉ SOCIALE - AJAIN (1/2)

Le handicap

L'établissement compte quatre agents travailleurs handicapés. Les modalités d'accompagnement des différents handicaps ne sont pas connues des agents.

L'égalité professionnelle homme/femme

Sur l'année 2023, les femmes représentent 77.62% des effectifs et les hommes 22.38%. Les agents soignants sont majoritairement des femmes. En effet, au sein des services d'hébergement (ASH, AS, IDE) le pourcentage de répartition est de 87% de femmes et 13 % d'hommes.



La moyenne d'âge la plus élevée se trouve au sein des services d'hébergement (ASH et AS) cela s'explique car le nombre d'ETP est beaucoup plus important dans ses filières. Le service de la cuisine est le service suivant.

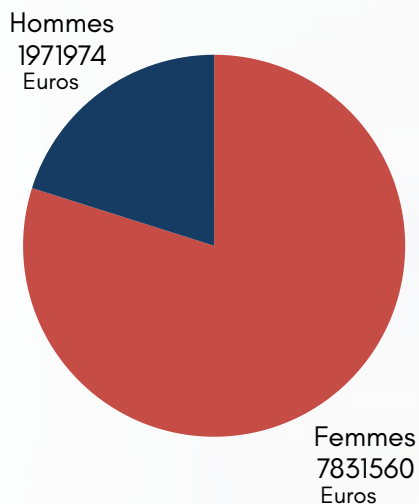


LE BILAN SOCIAL

RESPONSABILITÉ SOCIALE - AJAIN (2/2)

Répartition de la masse salariale

● Femmes
● Hommes



Au regard de la répartition entre les sexes, les femmes absorbent la majorité de la masse salariale. Elles représentent 80% de la masse salariale et les hommes représentent 20% .

	Agents titulaires	Agents contractuels (stagiaires, apprentis)	Personnel médical	Masse salariale globale
Femmes	127	67	3	80%
Hommes	27	33	14	20%

Au 31 décembre 2023, la répartition de la masse salariale entre les agents titulaires et les agents contractuels n'est pas similaire. En effet, la part des femmes agents titulaires est plus importante que la part des femmes agents contractuels.

La répartition des temps partiels

	Nb total d'agents
Nb d'agents à temps non complet	2
Dont agents à - 50%	1
Dont agents à 60%	1
Nb d'agents à temps partiel	28
Dont agents à 80%	17
Dont agents à 50%	2
Dont agents à 60%	2
Dont mi-temps thérapeutique	7

Au cours de l'année 2023, 28 agents ont bénéficié d'un temps partiel contre 26 en 2022. Parmi ces agents, 7 ont bénéficié de mi-temps thérapeutique à la suite d'une période longue d'absence. Cette démarche fait partie de l'accompagnement proposé pour les agents en congé longue maladie ou congé longue durée ou présentant des besoins particuliers d'aménagement de poste.

Parmi ces 28 agents, 6 sont des agents contractuels. La majorité des temps partiels se situent au sein des aides-soignants et ce pour des motifs personnels.

LE BILAN SOCIAL

LA FORMATION - AJAIN (1/2)

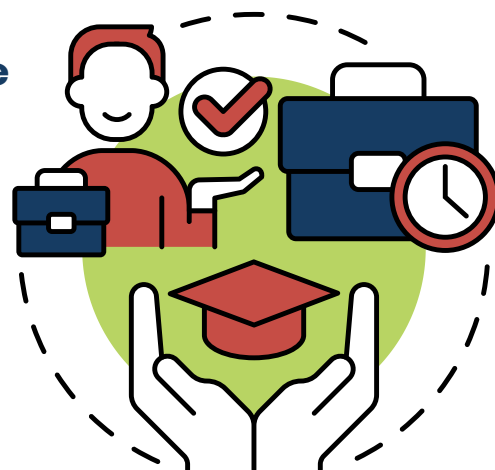
La formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique hospitalière fait l'objet d'un dispositif spécifique et adapté aux missions des agents.

Elle comprend principalement :

- Les formations destinées aux personnes sans qualification professionnelle et destinées à les préparer à leur emploi ;
- Les formations continues en vue de garantir, de parfaire ou de maintenir les connaissances et la compétence des agents ;
- Des formations destinées, entre autres, à :
 - la préparation aux concours, examens professionnels et promotions internes ;
 - la reconversion professionnelle ;
 - la réalisation d'un bilan de compétences ;
 - la réalisation d'une validation des acquis de l'expérience.

La politique de formation au sein de notre établissement

La formation continue garantit aux agents l'actualisation des compétences et des connaissances spécifiques à la prise en charge des personnes accompagnées. Les formations peuvent être proposées en interne par l'établissement, ou en externe par des organismes de formation agréés QUALIOP1.



Le financement de la formation

La formation est financée grâce aux fonds reversés par l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de la fonction publique hospitalière, **l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH)**. Le financement de la formation se fait grâce aux différentes cotisations :

- La cotisation 2,1% dont 83 % pour le poste Plan Ets
- La cotisation 0,6% dont 94,1 % pour le poste FMEP (fonds mutualisé pour les études promotionnelles)
- La cotisation DPCM (développement professionnel continu médical)

Les recettes en matière de formation sont issues des postes Plan Ets et FMEP.



LE BILAN SOCIAL

LA FORMATION - AJAIN (2/2)

Les recettes de l'année 2023

137 381.37 €

Les chiffres de l'année 2023

241

actions de formation



6

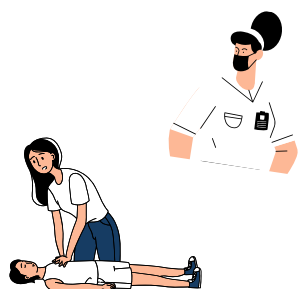
études promotionnelles
et formation qualifiante

1

Alternance

18

organismes de
formation partenaires



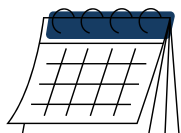
48

Formations aux Gestes
et Soins d'Urgence



119

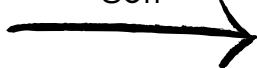
Formations incendie



866

jours de formation

Soit



6062

heures de formation

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD DE BOUSSAC (1/4)

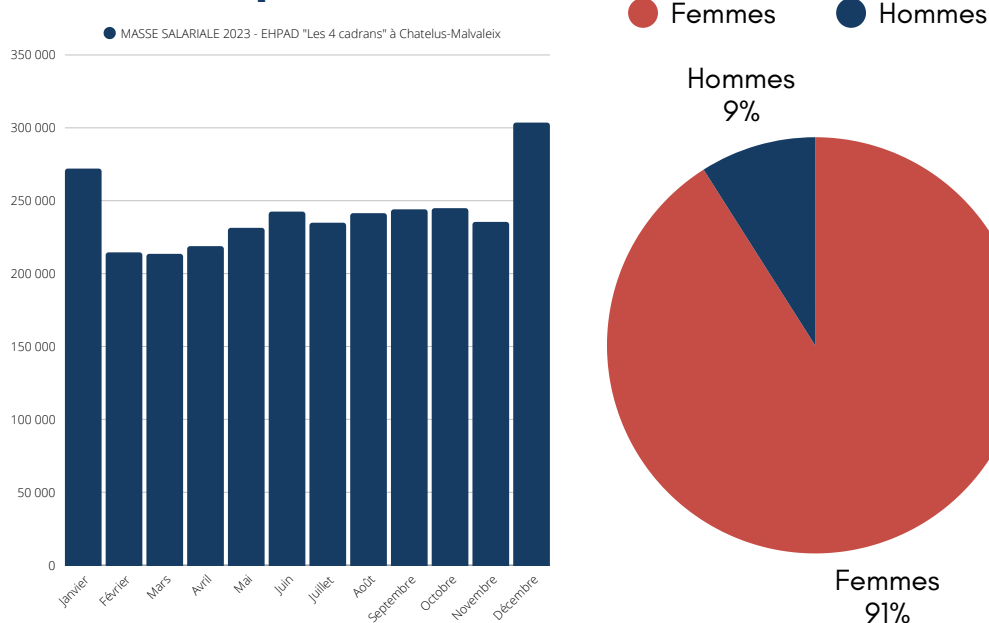
ETP moyen rémunéré au 31/12/2023 (moyenne sur l'année 2023)

Filière	2020	2021	2022	2023
Personnel de direction et administratif	3,46	3,6	2	2
Personnel des services de soins	41,19	45,24	45,45	46,37
Dont IDE et CDS	5,15	4	4,22	5,58
AS	18,91	18,86	24,36	25,14
ASH	17,13	23	14,87	15,72
Psychologue	0,34	0	0	0,26
ASG			2	2
Personnel médico-technique	0,55	0,71		
Animation	1,11	1	1	1
Personnel technique et ouvriers	4,12	4,21	4,57	4,60
Pharmacie/Med	0	0	1,5	1,59
Total	50,77	55,38	54,52	57,83

La masse salariale 2023

MOIS	Montant
Janvier	272 051,12
Février	214 574,07
Mars	213 564,22
Avril	218 842,58
Mai	231 402,43
Juin	242 540,22
Juillet	234 921,88
Août	241 472,26
Septembre	244 096,29
Octobre	244 898,81
Novembre	235 474,80
Décembre	303 604,66
Total	2 897 443,34

Répartition de la masse salariale



L'année 2024 est marquée par une hausse des ETP rémunérés moyens annuels qui s'explique quasi exclusivement par l'absentéisme. Ainsi, la hausse des ETP IDE/CDS s'explique par un départ en études promotionnelles.

Au niveau des AS, l'effectif n'est pas exactement comparable (réaffectation d'un agent FF AS annuellement absent sur l'effectif ASH). L'effectif rémunéré AS est en hausse en raison du remplacement d'absences longues, après sanction ou avant maternité.

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD DE BOUSSAC (2/4)

Le recrutement

Service	Emploi	Nombre recrutement en 2023 (ETP Physique)	Nombre total de contractuel au 31/12/2023 (ETP Physique)
Cuisine		1	0
Techniques		2	2
Médecin		1	1
Soins	ASH	19	19
	AS	4	4
	IDE	1	1
	CDS	1	1
Médecin		1	1
Animation		0	0
Pharmacie	Prepa	1	1
	Pharmacien	1	1
Total		30	29

On note une mutation OPQ cuisine via l'EHPAD Les Signolles.

La formation & les promotions professionnelles en 2023

Intitulé de la formation	Nombre de participants
Formation incendie	38
Le toucher dans la relation de soin	2
Le projet personnalisé	1
Créer un comité éthique	3
Coordonner animation en EHPAD	1
Hygiène Bucco-dentaire	1
Word	1
AFGSU 2	4
Travail de nuit d'un agent en EHPAD	5
Congrès national des personnes âgées et du vieillissement	1
Accompagnement fin de vie	2
Règles Hygiène et bionettoyage	2
Logiciel de paie	1
AFGSU 2 Recyclage	4
AFGSU 1	1
Accompagnement VAE BP JEPS	1
Gestion des risques infectieux lors du nursing	2
Congrès des EHPAD et des structures accueillant des personnes âgées	1
HACCP	1
Total	72

Promotion professionnelle/format ion qualifiante	EHPAD de Boussac
Diplôme d'IDE	0
Diplôme d'Aide-Soignant	2
Préparation concours Cadre de Santé	1

Aide-soignant : 1 agent a obtenu son diplôme AS et 1 agent AS a commencé la validation de module 3 pour l'obtention du diplôme.

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD DE BOUSSAC (3/4)

Le handicap

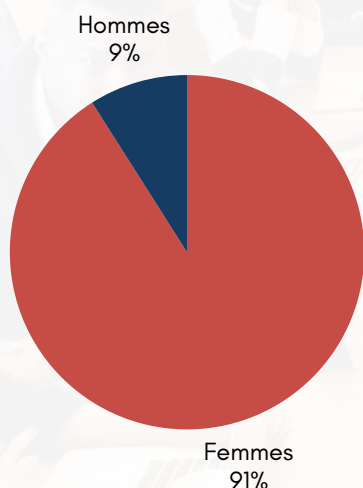
Au sein de l'EHPAD de Boussac & Châtelus-Malvaleix, 1 Agent ASH a une reconnaissance de travailleur handicapé.

De plus, on peut noter le travail en lien avec la blanchisserie de Sainte Sévère sur Indre qui permet de déclarer au titre de l'obligation une partie de la rémunération de leur personnel reconnu travailleurs handicapés.



L'égalité professionnelle homme/femme

● Femmes ● Hommes



	Nbre	%
Hommes	5,35	9%
Femmes	51,99	91%
Total	57,34	100

La répartition des temps partiels

	Nombre total d'ETP EHPAD de Boussac
Nombre d'agents à temps partiel	4
Dont agents à 80%	1 pharmacien sur l'année 1 ISG sur 4 mois
Dont agents à 50%	1 ASH sur 4 mois 1 AS sur 9 mois



LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD DE BOUSSAC (4/4)

Nombre de jours de présence

Personnel de direction et administratif	720
AS	6764
ASH FF AS	1880
ASH	6116
ASG	720
Animation	360
Infirmier	1195
Cadre	360
Medécin	33
Lingerie	510
Cuisine	253
Technique	718
Pharmacien	385
Prepa pharmacie	365
Total	20379

Les stagiaires

IFSI de Montluçon - 1re année	6
IFSI de Guéret - 1ère année	9
IFSI de Guéret - 2ème année	1
IFSI de Guéret - 3ème année	1
IFAS de Guéret	5
BAC Pro SAPAT Ahun	6
BAC Pro ASSP Bourgneuf	3
BAC PRO SAPAT Terminal	2
3ème Collège Boussac	1
ASSP Bourgneuf	2
BaC Pro SAPAT Loudeac	1
AES	1
3ème SEGPA	1
EAS Guéret	2
INFA Guéret	1
Formation Assistance de vie aux familles	1
Prepa classe IFSI	1
Lycee 2nd	1
Pole emploi - stage découverte	1

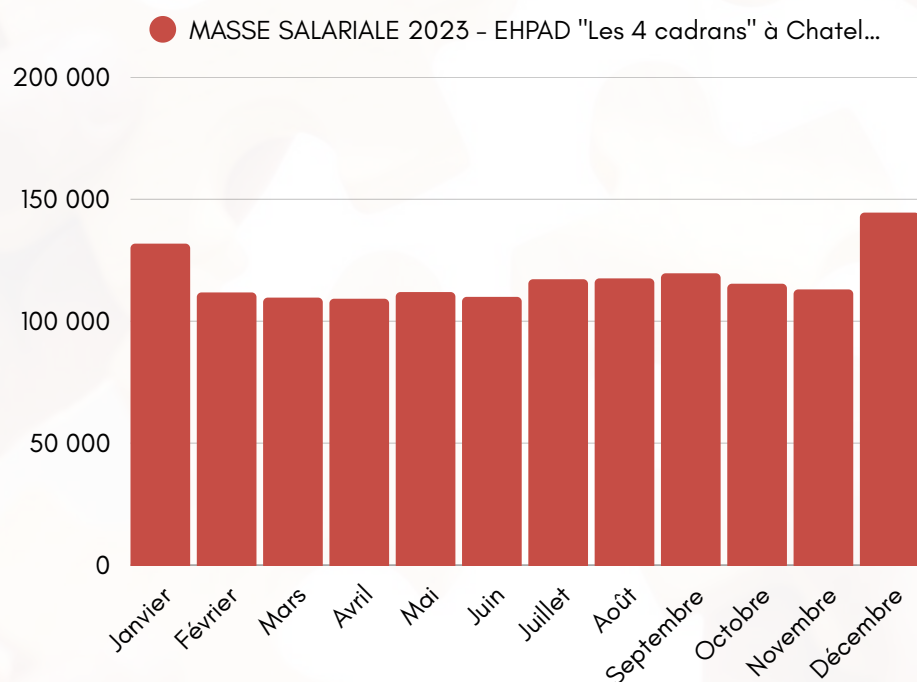
LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD DE CHÂTELUS-MALVALEIX (1/3)

ETP moyen rémunéré au 31/12/2023 (sur année 2023)

Filière	2020	2021	2022	2023
Personnel de direction et administratif	2	1	1	1
Personnel des services de soins	26,17	26,86		25,19
Dont IDE et CDS	3	3	3	3
AS	10,43	10,86	10,77	12,58
ASH	12,74	13	8,66	9,61
Animation	2	2	2	2
Psychologue				0,03
Personnel (technique et ouvriers)	0,47	0		
Personnel médico-technique	0,23	0		
Pharmacie /Med	0	0	0,23	0,32
Total	30,87	29,86	25,66	28,54

La masse salariale 2023



MOIS	Montant
Janvier	131 806,66
Février	111 793,77
Mars	109 676,45
Avril	109 214,33
Mai	111 950,07
Juin	109 977,12
Juillet	117 208,71
Août	117 557,15
Septembre	119 644,94
Octobre	115 371,59
Novembre	113 034,83
Décembre	144 532,52
Total	1 411 768,14

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD DE CHÂTELUS-MALVALEIX (2/3)

Le recrutement

Service	Emploi	Nombre-recrutement en 2023 (ETP Physique)	Nombre total de contractuels au 31/12/2023 (ETP Physique)
Cuisine		0	0
Technique		0	0
Medecin		0	0
Soins	ASH	4	4
	AS	2	1
	ASH FF	3	3
	IDE	0	0
	CDS	0	0
Animation		0	0
Pharmacie	PREPA	0	0
	Pharmacien	0	0
Total		9	8

On note qu'un agent AS a fait l'objet d'un recrutement par mutation et un agent AS est partie en mutation sur Ajain.

La formation & les promotions professionnelles en 2023

Intitulé de la formation	Nombre de participants
Le projet personnalisé	1
Créer un comité éthique	2
Hygiène Bucco-dentaire	1
Travail de nuit d'un agent en EHPAD	4
AFGSU 2	2
Total	10

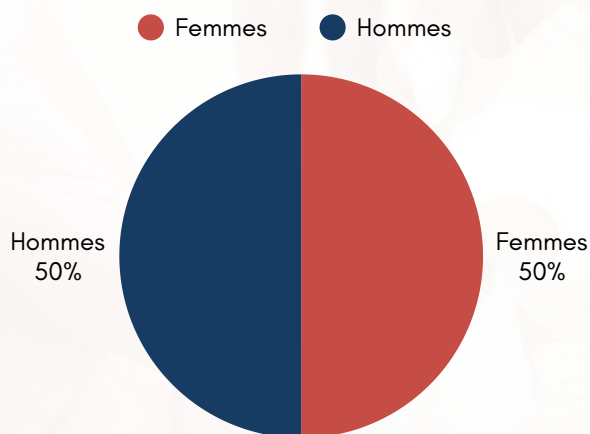
Promotion professionnelle/formation qualifiante	EHPAD de Châtelus-Malvaleix
Diplôme d'IDE	0
Diplôme d'Aide-Soignant	1
Formation Cadre de Santé	0

Aide-soignant : 1 agent est entré en formation sur Châtelus.

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD DE CHÂTELUS-MALVALEIX (3/3)

L'égalité professionnelle homme/femme



	Nbre	%
Hommes	4,33	50%
Femmes	4,33	50%
Total	8,66	100

La répartition des temps partiels

	Nombre total d'ETP EHPAD de Châtelus
Nombre d'agents à temps partiel	1
Dont agents à 80%	1 AS sur l'année

Nombre de jours de présence

Personnels de direction et administratif	360
AS	4322-1037
ASH FF AS	1037
ASH	3372
Animation	720
INFIRMIER	720
CADRE	360
Total	6569

Les stagiaires

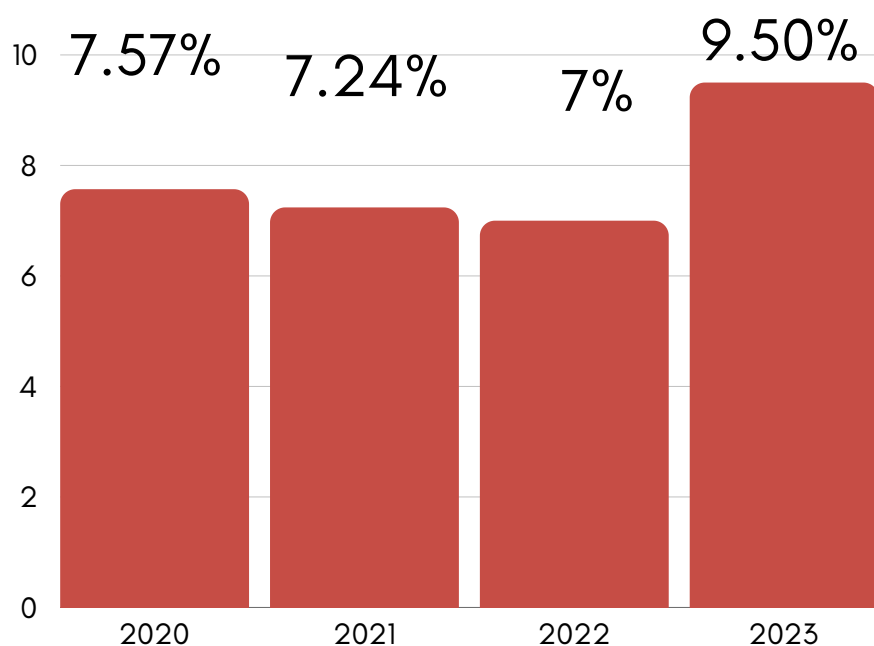
IFSI de Guéret - 1ère année	7
IFSI de Guéret - 2ème année	3
IFAS de Guéret	6
BAC Pro ASSP Bourgneuf	2
CAPA SAPVERI	1
3ème Collège Martin Nadaud	1
Stage observation 3ème	1
3ème SEGPA	1
EAS Guéret	1



LE BILAN SOCIAL

L'ABSENTÉISME À BOUSSAC & CHÂTELUS-MALVALEIX

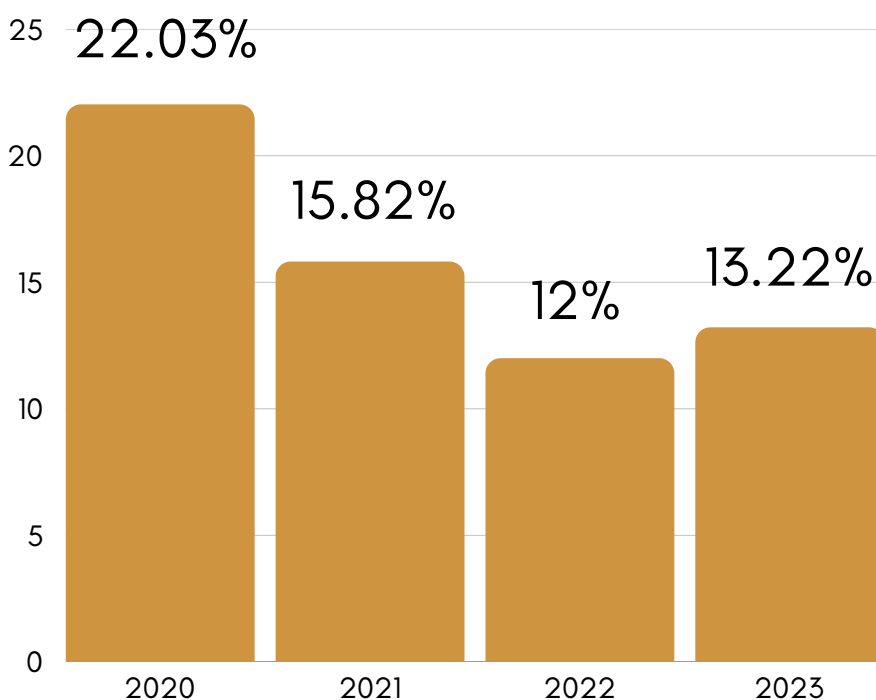
Le taux d'absentéisme sur l'EHPAD Eugène Romaine



Le taux d'absentéisme connaît une augmentation en 2023. Cela est dû en particulier à plusieurs arrêts maladie ordinaire d'une durée comprise entre un et 9 mois.

La maladie ordinaire est le premier motif d'absence, qui représente environ 50% des absences en 2023

Le taux d'absentéisme sur l'EHPAD Les Quatre Cadrans



Sur Châtelus, le nombre de jour d'absence est de 1379 jours. Le taux d'absentéisme est de 13.22%. Ce taux est en légère augmentation. A noter que 80% de l'absentéisme est lié à des absences d'agents absents sur l'ensemble de l'année.

LE BILAN SOCIAL

FOCUS SUR LA GESTION DES STAGES AU SEIN DE LA DIRECTION COMMUNE

Les stagiaires accueillies en 2023

	Ajain	Boussac	Châtelus-Malvaleic
BAC PRO	6	10	1
AS	7	2	3
EIDE	15	5	5
AUTRES*	9	9	3
Total	37	26	12
75 au total sur l'année 2023			

*Dans « autres » : stage d'observation, stage reconversion pôle emploi, INFA, formation AES (accompagnement éducatif et social).



Une procédure d'accueil des élèves a été élaborée en collectif Cadres.

L'animatrice qualité recentre les demandes de stage et assure la rencontre avec les élèves, la rédaction de leurs plannings, le RDV avec les formateurs et le suivi des objectifs de chaque stagiaire sur les 3 sites de la direction commune.

Accueillir des stagiaires en EHPAD présente des avantages multiples, tant pour les stagiaires que pour l'institution elle-même, en favorisant la transmission des savoirs, le renouvellement des effectifs, la formation pratique, la diversité des perspectives, les échanges intergénérationnels et l'évaluation des vocations professionnelles.

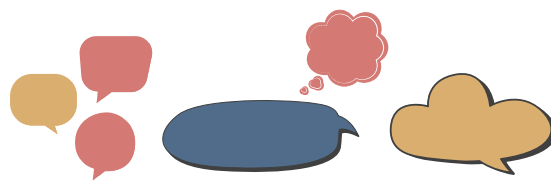
Les stagiaires accueillis sont répartis dans les services de soins mais également pour certaines demandes au sein des services supports tels que la lingerie, l'animation, le service technique.... Cela permet de faire connaître l'ensemble des secteurs d'activités que l'on peut trouver au sein d'un EHPAD.

L'année 2024 annonce une augmentation du nombre de stagiaires présents sur les 3 sites.



LE BILAN SOCIAL

DIALOGUE SOCIAL - DIRECTION COMMUNE



Le dialogue social désigne l'ensemble des négociations, des consultations et des échanges entre les agents et la Direction de l'EHPAD. En plus de la réunion 4 fois par an du nouveau comité social d'établissement (CSE). L'établissement met en œuvre plusieurs formes de dialogue social notamment des temps d'échange avec les représentants du personnel.



Elections professionnelles

Les élections professionnelles ont lieu tous les 4 ans et c'est le service des ressources humaines qui se charge de leur organisation.

Les dernières élections ont eu lieu le 08 décembre 2022.

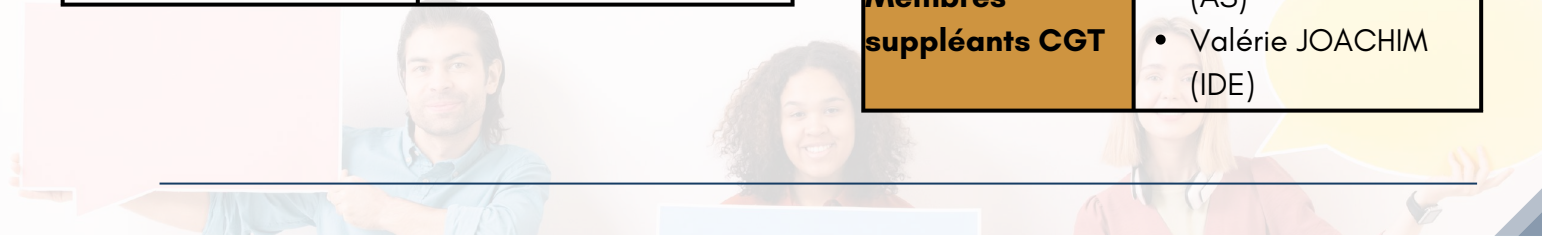
Les représentants du personnel

A Ajain

Représentants titulaires CGT	Représentants suppléants CGT
<ul style="list-style-type: none"> COLOMBERON Isabelle (AS) COULAUDON Christelle (AS) FERNANDEZ Sophie (AS) TORRENT Nicolas (OP) DAUDON Christel (PPH) TACHON Dominique (OP) COTTON Stéphanie (AMP) 	<ul style="list-style-type: none"> LEVISTRE Patricia (AS) BOUCHERAT Roselyne (OP) PUGIN Sandra (AEQ) JONCKHEERE Marianne (AS) MOURLON Catherine (AS) OLVEIRA DOS SANTOS Célia (ASH) PEREIRA DE MATOS Catherine (ASH)

A Boussac & Câtelus-Malvaleix

Membres titulaires CFDT	<ul style="list-style-type: none"> Ingrid DIOT (AS) Lisa MASSE (IDE) Maryline PARROT (IDE)
Membres titulaires CGT	<ul style="list-style-type: none"> Émilie AUGENDRE (AS) Marjolaine GUILLEMET (IDE)
Membres suppléants CFDT	<ul style="list-style-type: none"> Fabienne FONTANILLES (AS) Laurence VINCENT (OPO) Sophie PERAGIN (AS)
Membres suppléants CGT	<ul style="list-style-type: none"> Béatrice DETROIS (AS) Valérie JOACHIM (IDE)



LE BILAN SOCIAL

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE - DIRECTION COMMUNE



On relève différents effets de levier pour entreprendre une démarche développement durable. La maîtrise des consommations énergétiques, des consommations d'eau, la chasse aux gaspillages, les achats durables ...

Elles relèvent d'une démarche volontaire et collective, conditionnée par un engagement personnel du directeur de l'établissement, de la direction du groupe. Elle apporte une réelle valeur ajoutée à l'établissement.

Il paraît important de savoir que pour réussir ce type de démarche RSE, il faut avoir une vision globale et de long terme. Il faut faire participer le plus grand nombre de salariés, favoriser une ouverture des EHPAD sur l'extérieur et mettre en place des projets pertinents.

Débuter simplement

Les projets doivent être variés et simples à mettre en place, surtout au début.

En voici quelques exemples :

- des actions écoresponsables comme le tri des déchets
- la sensibilisation aux éco-gestes : éteindre la lumière en sortant d'une pièce, réduire la consommation énergétique du chauffage et de la climatisation dans les parties du bâtiment qui ne sont pas occupés par les résidents.
- l'installation d'éclairages à faible consommation d'électricité du type LED.
- l'installation d'horloge de commande pour l'éclairage du parking.
- le remplacement des halogènes donnant sur les cuisines par des luminaires LED.
- le remplacement des ouvertures, fermetures (fenêtres, portes) pour une meilleure isolation.



Économiser l'énergie

Comme dans de nombreux établissements ayant été construits depuis plusieurs dizaines d'années, notamment dans les zones rurales, le chauffage était au fioul. Cette énergie est très polluante et il était souhaitable de choisir un autre mode de chauffage plus performant et moins polluant. L'EHPAD Les Signolles a choisi de faire installer une chaudière à granulés. Cela constitue une alternative écologique intéressante aux modes de chauffage traditionnels.

Politique sociale

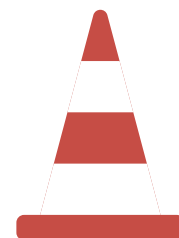
En matière sociale, le projet d'établissement 2024-2028 devra s'inscrire dans le schéma gérontologique départemental dont relèvent nos établissements afin de répondre aux besoins du bassin de population.

Pour contribuer au bien-être des résidents et leur permettre de tisser des liens et ainsi d'éviter l'isolement, nous organisons des animations avec des intervenants extérieurs, avec les familles. Tout ceci s'inscrivant dans une démarche de développement durable et de bien-être.



LE BILAN SOCIAL

SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL - DIRECTION COMMUNE



Hygiène et sécurité des locaux

Les locaux de travail de l'établissement sont tenus dans un état constant de propreté et présenter les conditions d'hygiène et de sécurité nécessaires à votre santé et celles des usagers.

Formation en matière d'hygiène et de sécurité

Les formations à l'hygiène et à la sécurité ont pour but de faire connaître les précautions à prendre pour assurer la sécurité des agents et des résidents.

Cette année, le personnel a pu bénéficier des formations suivantes :

- **Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (17)** : permet l'acquisition des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence à caractère médicale et sa prise en charge en attendant l'arrivée des secours.
- **Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (2)** : c'est une formation diplômante obligatoire en France. Le SSIAP regroupe différentes formations concernant les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grandes hauteurs (IGH).
- **Sauveteur secouriste du travail (6)** : permet de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail, mais aussi de participer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise.
- **Formation incendie (119)** : Tout le personnel de l'établissement doit être formé sur les risques associés aux incendies en ayant des consignes détaillées. Cela vise à réduire les effets du feu et à garantir une évacuation sécurisée du public.

Médecine du travail

26

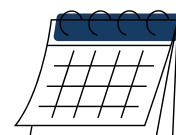
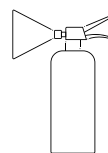
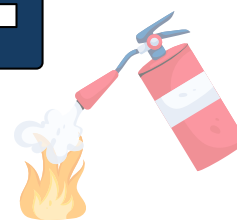
visites en 2023



Le médecin du travail conseille l'administration, les agents et leurs représentants en ce qui concerne les points suivants :

- Évaluation des risques professionnels
- Protection contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accidents du travail ou de maladie professionnelle
- Adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine, en vue de contribuer au maintien dans l'emploi des agents
- Hygiène générale des locaux de service
- Hygiène dans les restaurants administratifs
- Information sanitaire.

Nous avons pu adapter, suite à une étude avec un ergonome, le poste de travail d'un préparateur en pharmacie hospitalière : ciseaux ergonomiques, plaque support PC, bras support écran, siège Mojo Task, bureau assis debout électrique.



LE BILAN SOCIAL

ORGANISATION ET CYCLE DE TRAVAIL - DIRECTION COMMUNE

Le télétravail et la répartition des temps partiels

La flexibilité des horaires est un élément clé de la politique sociale de la Direction Commune. Elle reconnaît l'importance d'offrir des options de travail adaptées aux besoins individuels, notamment à travers la répartition des temps partiels.

Les agents ont donc la possibilité de travailler en 7 h, en 12h (personnel soignant) et de faire du télétravail occasionnel. L'objectif est de permettre aux collaborateurs de concilier au mieux leurs engagements professionnels et personnels, contribuant ainsi à une meilleure qualité de vie au travail.



Amélioration de la Qualité de Vie au Travail (QVT)

La Direction Commune reconnaît que la qualité de vie au travail (QVT) et la prévention des risques sont des éléments importants contribuant au bien-être des collaborateurs. Des actions sont entreprises pour améliorer constamment les conditions de travail, la conciliation travail-vie personnelle et la reconnaissance des efforts fournis. Les initiatives incluent l'achat de matériel ergonomique, la réorganisation des processus logistiques et des actions spécifiques sur les congés maladie et les périodes d'absence prolongée.

L'objectif est de créer un environnement de travail où chaque collaborateur se sent épanoui, soutenu. Cet engagement repose sur la conviction que des équipes épanouies contribuent directement à la qualité des soins et au bien-être des résidents.

RAPPORT FINANCIER EHPAD LES SIGNOLLES

LE TABLEAU DE FINANCEMENT

- L'ensemble des dépenses concernant les paiements des achats de biens immobilisés, des remboursements des cautions et de l'emprunt.

Emplois :

40 000 €

Emprunts et dettes assimilées ⁽¹⁾

17 500.00 €

Dépôts et cautionnements ⁽²⁾

0 €

Immobilisations incorporelles

226 584,42 €

Immobilisations corporelles

2 244 031,33 €

Immobilisations en cours ⁽³⁾

- L'ensemble des recettes concernant les encaissements des cautions, des subventions.

Ressources :

Capacité d'Auto-financement (CAF) : 648 904,06 €

Emprunts et dettes assimilées : 1 550 000 €

Dépôts et cautionnements : 16 000 € ⁽⁴⁾

Subventions d'investissement : 342 973 €

Cette année, plusieurs subventions d'investissement ont été perçues :

- 2e tranche de la subvention IRCM pour la restructuration
- 2e tranche de la subvention AGRICA pour la restructuration
- 1re tranche de la subvention ADEME
- Subvention PAIQ 2022

(1) 1re annuité du prêt CNRACL (sans intérêt)

(2) Correspond au remboursement de 35 cautions

(3) Montant HT pour les immobilisations en cours, en raison de la déduction de la TVA.

(4) Correspond à l'encaissement de 32 cautions

Le montant perçu est supérieur au prévisionnel, qui ne tenait pas compte des décalages d'encaissement, en particulier de la perception de la subvention ADEME pour la chaudière, encaissée en 2023 et prévue en 2022.

L'année 2023 a été marquée par l'achat de matériel pour équiper la nouvelle aile, par l'achat d'équipements informatiques durables, permettant un accès wifi de qualité aux résidents et une sécurité du stockage des données hébergées en propre, ainsi que par l'achat d'un véhicule 9 places.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES				
	Charges		Produits		
	Prévues	Réalisées	Prévus	Réalisés	
Groupe I	2 027 010,05 €	2 042 192,61 €	11 745 908,70 €	11 676 249,43 €	Groupe I
Groupe II	10 284 331,18 €	10 232 430,47 €	1 573 624,80 €	1 748 187,99 €	Groupe II
Groupe III	1 412 528,06 €	1 561 790,77 €	224 166,70 €	325 538,56 €	Groupe III
Total des charges	13 723 869,29 €	13 836 413,85 €	13 543 700,20 €	13 749 975,98 €	Total des produits
Résultat comptable Excédentaire	- €	- €	180 169,09 €	86 437,87 €	Résultat comptable Déficitaire
TOTAL EQUILIBRE CR	13 723 869,29 €	13 836 413,85 €	13 723 869,29 €	13 836 413,85 €	TOTAL EQUILIBRE CR

GRAND ÉQUILIBRE FINANCIER

Résultat déficitaire :

86 437,87 €

Il représente la totalité des résultats comptables des budgets de l'établissement pour l'année 2023. Il se constate par la différence entre les recettes et les dépenses.

Elle représente l'ensemble des ressources générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers. Elle mesure la capacité de ce dernier à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence.

Capacité d'auto-financement (CAF) :

648 904,06 €

Fonds de Roulement net Global (FRNG) : 2 497 72,52 €

Il correspond à l'addition du Fonds de Roulement d'investissement (FRI) et du Fonds de Roulement d'Exploitation (FRE). Le FRE représente la différence entre les financements stables non susceptible d'être affectés directement à l'investissement et les pertes d'exploitation (exemple : résultat, provisions) et le FRI représente l'excédent des ressources stables destinées au financement de l'investissement sur le bien stable (exemple : bien immobilisé, emprunt.)

Besoin en Fonds de Roulement (BFR) : 1 636 503,58 €

Il traduit le besoin de financement lié au cycle d'exploitation

Trésorerie : 861 218,94 €

Elle représente les liquidités sous toutes les formes. Elle se calcule par différence entre le Fonds de Roulement Net Global (FRNG) et le Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL EHPAD – BUDGET H

	BUDGET H				
	Charges		Produits		
	Prévues	Réalisées	Prévus	Réalisés	
Groupe I	1 866 324,55 €	1 898 544,72 €	10 990 854,40 €	10 917 680,67 €	Groupe I
Groupe II	9 565 000 €	9 563 178,62 €	1 447 484,12 €	1 612 333,75 €	Groupe II
Groupe III	1 359 320,06 €	1 477 004,97 €	176 732 €	275 345,30 €	Groupe III
Total des charges	12 790 644,61 €	12 938 728,31 €	12 615 070,52 €	12 805 359,72 €	Total des produits
Résultat comptable Excédentaire	- €	- €	175 574,09 €	133 368,59 €	Résultat comptable Déficitaire
TOTAL EQUILIBRE CR	12 790 644,61 €	12 938 728,31 €	12 790 644,61 €	12 938 728,31 €	TOTAL EQUILIBRE CR

Résultat déficitaire de 133 368,59 €

Dont - 92 854,92 € d'hébergement et de -40 513,67 € de dépendance-soin.

L'écart des charges entre le prévisionnel et le réalisé au niveau des comptes correspond principalement à :

- Sur le groupe 1, sur les achats non stockés, à l'effet du bouclier tarifaire, non intégré au budget en l'absence de prévision fiable du montant (réalisé inférieur au prévisionnel); et sur les achats stockés aux coûts d'alimentation (réalisé supérieur au prévisionnel), les coûts d'alimentation ayant augmenté de 17% pour un nombre de repas comparable entre 2023 et 2022, en raison d'une hausse des prix notable depuis le 2^e semestre 2022 ; ainsi les dépenses d'achats stockés et non stockés ont augmenté de 12% entre 2022 et 2023 (de l'ordre de 180 000 € en valeur absolue), malgré une atténuation des coûts de l'ordre de 55 000 € grâce au bouclier tarifaire et une activité en repli, pour des raisons essentiellement liées à l'augmentation des prix de l'énergie et des produits alimentaires
- Sur le groupe 3, à des réparations identifiées en fin d'année réalisées début 2024 (dépenses d'entretien un peu inférieures au prévisionnel), ou encore à un transfert de CET qui a été provisionné.

L'écart des recettes entre le prévisionnel et le réalisé correspond principalement à :

- Sur le groupe 2 :
 - Des produits d'activités annexes (livraison de repas, remboursement des budgets annexes au budget principal) plus élevés que prévus
 - Des remboursements liés à la formation (frais de traitement) plus importants que prévus,
 - Une valeur du stock de fin d'année inférieure au prévisionnel.

Il faut noter que malgré la baisse des recettes d'activité liée à un taux d'occupation freiné par la fermeture de lits en période de travaux, le déficit reste modéré, notamment en raison d'une adaptation des effectifs à la baisse du nombre de lits.

Il faut noter aussi que sur cet exercice, la dotation du CRT a été encaissée sur le budget H.

La proportion de faisant fonction a fortement diminué au cours de l'exercice 2023. Les non reconductions de contrats suite au gel de postes ont en effet concerné parmi les aide-soignants des agents faisant fonction.

Il faut noter que la compensation au titre du pouvoir d'achat destinée à compenser la revalorisation du point d'indice, la prime pouvoir d'achat et la GIPA n'a que partiellement compensé ces dépenses.

Sur la base des rémunérations indexées, avec un taux de charges global de 1,53, l'effet de la revalorisation du point d'indice de 1,5% en juillet 2023 a été estimée à environ 53 000 € sur le 2^e semestre 2023, dont 22 000 € sur la section soins (en mettre en regard du fait que le gel de poste a plus impacté la section soins que les autres sections). La prime pouvoir d'achat chargée a eu un coût d'environ 92 000 €, dont 22 683 € sur la section soins. Aussi, les 82 000 € alloués n'ont pas compensé l'ensemble des mesures de pouvoir d'achat 2023. Elles n'ont pas compensé la seule prime pouvoir d'achat toutes sections.

Elle ne suffit pas à compenser en effet année pleine la hausse du point d'indice sur toutes les sections, malgré une diminution des ETP en 2023.

L'effet démarrage du CRT (crédits alloués pour 2023 non entièrement utilisés) a eu un effet favorable sur le budget H, estimé à 77 000 €. Cet effet ; qui permet de compenser celui de la prime pouvoir d'achat non financée, n'aura plus lieu à compter de 2024 avec la dissociation des budgets.

Les revalorisations salariales non compensées (revalorisation du point d'indice pour les professionnels émargeant sur les sections hébergement et dépendance ; la hausse du SMIC), ou seulement partiellement compensées, telle que celle induite par les revalorisations des grilles indiciaires (Séjour attractivité), restent des facteurs préoccupants, alors que les effectifs doivent remonter avec la réouverture des lits.

Dans le cadre de l'EPRD 2024 présenté en juin, une étude plus fine notamment sur la section hébergement sera présentée, celle-ci, au-delà de l'effet de la baisse d'activité qui ne pourrait être que partiellement un déficit de l'ordre de 700 000 € avant modification des clés AS/ASH, pour préciser de façon pluriannuelle le niveau de prix de journée nécessaire pour couvrir les coûts, dans un contexte où l'inflation, quoiqu'en diminution, reste bien présente, et dont l'absence signifierait une stabilisation et non un reflux des prix, qui devraient rester élevés sur l'alimentation et l'énergie.

S'il n'explique pas entièrement le déficit, puisque la hausse du prix de journée entre 2022 et 2032 n'était pas de nature à permettre de compenser l'inflation, le déséquilibre entre sections reste néanmoins fortement lié à une baisse des recettes d'activité affectant principalement la section hébergement, et à une diminution des ETP affectant plus largement les sections/soins et dépendance.

Dans ce contexte particulier, une modification des clés AS/ASH a été effectuée pour limiter les déséquilibres, d'autant plus qu'en 2022, un déséquilibre entre sections avait déjà été constaté en lien avec la présence de faisant fonction sur poste AS, faute de parvenir à recruter des agents diplômés. Les ASH ont été imputées à environ 60 % sur la dépendance et 40 % sur l'hébergement. Cela limite le déficit sur la section hébergement qui n'est que comptable.

Eu égard aux reports à nouveaux, si les 2 sections d'affectation sont déficitaires en résultat comptable, la section dépendance-soins est excédentaire en affectation, et la section hébergement déficitaire.

A noter que dans le cadre du CPOM, l'affectation sera globalisée.

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE

SSIAD – BUDGET N

	Compte de résultat N -SSIAD				
	CHARGES		PRODUITS		
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	
Groupe 1	31 230,00 €	12 006,89 €	526 934,00 €	526 934,00 €	Groupe 1
Groupe 2	477 251,18 €	456 359,19 €	9 547,18 €	4 294,54 €	Groupe 2
Groupe 3	28 000,00 €	17 884,39 €	0,00 €	1 467,31 €	Groupe 3
Total des charges	536 481,18 €	486 250,47 €	536 481,18 €	532 695,85 €	Total des produits
Résultat comptable excédentaire	0,00 €	46 445,38 €	- €	- €	Résultat comptable déficitaire
Déficit antérieur du compte de résultat reporté	- €	- €	- €	- €	Excédent antérieur du compte de résultat reporté
Total général	536 481,18 €	486 250,47 €	536 481,18 €	532 695,85 €	Total général

Résultat comptable excédentaire de 46 445,38 €

Le résultat s'explique par l'effet de la dotation psychologue en SSIAD. Les crédits alloués en fin 2022 n'ayant pu être dépensés en l'attente d'un recrutement, ils avaient été reportés sur 2023 quoique pérennes. Le budget liée à la présence de la psychologue a ainsi été de l'ordre de 60 000 € sur 2023, mais le recrutement n'ayant pu être fait qu'en septembre, les dépenses sont de l'ordre de 7000 € (traitements, déplacements...). Sans report de crédits, l'excédent aurait été de 16 445,38 €. L'effet année pleine du recrutement de la psychologue aurait conduit à un budget à l'équilibre. Il faut noter que le poste d'encadrement du SSIAD a été vacant une partie importante de l'année. De ce point de vue, malgré un excédent important en 2023, le budget aurait été déficitaire sans les périodes de vacance de poste (psychologue, cadre/IDEC, quoique faiblement).

Si les dépenses d'IDE, qui ont légèrement baissé entre 2022 et 2023 (- 7567,30€) se stabilisent, la convergence tarifaire devrait permettre à terme de revenir vers l'équilibre.

5 Il n'y aura à l'avenir plus de report de crédits pérennes pour éviter ce type d'effet et de laisser l'effet favorable éventuel sur l'année d'encaissement. Seuls les crédits non reconductibles alloués en 2e campagne pour financer des actions N+1 seront traités en produits constatés d'avance.

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ACCUEIL DE JOUR – BUDGET PO

	Compte de résultat P - ACCEUIL DE JOUR				
	CHARGES		PRODUITS		
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	
Groupe 1	44 902,00 €	39 331,42 €	228 120,30 €	231 634,76 €	Groupe 1
Groupe 2	216 580,00 €	188 762,37 €	0,00 €	6 935,84 €	Groupe 2
Groupe 3	14 073,00 €	54 810,88 €	47 434,70 €	47 434,70 €	Groupe 3
Total des charges	275 555,00 €	282 904,67 €	275 555,00 €	286 005,30 €	Total des charges
Résultat comptable excédentaire	- €	3 100,63 €	- €	- €	Résultat comptable déficitaire
Total équilibre du CR	275 555,00 €	286 005,30 €	275 555,00 €	286 005,30 €	Total équilibre du C

Résultat excédentaire de 3 100,63 €

Dont 12 205,89 € d'excédent de la section hébergement et 9105,26 € de déficit de la section dépendance-soins.

Le service conserve une activité très dynamique. Cela permet de dégager un excédent sur la section hébergement⁽⁵⁾, des dépenses afférentes à cette section ayant, comment l'an dernier, pu être neutralisées dans le résultat par des reprises de provisions.

Ces provisions pour gros entretien et renouvellement ont été entièrement reprises, car devenues sans objet. En effet, la réfaction de l'accueil de jour, prévue en régie, a été partagée entre des opérations en régie (qui n'auraient justifié qu'une reprise partielle) et des opérations de travaux. Aussi, une provision pour renouvellement des immobilisations a été constituée, afin de permettre la compensation des amortissements des travaux réalisés dans le cadre de l'opération architecturale et relatifs aux nouveaux locaux de l'accueil de jour. Une provision pour compenser les amortissements du véhicule acheté a également été constituée. Cela explique le décalage en réalisé et prévisionnel concernant les charges de groupe 3.

Le déficit de la section dépendance-soins tient pour l'essentiel aux coûts de transport.

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE DNA – BUDGET A

	Compte de résultat A - DNA				
	CHARGES		PRODUITS		
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	
Groupe 1	4 200,00 €	1 318,34 €	0,00 €	0,00 €	Groupe 1
Groupe 2	0,00 €	0,00 €	240,00 €	0,00 €	Groupe 2
Groupe 3	635,00 €	674,00 €	0,00 €	0,00 €	Groupe 3
Total des charges	4 835,00 €	1 992,34 €	240,00 €	- €	Total des charges
Résultat comptable excédentaire	- €	- €	4 595,00 €	1 992,34 €	Résultat comptable déficitaire
Total équilibre du CR	4 835,00 €	1 992,34 €	4 835,00 €	1 992,34 €	Total équilibre du CR

Résultat déficitaire de 1992,34 €

Aucune coupe de bois n'a été réalisée en 2023, d'où l'absence de recettes. Il n'y en aura pas non plus en 2024. Les excédents des exercices précédents permettent toutefois d'assurer la couverture du déficit réalisé et prévu des deux exercices sans recettes. L'activité, qui devrait redémarrer à compter de l'exercice 2025, reste donc budgétairement saine.

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE PORTAGE REPAS – BUDGET P1

	Compte de résultat P1 - PORTAGE DE REPAS				
	CHARGES		PRODUITS		
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	
Groupe 1	80 353,50 €	90 991,24 €	0,00 €	0,00 €	Groupe 1
Groupe 2	25 500,00 €	24 130,29 €	116 353,50 €	124 623,86 €	Groupe 2
Groupe 3	10 500,00 €	11 416,53 €	0,00 €	1 291,25 €	Groupe 3
Total des charges	116 353,50 €	126 538,06 €	116 353,50 €	125 915,11 €	Total des charges
Résultat comptable excédentaire	- €	- €	- €	622,95 €	Résultat comptable déficitaire
Total équilibre du CR	116 353,50 €	126 538,06 €	116 353,50 €	126 538,06 €	Total équilibre du CR

Résultat déficitaire de 622.95 €

L'activité supérieure au prévisionnel et particulièrement soutenue cette année permet de maintenir un budget quasiment équilibré, même si on note un déficit mineur cette année. La hausse du tarif intervenue en 2024 devrait permettre de revenir à un résultat au moins à l'équilibre. Un report à nouveau excédentaire permettra de compenser en affectation comptable le déficit enregistré.

TABLEAUX DE FINANCEMENT COMPLEMENTAIRES FORFAIT SOINS

Les tableaux représentent les versements complémentaires reçus au cours de l'année 2022. Ils correspondent :

- A la revalorisation des médecins coordinateurs (effet année pleine),
- A l'augmentation du temps des médecins coordinateurs,
- A la revalorisation de l'indemnité de nuit,
- A la revalorisation du point d'indice, à la prime pouvoir d'achat et à la GIPA,
- A la revalorisation des grilles C1 et C2 (à compter de janvier 2022),
- A la fin de la délégation des crédits « Sécurisation des organisations de travail »,
- Aux crédits non reconductibles liés à la réponse à des appels à projet et à candidature « Activité Physique Adaptée » et « Prévention »,
- Aux crédits destinés à financer l'achat de molécules onéreuses,
- A des crédits liés à la nouvelle activité du CRT : financement année en crédits pérennes, qui feront l'objet d'un budget spécifique à compter de 2024, corrigée de l'effet démarrage en septembre par des crédits non reconductibles en déduction.

EHPAD/AJ LES SIGNOLLES	Objet	Crédits
Extension Ségur Médecin	Effet année pleine revalorisation Ségur Médecin	2 938
Médecin coordonnateur	Augmentation du temps de médecin coordonnateur	12 713
Revalorisation pouvoir d'achat – secteur public	Revalorisation du point d'indice, GIPA, prime pouvoir d'achat	81262
Indemnité de nuit - public	Revalorisation indemnité travail de nuit	26 475
Sécurisation des organisations de travail	Crédits pérennes (inclus dans la base reconductible) alloués sur 3 ans, destinés à financer les mesures prises dans le cadre du Ségur intéressement, dernière délégation	43 692
CRT	Diminution du reste à charge des personnes accueillies en HTU	400 000
TOTAL MESURES COMPLEMENTAIRES BASE RECONDUCTIBLE (2023)		678401
Médicaments	Crédits alloués pour des traitements onéreux	74 429
CNR Equipement et petit matériel	Financement de matériel de soins	7344
CRT	Effet démarrage septembre	- 229 581 €
TOTAL CNR comptabilisés en 2023		- 184 893
Prévention	Crédits alloués pour financer un projet lié à la prévention de la dénutrition (Creus'oif)	18 500 → Produits constatés d'avance
Activité Physique Adaptée	2 Programmes d'APA	35640 → Produits constatés d'avance
TOTAL CNR 2023		-130 753

Sur le budget du SSIAD, il faut noter également des crédits qui correspondent :

- A l'aide à la contractualisation (passage aux services autonomie)
- A la convergence des dotations SSIAD/SPASAD dans le cadre de la réforme de la tarification

SSIAD LES SIGNOLLES	Objet	Crédits
Convergence SSIAD/SPASAD	Réforme de la tarification	752
Revalorisation pouvoir d'achat – secteur public	Revalorisation du point d'indice, GIPA, prime pouvoir d'achat	8055
Sécurisation des organisations de travail	Crédits pérennes (inclus dans la base reconductible) alloués sur 3 ans, destinés à financer les mesures prises dans le cadre du Ségur intéressement, dernière délégation	4244
TOTAL MESURES COMPLEMENTAIRES BASE RECONDUCTIBLE (2023)		13051
CNR Dépenses personnel non pérenne	Compensation ponctuelle SEGUR RH	3956
TOTAL CNR inclus au résultat 2023		3956
CNR Contractualisation	Accompagnement à la mise en oeuvre de la réforme des services autonomie à domicile	7500 → Produits constatés d'avance
TOTAL CNR délégués en 2023		11456

RESERVES AU 31 DECEMBRE 2023

(après affectation des résultats 2023)

Compte 10682 : Réserves affectées à l'investissement

10682 : Réserves affectées à l'investissement : 3 259 202.16

Compte 10685 : Excédents affectés à la couverture du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

10685 : Excédents affectés à la couverture du BFR (Réserve de trésorerie) : 100 000.00

Compte 10686 : Réserves de compensation des déficits : 534 365.62

106860 : Activité principale : 15 000

1068631 : Réserve de compensation hébergement **96 153.37**

1068632 : Réserve de compensation dépendance-soin : **328 392.87**

106868 : Réserve de compensation autres activités : **94 819,38**

dont **29 369,97** (SSIAD), **63 543,64** (accueil de jour), **1 905.77** (RAD)

Compte 10686 : Réserves de compensation des charges d'amortissement : 290 017.47

1068731 : Réserve de compensation hébergement : **232 63730**

1068732 : Réserve de compensation dépendance-soin : **47 380.17**

106878 : Réserve de compensation autres activités : **10 000**

dont **10 000** (Accueil de jour)

SUBVENTIONS ET PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2023

Onglet Provision/dépréciation/subvention annexe 8

Compte 13 : Subventions d'équipement transférables :

PAI : **338 333,33**

PAIQ (2021) : **52 505,47**

PAIQ (2022) : **66 709,00**

Subvention Bus (2015-2024) : **2 150,57⁽⁶⁾**

Caisses de Retraite (restructuration) : **220 206,67**

ADEME (étude thermique) : **4 500,00**

ADEME (chaudière) : **217 755,20**

ANFH (transformation de la formation) : **10 047,12**

Compte 142 : Provisions règlementées pour renouvellement des immobilisations

Désenfumage : **19 333**

Restructuration : **2 844 817,38⁽⁷⁾**

Matériel de soins : **7 344⁽⁸⁾**

Réfection accueil de jour : **14 034,94⁽⁹⁾**

Renouvellement véhicule : **26 000**

Compte 1588 : Autres provisions pour charges

Lits (2020-2026) : **32 541,14**

Compte Epargne Temps : **79 598,12⁽¹⁰⁾**

Compte 491 : Dépréciation des comptes de redevables

Budget H : **72 405,38**

Budget P : **6 410,01**

Budget P1 : **2 856,40**

⁶ Subvention perçue en 2015 pour le renouvellement du bus reprise chaque année pour atténuer le coût des frais d'amortissement

⁷ La provision « réfection toiture » a été fusionnée avec la provision « Restructuration »

⁸ Provision des CNR, les crédits n'ayant pu être encaissée sur un compte de subvention

⁹ Provision destinée à couvrir les amortissements des travaux de réfection de l'accueil de jour faits dans le cadre de l'opération architecturale et des investissements afférents

¹⁰ Correction du compte d'imputation et abondement pour couvrir des CET dont CET transféré

RAPPORT FINANCIER

LES INDICATEURS

1. Endettement



L'état des emprunts à la fin de 2023 est le suivant :

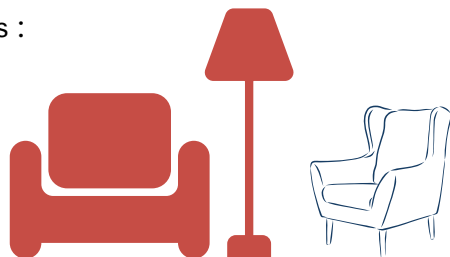
- Emprunt CNRACL de 1 000 000 € dont 40 000 € ont été remboursés en 2023
- Emprunt CDC de 7 850 000 €, au taux de 1,32%, dont 2 550 000 € étaient encaissés fin 2023, avec des tirages progressifs en fonction des besoins de trésorerie jusqu'au versement de la totalité en mars 2024

2. Patrimoine immobilier

Les taux de vétusté sont les suivants :



Bâtiment de 36%



Mobilier et matériel de 85%



Autres immobilisations de 76%

Le taux de vétusté du bâtiment est faible, en correspondance avec un taux d'endettement élevé, compte tenu de la restructuration de l'établissement.

Concernant les autres taux, le travail sur l'état d'actif (liste des biens de l'établissement comptable) devra continuer d'être mis à jour sur 2023 afin de refléter la vétusté réelle et ajuster le programme d'investissement. On note une diminution de la vétusté du mobilier et matériel, notamment au regard des investissements permis par les plans d'aide à l'investissement du quotidien.

3. Equilibre du bilan



Le FRNG augmente de façon modérée, en raison d'une hausse du Fonds de Roulement d'Investissement (FRI), alors que le Fonds de Roulement d'Exploitation (FRE) diminue, en raison du déficit de l'exercice.

La Capacité d'autofinancement (CAF) est satisfaisante (supérieure à la projection du remboursement des emprunts), mais une vigilance particulière devra être apportée sur le cycle d'exploitation.

Le besoin en fonds de roulement augmente sur cet exercice. Cette augmentation est peu significative. Si l'augmentation des dettes fournisseurs, qui minore le BFR reflète un allongement du délai de paiement, la hausse des créances diverses qui va dans le sens d'une hausse du BFR est liée à l'augmentation du crédit de TVA déductible, conservée pour liquidation de la TVA. Les créances usagers sont en revanche en augmentation, signe d'une vigilance accrue à avoir sur le recouvrement.

La trésorerie diminue, mais sans vigilance particulière, dans le contexte de préfinancement de l'emprunt induisant une gestion au plus juste pour minorer les intérêts de préfinancement.

RAPPORT FINANCIER

4. Rotation des postes d'exploitation



Les stocks diminuent pour arriver à un stock proche d'un mois, satisfaisant.

Le délai de paiement des fournisseurs remonte à un niveau supérieur à 55 jours, alors qu'il était à un niveau satisfaisant en 2023. Une vigilance sera apportée pour diminuer les délais de règlement.

5. Capacité d'autofinancement



Le taux de la Capacité d'autofinancement (CAF) remonte en valeur absolue, en lien avec un déficit modéré au regard du volume des charges non décaissables, et d'une modération des reprises sur provisions et subventions, restés au niveau prévu pour la partie compensation des amortissements de l'extension, dans l'attente de réactualisation du PPI.

Synthèse générale : La situation financière est saine en 2023 mais l'équilibre pluriannuel sera à étudier avec vigilance.

Cette situation a été permis notamment par des gels de poste en l'absence de recettes. La non compensation des revalorisations salariales à ce jour en particulier sur la section dépendance et de l'inflation, dont le gel de poste a pu modérer les effets devra, ainsi que la reprise de l'activité et la revalidation de la coupe PATHOS, devront être surveillées pour veiller à maintenir la soutenabilité financière de l'exploitation.

RAPPORT FINANCIER EHPAD EUGÈNE ROMAINE & LES 4 CADRANS

LE TABLEAU DE FINANCEMENT

Il représente, en ressources, et en dépenses, l'ensemble des dépenses concernant les paiements des achats de biens immobilisés, des remboursements des cautions et de l'emprunt.

Emplois :

18 000 €

Dépôts et cautionnements

368 170,10 €

Emprunts

9 600 €

Immobilisations incorporelles

55 858,03€

Immobilisations corporelles

Ressources :

176 695,39 €

Capacité d'Auto Financement
(CAF)

29 250.00 €

Dépôts et cautionnements

39 429,67 €

Subventions d'investissement

RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE				
	Charges		Produits		
	Prévues	Réalisées	Prévus	Réalisés	
Groupe I	1 304 236,36 €	1 323 962,25 €	6 151 671,66 €	6 144 170,72 €	Groupe I
Groupe II	4 750 647,51 €	4 679 482,83 €	386 035,60 €	463 545,34 €	Groupe II
Groupe III	982 688,53 €	984 610,18 €	119 092,89 €	148 473,52 €	Groupe III
Total des charges	7 037 572,40 €	6 988 055,26 €	6 656 800,15 €	6 756 189,58 €	Total des produits
Résultat comptable Excédentaire	- €	- €	380 772,25 €	231 865,68 €	Résultat comptable Déficitaire
TOTAL EQUILIBRE CR	7 037 572,40 €	6 988 055,26 €	7 037 572,40 €	6 988 055,26 €	TOTAL EQUILIBRE CR

GRAND ÉQUILIBRE FINANCIER

Résultat déficitaire : Il représente la totalité des résultats comptables des budgets de l'établissement pour l'année 2023. Il se constate par la différence entre les recettes et les dépenses.

231 805,68 €

Elle représente l'ensemble des ressources générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers. Elle mesure la capacité de ce dernier à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence.

Capacité d'auto-financement (CAF) :

176 695,39 €

Fonds de Roulement net Global (FRNG) :

1 514 109,34 €

Il correspond à l'addition du Fonds de Roulement d'investissement (FRI) et du Fonds de Roulement d'Exploitation (FRE) Le FRE représente la différence entre les financements stables non susceptibles d'être affectés directement à l'investissement et les pertes d'exploitation (exemple : résultat, provisions) et le FRI représente l'excédent des ressources stables destinées au financement de l'investissement sur le bien stable (exemple : bien immobilisé, emprunt.)

RAPPORT FINANCIER

Besoin en Fonds de Roulement (BFR) :

410 852,57 €

Il traduit le besoin de financement lié au cycle d'exploitation.

Trésorerie :

1 103 256,77 €

Elle représente les liquidités sous toutes les formes. Elle se calcule par différence entre le Fonds de Roulement Net Global (FRNG) et le Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL EHPAD "EUGÈNE ROMAINE"

	COMPTE DE RESULTAT - H -				
	Charges		Produits		
	Prévues	Réalisées	Prévus	Réalisés	
Groupe I	900 011,36 €	914 537,50 €	4 148 416,92 €	4 150 400,76 €	Groupe I
Groupe II	3 174 647,51 €	3 112 660,30 €	290 834,62 €	316 870,51 €	Groupe II
Groupe III	628 137,81 €	615 147,73 €	108 281,88 €	133 466,30 €	Groupe III
Total des charges	4 702 796,68 €	4 642 345,53 €	4 547 533,42 €	4 600 737,57 €	Total des produits
Résultat comptable Excédentaire	- €	- €	155 263,26 €	41 607,96 €	Résultat comptable Déficitaire
TOTAL EQUILIBRE CR	4 702 796,68 €	4 642 345,53 €	4 702 796,68 €	4 642 345,53 €	TOTAL EQUILIBRE CR

Résultat déficitaire de 41 607,96 €

Dont 44 700.14 € d'hébergement et de -86 308.10 € de dépendance-soin.

Par rapport à 2022, la hausse des dépenses d'exploitation courante s'explique principalement par l'énergie et l'alimentation. La hausse des charges de personnel par rapport à 2022 s'explique par les revalorisations salariales et les remplacements. Enfin, celle des charges financières s'explique par les conséquences de la hausse du livret A sur les charges d'intérêts.

Dans un contexte d'inflation touchant particulièrement la section hébergement alors que les compensations ont touché quasiment exclusivement la section soins concernant les revalorisations salariales, et en vue de la signature du CPOM, une modification exceptionnelle des clés de répartition a été opérée sur cet exercice sur le personnel ASH. Avant réaffectation, la section hébergement connaissait un déficit de l'ordre de 100 000 €. L'excédent dégagé est purement comptable, eu égard à cette répartition ponctuelle modifiée des clés de répartition ASH.

RAPPORT FINANCIER

Tableau des crédits complémentaires du forfait soins

Le tableau représente l'ensemble des versements complémentaires du forfait soins en 2022. Il concerne :

- A la revalorisation des médecins coordinateurs
- A la revalorisation du point d'indice, au financement de la GIPA et de la prime pouvoir d'achat versées sur 2023
- A la revalorisation des nuits
- A la fin de la délégation des crédits « Sécurisation des organisations de travail »
- Aux crédits non reconductibles destinés à financer des achats de matériel
- Aux crédits non reconductibles destinés à compenser les achats de molécules onéreuses
- A la neutralisation de la convergence négative sur la section soins

EHPAD Eugène Romaine	Objet	Crédits
Extension Ségur médecin	Médecin coordonnateur	1135
Médecin coordonnateur	Augmentation du temps réglementaire de médecin coordonnateur	6357
Indemnité de nuit	Effet année pleine	8701
Revalorisation Pouvoir d'achat	Revalorisation du point d'indice 2023, GIPA, Prime pouvoir d'achat	25 880
Sécurisation des organisations de travail	Crédits pérennes (inclus dans la base reconductible) alloués sur 3 ans, destinés à financer les mesures prises dans le cadre des négociations	13 915
Total mesures complémentaires base reconductible (2022)		61 572
Médicaments	Crédits alloués pour des traitements onéreux	24622
CNR Soutien à l'investissement	Achat de matériel (chaises de douche, chariot de nursing, matériel Snoezelen)	9043
Neutralisation perte soins		6794
TOTAL CNR 2023		31416

RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE EHPAD "LES 4 CADRANS"

	COMPTE DE RESULTAT - E -				
	Charges		Produits		
	Prévues	Réalisées	Prévus	Réalisés	
Groupe I	404 225,00 €	409 424,75 €	2 003 254,74 €	1 993 769,96 €	Groupe I
Groupe II	1 576 000,00 €	1 566 822,53 €	95 200,98 €	146 674,83 €	Groupe II
Groupe III	354 550,72 €	369 462,45 €	10 811,01 €	15 007,22 €	Groupe III
Total des charges	2 334 775,72 €	2 345 709,73 €	2 109 266,73 €	2 155 452,01 €	Total des produits
Résultat comptable Excédentaire	- €	- €	225 508,99 €	190 257,72 €	Résultat comptable Déficitaire
TOTAL EQUILIBRE CR	2 334 775,72 €	2 345 709,73 €	2 334 775,72 €	2 345 709,73 €	TOTAL EQUILIBRE CR

Résultat déficitaire de 190 257,72 €

Dont - 55 727,18 € d'hébergement et -134 530,54€ de dépendance-soins.

Par rapport à 2022, la hausse des charges suit la même dynamique que celle constatée sur l'EHPAD de Boussac.

L'écart des recettes entre le prévisionnel et le réalisé correspond principalement à des remboursements de personnel plus élevés que prévus, notamment de remboursement de l'ANFH.

Tableau des crédits complémentaires du forfait soins

Le tableau représente l'ensemble des versements complémentaires du forfait soins en 2023. Il concerne :

- A la revalorisation des médecins coordinateurs
- A la revalorisation du point d'indice, au financement de la GIPA et de la prime pouvoir d'achat versées sur 2023
- A la revalorisation des nuits
- A la fin de la délégation des crédits « Sécurisation des organisations de travail »

RAPPORT FINANCIER

EHPAD Les 4 Cadrans	Objet	Crédits
Médecin coordonnateur	Médecin coordonnateur	9535
Indemnité de nuit	Effet année pleine	3 666
Revalorisation Pouvoir d'achat	Revalorisation du point d'indice 2023, GIPA, Prime pouvoir d'achat	12 092
Sécurisation des organisations de travail	Crédits pérennes (inclus dans la base reconductible) alloués sur 3 ans, destinés à financer les mesures prises dans le cadre des négociations	6 501
Total mesures complémentaires base reconductible (2022)		31 794
TOTAL CNR 2023		0

La compensation, comme sur le budget principal est sensiblement inférieure aux coûts des différentes mesures, en l'absence de compensation venant d'autres financeurs.

Concernant l'indemnité de nuit (doublée en 2023), le montant versé en paie est de 12951 € bruts, soit une hausse à couvrir de l'ordre de 6500 € bruts. A noter qu'un agent de nuit (AS) était mis à disposition, le coût réel à couvrir est donc supérieur.

Les 3600 € alloués compensent le versement sur la section soins de l'indemnité à cet agent ainsi qu'à un autre agent AS (en paie). Sur les autres sections, il n'y a pas de compensation.

PROVISIONS

EHPAD « Eugène Romaine »

Provisions au 31/12/2023 337 747,07 €

- Provisions pour litiges : 43 000.00 € (Litige avec agent/litige travaux)
- Provisions pour gros entretien et travaux : 16330,80€ (Ascenseurs)
- Provisions pour dépréciation des comptes de tiers : 33 971.44 €
- Provisions pour renouvellement immobilisations : 225 933.50 €
- Autres provisions pour charges (CET, indus CPAM) : 18 511,27 €

EHPAD « Les 4 Cadrans »

Provisions au 31/12/2023 : 147 504.42 €

- Provisions pour gros entretien : 20 000.00€ (Equipement SSI, ventilation)
- Provisions pour dépréciation des comptes de tiers : 27 504.42€
- Provisions pour destinées à renforcer la couverture du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) : 100 000€

RAPPORT FINANCIER

LES INDICATEURS

1. Endettement



L'établissement a un taux d'endettement de 64,50%. Il est important mais s'explique puisque les établissements ont été récemment rénovés. L'établissement poursuit son désendettement progressif. Le taux d'endettement.

2. Patrimoine immobilier

Les taux de vétusté sont les suivants :



Bâtiment de 36%



Mobilier et matériel de 85%



Autres immobilisations de 76%

Le taux de vétusté du bâtiment est faible, en correspondance avec un taux d'endettement élevé puisque les deux établissements ont été restructurés.

Concernant les autres taux, le travail sur l'état d'actif (liste des biens de l'établissement comptable) devra continuer d'être mis à jour sur 2023 afin de refléter la vétusté réelle et ajuster le programme d'investissement. On note une diminution de la vétusté du mobilier et matériel, notamment au regard des investissements permis par les plans d'aide à l'investissement du quotidien.

3. Equilibre du bilan



On constate une diminution de la trésorerie, par le double effet de la diminution du Fonds de Roulement Net Global (FRNG), en particulier du Fonds de Roulement d'Exploitation (FRE), et de la hausse du Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

Le FRNG diminue en effet d'environ 205 000 € (prélèvement sur le fonds de roulement). Cela est lié au fait que le cycle d'exploitation n'a pas permis à l'établissement d'équilibrer le tableau de financement. En effet, la Capacité d'Autofinancement (CAF) ne couvre pas le remboursement des emprunts sur cet exercice. Cela signifie que l'établissement a dû puiser sur sa trésorerie pour assurer l'amortissement en capital des emprunts.

Le besoin en fonds de roulement augmente sur cet exercice. Aussi bien le montant des créances que celui des dettes d'exploitations augmentent, mais les créances ont augmenté plus fortement. Cela est lié notamment à des dossiers non facturés à l'issue de l'exercice avec un rattachement comptable mais une absence d'émission de titre, en raison d'instruction de dossier d'aide sociale ou de saisine du juge aux affaires familiales.

RAPPORT FINANCIER

La non couverture du remboursement des emprunts par la CAF, condition d'équilibre réel de l'EPRD, est un point d'inquiétude notable. L'établissement dispose d'un niveau qui reste à un niveau convenable en fin d'exercice, de 65 jours de charges. Il faut pour éviter une dégradation mettant en péril la capacité de l'établissement à assurer le paiement en temps et en heure de ses charges redresser le résultat d'exploitation et revenir.

4. Rotation des postes d'exploitation



Les stocks restent stables, à un niveau élevé mais inférieurs à 2 mois. L'établissement est à 39 jours de stocks de produits pharmaceutiques.

Le délai de paiement des fournisseurs est élevé mais non significatif (à 87 jours). En effet, la majeure partie des remboursements de personnel dus à l'EHPAD d'AJAIN ont été rattachés à l'exercice et non réglés, créant une dette importante à l'encontre de l'EHPAD, sans laquelle le délai de paiement serait de l'ordre de 47 jours.

5. Capacité d'autofinancement



La Capacité d'Autofinancement (CAF) a diminué fortement atteignant un niveau insuffisant pour couvrir les emprunts. Cela s'explique par le résultat déficitaire, à un niveau ne permettant pas que les produits encaissables soient suffisamment supérieurs aux charges décaissables. Son taux passe de 8,21 % à 2,80%. L'augmentation de la CAF est un objectif financier prioritaire pour les exercices à venir.

Synthèse générale : La situation financière devient défavorable cette année.

La hausse des dotations liées à la coupe PATHOS ainsi que la hausse du prix de journée devrait permettre de résorber les déficits sur l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix.

La négociation du CPOM sera l'occasion d'aborder avec les autorités de tarification la trajectoire financière de l'établissement dans ce contexte inflationniste et de hausses salariales. Le PGFP détaillera les hypothèses et leurs conséquences en termes de trajectoire financière et sera présenté à l'EPRD 2024.

NOS PARTENARIATS (1/2)

La Direction commune des EHPAD d'Ajain, Boussac & Châtelus-Malvaleix tient à saluer l'engagement, la confiance de l'ensemble de ses partenaires durant cette année 2023, sans qui ses activités ne pourraient être menées.

EHPAD LES SIGNOLLES

Nos partenaires institutionnels

- La mairie d'Ajain
- La Préfecture de la Creuse
- SDIS 23
- GIP ESEA
- GIP Okantis
- CERENUT
- La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
- La CNRACL
- La FHF
- Le GCS Achat NA
- SDEC 23

Nos partenaires architecturaux

- CRX
- Cabinet DPA
- Co-Pilot
- BEMP
- Sigma
- Colibris
- ADEME
- AG2R La mondiale
- Groupe IRCEM
- Groupe AGRICA

Nos partenaires sanitaires et médico-sociaux

- GCS-SIC
- GCSMS des EHPAD de la Creuse
- Centre hospitalier d'Aubusson
- Centre Hospitalier d'Evaux les Bains
- Centre hospitalier de Guéret
- Etablissement public de santé mentale de St-Vaury
- CRF de NOTH Fondation Partage et Vie
- SSIAD de Genuillac

Nos partenaires associatifs

- France Alzheimer 23
- Revatec
- P'art si P'art La
- Musique(s) en Marche
- Le paradis de Pablos

Nos partenaires RH

- CGOS
- ANFH
- Cap Emploi
- IFMS du CH de Guéret
- Conseil de l'Ordre des Médecins de la Creuse
- GEMS 23

NOS PARTENARIATS (2/2)

EHPAD EUGÈNE ROMAINE & LES QUATRE CADRANS

Nos partenaires institutionnels

- La mairie de Boussac
- La Préfecture de la Creuse
- SDIS 23
- GIP ESEA
- GIP Okantis
- CERENUT
- La FHF
- Le GCS Achat NA
- Les Archives Départementales

Nos partenaires RH

- CGOS
- ANFH
- Cap Emploi
- IFMS du CH de Guéret
- Conseil de l'Ordre des Médecins de la Creuse
- GEMS 23

Nos partenaires associatifs

- Le Lions Club
- France Alzheimer 23
- Revatec
- P'art si P'art la
- Musique(s) en Marche
- Le paradis de Pablos
- Bibliothèque de Boussac

Nos partenaires sanitaires et médico-sociaux

- GCS-SIC
- GCSMS des EHPAD de la Creuse
- Centre hospitalier d'Aubusson
- Centre hospitalier de Montluçon
- Centre Hospitalier d'Evaux les Bains
- Centre hospitalier de Guéret
- Etablissement public de santé mentale de St-Vaury
- CRF de NOTH Fondation Partage et Vie

la CREUSE
le Département

ARS
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Grâce au soutien de nos autorités
de financement et de contrôle